NOUVEAU CHOIX
DE PIECES
TIRÉES
DES ANCIENS MERCURES,
ET DES AUTRES JOURNAUX;

PAR M. DE LA PLACE.

TOME SOIXANTE-TREIZIEME.

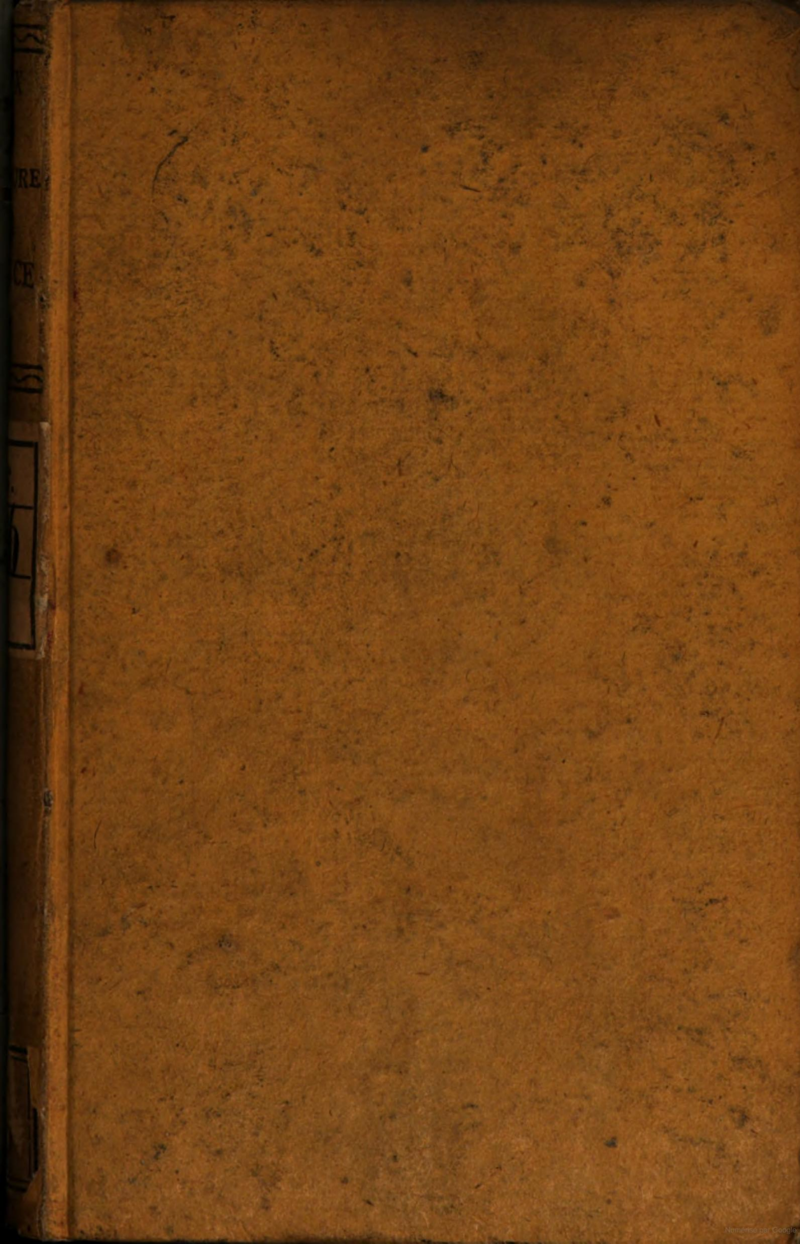


A PARIS,

Chez CHAUBERT, rue du Hurepoix.
PISSOT, quai de Conty.
LAMBERT, à côté de la Comédie Franç.
CELLOT, grande Salle du Palais.

CINQUIEME ANNÉE. TOME TREIZIEME.

Avec Approbation & Permission.



NOUVEAU CHOIX
DE PIECES
TIRÉES
DES ANCIENS MERCURES,
ET DES AUTRES JOURNAUX;

PAR M. DE LA PLACE.

TOME SOIXANTE-TREIZIEME.

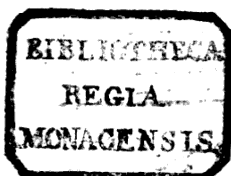


A PARIS,

Chez CHAUBERT, rue du Hurepoix.
PISSOT, quai de Conty.
LAMBERT, à côté de la Comédie Franç.
CELLOT, grande Salle du Palais.

CINQUIEME ANNÉE. TOME TREIZIEME.

Avec Approbation & Permission.


BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

AVIS.

Le Bureau de cette Collection est chez M. Rollin, *Libraire, à Paris, Quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, & c'est au Sieur* Leris, *demeurant chez lui, qu'il faut adresser, francs de port, le montant de l'abonnement & la lettre d'avis.*

Le prix de l'abonnement, pour les seize volumes que l'on donne dans l'espace d'une année, à commencer du premier Juillet, est de 24 liv. que l'on doit payer d'avance, à raison de 30 sols pour chacun des seize volumes, qui seront portés chez les Abonnés avec la plus grande exactitude, & en même tems que le Mercure (1). *Ceux qui ne souscriront pas, & qui ne voudront prendre les volumes qu'à mesure qu'ils paroîtront, les payeront 36 sols chacun.*

Les personnes de Province auxquelles on enverra ce Choix *par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance, en s'abonnant, & elles les recevront francs de port par tout le Royaume.*

(1) La distribution actuelle des seize volumes, ou du cinquieme abonnement, a commencé par le Tome soixante-un, & finira au soixante-seizieme, après lequel il faudra renouveller la souscription pour les seize volumes suivans, qui formeront la sixieme année.

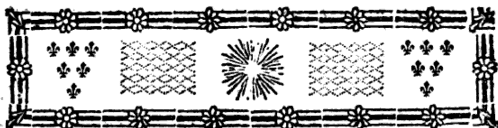
Celles qui auront des occasions pour les faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, que 24 livres pour seize volumes.

On supplie les personnes des Provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, ou de donner leurs ordres, afin qu'à l'avenir le paiement en soit fait exactement & d'avance au Bureau, sans aucune retenue.

Les Libraires des Provinces, ou des Pays étrangers, qui voudront faire venir ce Nouveau Choix, *écriront au Bureau dont l'adresse est ci-dessus, & on leur donnera toutes sortes de facilités.*

On trouvera les volumes précédens au même Bureau; pour faciliter l'acquisition des soixante premiers, ils seront donnés à Paris pour 60 liv. en les prenant tous ensemble, & à 90 liv. envoyés francs de port par la Poste. On doit faire observer qu'ils sont nécessaires à ceux qui n'ont commencé à souscrire qu'au tome treizieme, au vingt-huitieme, au quarante-cinquieme ou au soixantieme de cette Collection, le nouveau travail étant une suite immédiate du premier.

On peut se procurer par la voie du même Bureau, le Mercure de France, *le* Nouveau Spectateur, *le* Monde comme il est, *& généralement tous les autres Journaux & les Livres qu'ils annoncent.*



NOUVEAU CHOIX
DE PIECES
TIRÉES
DES ANCIENS MERCURES,
ET DES AUTRES JOURNAUX.

ARTICLE PREMIER.
MORCEAUX HISTORIQUES.

DISCOURS véritable ſur le fait de Marthe Broſſier, de Romorantin, prétendue Démoniaque (1).

LE mardi 30 de mars 1599, au mandement du révérendiſſime Evêque de Paris, ſe trouverent Mareſcot, Ellain, Hautin, Riolan & Duret en l'Abbaye de Sainte Genevieve, en la ſalle de M. l'Abbé, où leur fut repréſentée Marthe Broſſier,

(1) Recueil de Pieces.

que l'on disoit être possédée de l'esprit malin, & ce en la présence desdits sieurs Evêque & Abbé & plusieurs autres personnes notables. Par le commandement dudit sieur Evêque, Marescot, comme plus ancien, l'interroge en Latin (d'autant que le bruit étoit qu'elle parloit toutes langues), elle ne répond point. Lors l'Abbé dit : elle ne répondra point, si M. l'Evêque ne lui commande. L'Evêque commande à ce Démon de parler, disant : *Adjuro te per Deum vivum, ut respondeas Domino Marescoto.* Et la femme & le Diable sont muets. Derechef elle est interrogée en Latin par Marescot, Médecin, & en Grec par M. Marius, Docteur en Théologie, & Professeur du Roi en la Philosophie grecque : mais elle ne répond point. Lors l'Evêque, fort curieux de découvrir la vérité (d'autant que ladite Marthe avoit dit que ce n'étoit pas le lieu de répondre), commanda qu'elle fût menée en une Chapelle. En laquelle, force cierges allumés, un Prêtre, accompagné de deux autres, tous vêtus d'habits décens & sacerdotaux, en la présence dudit sieur Evêque & de l'Abbé & plusieurs personnes notables, tous en grande dévotion & prieres, commença à l'exorciser. Elle qui étoit agenouillée, priant Dieu & faisant le signe

de la Croix, incontinent se laisse tomber à la renverse, premierement sur les fesses, puis sur le dos & sur les épaules, puis doucement sur la tête. Couchée sur le dos, tirant son haleine du profond, remuant les flancs comme un cheval qui a couru, elle tourne les yeux en la tête, tire la langue, dit à l'Evêque qu'il n'a pas sa mître, & qui l'aille querir. Alors lui fait présenter des reliques de la vraie Croix, lesquelles elle endura lui être mises en la bouche. On lui présente le chaperon d'un Docteur, lequel elle rejette vivement : comme si le chaperon d'un Théologien ou la mître de l'Evêque avoient plus de vertu & plus de divinité que les reliques de la vraie croix. Ces choses ainsi passées, avec plusieurs autres qu'il ne seroit à propos de raconter, le sieur Evêque commande que les Médecins disent leur avis. Lesquels, après avoir mûrement délibéré ensemble, & considéré tout ce qu'ils penserent être à considerer, rapporterent à l'Evêque, du consentement de tous, & par la bouche dudit Marescot l'ancien, leur avis, qui étoit en peu de paroles : *Nihil à Dæmone. Multa ficta. A morbo pauca.* Rien du Diable : plusieurs choses feintes : peu de la maladie. Et de fait, toutes ses actions étoient feintes, comme ci-après sera montré. Mais

véritablement la langue étoit rouge ; & on apperçut quelque léger brouissement en l'hypocondre gauche propre aux rateleux.

Le jour suivant, qui étoit le mercredi, dernier jour de mars, Ellain & Duret s'y trouverent ; les exorcismes réïtérés, ladite Marthe se laissoit cheoir à certains mots, se relevoit alégrement, faisoit la morgue aux Exorcistes contre leur face, & ne fit rien davantage, sinon que Duret la piqua d'une épingle entre le pouce & l'index. Après ces actions réïterées jusqu'à midi, l'Evêque demanda à Ellain & Duret ce qu'ils jugeoient, qui prierent l'Evêque de trouver bon que les autres Médecins qui l'avoient vue le jour précédent fussent appellés, & autres avec eux, pour en délibérer plus mûrement : attendu même que ladite Brossier, commandée de donner des marques de possession du Diable, auroit répondu, demain ; ce qu'icelui Evêque trouva fort raisonnable.

Le jeudi, premier jour d'avril, tous les mysteres furent employés, on n'oublia rien de tous les remedes qui sont propres à chasser les Diables. On se mit en prieres, elle tira la langue, tourna les yeux ; & à la prononciation de quelques mots : *Et homo factus est : Verbum caro factum est : Tantum ergo sacramentum*, elle tomba

comme devant, ſe remuant en forme de convulſions. Toutes ces actions ſembloient être feintes aux Médecins : pour ce ils s'en vouloient aller. Lors M. l'Evêque les pria de donner encore quelque peu de tems au public. Les exorciſmes recommencerent. Lors cette femme oyant les paroles, *Et homo factus eſt*, emploie toutes ſes forces à faire ſes ſoubreſaults ; étant ſur le dos, en quatre ou cinq ſaults ſe traîne depuis l'autel juſqu'a l'huis de la chapelle, qui étonna tout le monde. Le Pere Seraphin ſe met en colere, diſant : s'il y a quelqu'un qui ſoit incrédule, s'il la veut arrêter, le Diable l'emportera en l'air. Lors Mareſcot, impatient de cette impoſture, dit, je prendrai le hazard, qu'il m'emporte s'il peut ; lui met ſon genou ſur le ſien, la prend par le collet, lui commandant de demeurer. Elle ne pouvant plus remuer, voyant ſon impoſture découverte, dit, il s'en eſt allé, il m'a laiſſé. Et le bon Seraphin s'approchant, dit, ce n'eſt plus que Marthe, le Démon s'eſt retiré. Je l'ai donc fait fuir, dit Mareſcot. L'Evêque, fort deſireux de connoître la vérité, & ſe doutant de quelques feintes, dit, recommençons, & prions Dieu qu'il nous enſeigne la vérité : voyons ſi le Démon la tourmentera encore. On chanta *Veni creator*, & le

Symbole des Apôtres. A cette parole, *Et homo factus est*, elle ne tombe plus, elle ne se tourmente plus : même lui montrant le saint Sacrement, elle n'est plus troublée, elle ne se laisse plus tomber ; mais voyant Marescot, Hautin & Riolan derriere elle, dit, mêle-toi de ta Médecine. Marescot lui répond, si tu te remues, & que tu fasses encore le sot, je t'en empêcherai bien. Cependant on persevere à prier Dieu. Elle pensant que Marescot se fût retiré, se laisse encore cheoir sur le dos, & fait ses chimagrées & mouvemens ordinaires. Alors Marescot, Hautin & Riolan la retiennent & l'arrêtent fort facilement. L'Evêque commence à dire au Pere Seraphin Exorciste : bon Pere, commandez-lui qu'elle se leve. Le bon Pere d'une voix forte crie, leve-toi sur tes pieds, leve-toi sur tes pieds. Marescot dit, le Diable ne se leve point en notre présence ; & afin que moins de gens s'en offençassent, dit tout haut en Grec, *μηδὲν παρὰ φύσιν, μηδὲν παρὰ φυσιν*. Il n'y a rien contre nature. Et ne faut s'étonner si lesdits Marescot, Hautin & Riolan n'eurent point de peur, connoissant la feintise & se fiant en Jesus-Christ, qui est la terreur de tous les Démons. Riolan, par le commandement de l'Evêque, parla à elle Latin en la

façon qui enſuit : *Miſera, quo uſque perges nobis illudere ? Nunquam ne ceſſabis plebeculam ludificare ? Agnoſce culpam & veniam deprecare. Patent enim tuæ fraudes : & niſi hoc feceris, brevi traderis in manus judicis, qui quæſtione veritatem extorquebit.* Elle interrogée ſi elle entendoit cela, répondit ingénuement que non. On penſoit que toute cette affaire fût achevée. L'Evêque ſe retire & ſort de la Chapelle avec pluſieurs hommes notables, & commande aux Médecins préſens de librement dire leur avis. L'un d'iceux aſſure qu'elle avoit le Diable au corps, pource qu'elle avoit tiré la langue bien longue, & qu'elle avoit enduré la piquûre de l'épingle. L'autre dit, que véritablement il voyoit beaucoup de ſignes de fiction, mais qu'il falloit attendre trois mois, pour bien aſſurer ſi elle avoit le Diable au corps, ou non. Pource que M. Fernel, comme il écrit au deuxieme livre *De abditis rerum cauſis*, n'avoit point connu un certain Seigneur malade être inſpirité qu'au bout des trois mois. Les autres ſix fermement & conſtamment dirent pour certain toutes les actions de Marthe être feintes & ſimulées, comme avoit été rapporté le mardi. Pource on penſoit être au bout de cette affaire. Mais le vendredi & ſamedi ſuivans, qui

étoient le quatre & cinquieme jour d'avril, ayant appellé autres Médecins (& obmis la plus grand part de ceux qui l'avoient vue paravant), on recommence nouvelle guerre avec ce fantaſtique Démon : on lui dit quelques mots Grecs, elle répond en François : on parle Anglois, elle répond en François, mais, ce dit-on, aſſez bien à propos. On obſerve ſes mouvemens plus violens & plus rapides, ſans mutation ni au pouls, ni en la reſpiration, ni en la couleur. Les Médecins préſens rapportent en pluſieurs & magnifiques paroles, que Marthe étoit Démoniaque, & le ſignent. Lequel rapport nous tranſcrirons par ci-après mot à mot de l'original. Cependant que tout ceci ſe fait, le Parlement, craignant que cette affluence de peuple, qui alloit voir ce nouveau Diable, n'engendrât quelque nouveau monſtre de ſédition, à laquelle nous ne ſommes que trop enclins, donna un arrêt : que Marthe Broſſier fût miſe entre les mains de M. Lugoly, Lieutenant Criminel. Les Eccléſiaſtiques y répugnent, diſant que cette cauſe de la femme prétendue Démoniaque leur appartient. Les Prêcheurs en crient tout haut. Le Roi, pour lors étant à Fontainebleau, craignant auſſi que de cette flammeche s'allumât une grande flamme,

commande la même chose ; & suivant ce, Marthe est menée au Châtelet, auquel lieu elle a vécu près de deux mois, non comme prisonniere, mais étant doucement traitée & bien couchée : vue & visitée par Evêques, Abbés & autres Ecclésiastiques, Conseillers de la Cour, Avocats, Gentilshommes & plusieurs Dames & Damoiselles toutesfois & quantes que l'on l'a voulu voir. Et outre, elle a été vue par plusieurs Médecins, à savoir les sieurs de la Riviere, premier Médecin ; Laurens, Médecin ordinaire du Roi ; Laffilé, ancien Doyen de la Faculté de Paris, le Fevre, Marescot, Ellain, Hautin, Lusson, Pietre, Renard, Herouard, Cousinot, d'Amboise, Paulmier, Marcés, qui tous ont dit & signé n'y avoir vu & observé aucune chose par-dessus les loix communes de nature, combien que plusieurs, encore infectés du vieil levain, ayent semé par la ville qu'elle avoit fait au Châtelet plusieurs traits diaboliques. Ce qui a été trouvé faux ; & ladite Marthe, confessée le lendemain de Pâques, administrée par M. le Curé de S. Germain ou son Vicaire, reçut le saint Sacrement sans faire aucun frémissement, signe ni apparence de personne possédée du malin Esprit. Enfin, toutes sortes d'informations très-diligemment faites

& toutes choses bien considérées, ce grand Parlement de Paris a donné un arrêt avec une grande prudence & clémence, lequel nous mettrons à la fin de ce discours. Nous avons narré l'histoire au vrai, maintenant faut montrer par quelles raisons nous avons été induits à fermement croire que Marthe Brossier n'étoit ni n'est possédée du malin esprit, puis nous montrerons combien ont été légeres les raisons de ceux qui ont eu opinion contraire, pour assurer une chose de si grand poids & de telle conséquence. Mais premierement nous voulons que chacun entende que nous n'avons point assisté à cette action qu'appellés & commandés par le révérendissime Evêque de Paris, & que nous n'avons eu autre but que Dieu & notre conscience, sans avoir égard à ce que plusieurs pourront dire, ou au dommage qui nous en pourroit avenir. Et quant à la these & proposition générale, jamais n'en a été douté. Car nous croyons par la foi chrétienne les Démons être, entrer aux corps des hommes, & les tourmenter en plusieurs sortes; & tout ce que l'Eglise Catholique a déterminé de leur création, nature, puissance, effets, exorcismes, nous le tenons pour vrai, ferme & stable comme le pole. Mais quant à l'hypothese, à savoir que Marthe Brossier soit

ou ait été possédée du Démon, nous disons qu'elle est absurde & fausse, sans aucune verisimilitude. Et pour le prouver, nous le conclurons par ce général syllogisme.

Rien ne doit être attribué au Démon qui n'ait quelque chose d'extraordinaire par-dessus les loix de nature.

Les actions de Marthe Brossier sont telles, qu'elles n'ont rien d'extraordinaire par-dessus les loix de nature.

Parquoi les actions de Marthe Brossier ne doivent point être attribuées au Démon.

Ceux qui sont exercés à connoître la signification & équipolence des propositions & en l'art des syllogismes, connoîtront qu'icelui conclut fort bien *in secundo modo primæ figuræ*. La proposition est assez évidente; & Platon, en l'Apologie, pense les Démons être, pource qu'il y a quelques choses desquelles on ne peut donner autre raison que le Démon, comme étant effets extraordinaires & surpassans les forces de nature. L'assomption se doit connoître par induction de toutes les actions de ladite Marthe Brossier. Qu'a-t-elle fait? Elle a tiré la langue, tourné les yeux en la tête, fait quelques mouvemens semblables à convulsions étant couchée sur le dos,

remué les flancs. Il n'y a perſonne, je ne dis pas des Bateleurs, mais des Laquais de la Cour qui n'en fît autant. Combien par cette raiſon cet excellent Danſeur ſur la corde étoit plus Démoniaque ? Marthe donc n'a fait aucune action que nous devions attribuer au Diable, comme par après ſera plus amplement déclaré. Davantage eſt-il probable que depuis quinze mois, étant ſi ſouvent agitée & tourmentée, elle demeurât graſſe & embonpoint, vu que même en l'Evangile il eſt remarqué que les Démoniaques deviennent ſecs & fort attenués ? Nous ſommes aujourd'hui tous d'accord que les mouvemens convulſifs de Marthe ne procédoient pas de maladie ; d'autant que faiſant ces beaux mouvemens, les yeux à demi-clos, elle regardoit ce qu'on faiſoit, & volontairement remuoit l'œil, & par conſéquent tout le corps. Davantage, ceux qui ont une vraie convulſion mordent tous ceux qui ſe préſentent & leur mettent le doigt à la bouche ; & ſi on leur met un bâton entre les dents, ils le rompent, & ont les membres ſi roides, qu'on ne les peut fléchir. Marthe ſe voyant arrêtée par quelqu'un, ou oyant quelques paroles du Prêtre, deſquelles elle étoit inſtruite, ſe levoit alegre, comme n'ayant eu accès. Donc ces mouvemens ne procé-

doient pas de maladie : ils étoient donc feints, comme nous avons toujours maintenu : ou procédoient du Diable, comme quelques-uns ont eu opinion avec raiſons très-légeres, leſquelles nous examinerons après avoir de mot à mot de l'orthographe tranſcrit & ici inſéré leur rapport.

RAPPORT de quelques Médecins de Paris ſur le fait de Marthe Broſſier (1).

NOUS ſouſſignés Docteurs, Régens en la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, ſur le fait de Marthe Broſſier, fille âgée de vingt-deux ans ou environ, native de Romorantin en Berry, laquelle par pluſieurs fois à quelques-uns de nous, mais ſpécialement les vendredi & ſamedi deuxieme & troiſieme avril, à tous en commun, fors & excepté un qui ne s'y eſt trouvé que le ſamedi, nous auroit été repréſentée en la Chapelle de M. de Sainte Genevieve, écoutant la Meſſe, célébrée par Monſeigneur le Révérendiſſime Evêque de Paris, & ſoutenant exorciſme, fait au vendredi par le Pere Benoiſt, Capucin, aſſiſté du Pere Seraphin, Religieux du

(1) Recueil de Pieces.

même Ordre, qui l'avoit exorcisée les jours précédens : au samedi par M. le Clerc, Prêtre lay, assisté du Pere.... de l'Ordre des Feuillans. Et là pendant ce tems l'aurions vue, tantôt en posture, contenance & propos d'une personne saine de corps & d'esprit, tantôt défigurée de plusieurs laides, messéantes & difformes grimaces, & quant & quant agitée & traversée de beaucoup de différens & furieux mouvemens de toutes les parties visibles de son corps. Toutes lesdites grimaces, ou pleines d'un ris moqueur, trompeur & causeur, ou bien fieres, horribles & taciturnes, le plus souvent accompagnées de rugissement. Parmi tout cela obéissant par fois, & répondant au Prêtre, tant de gestes que de paroles sur des commandemens & demandes conçues en Grec, Latin & Anglois ; mais à ce que nous avons remarqué, plus souvent & plus promptement au Pere Benoist qu'à aucun autre, nous disons en nos consciences & certifions ce qui s'ensuit :

C'est à savoir, que comme il soit que tout ce que dessus restant à spécifier ciaprès, doive nécessairement se référer de trois causes à l'une, qui sont maladie, feintise ou possession diabolique. Et de l'opinion de maladie nous en soyons dé-

boutés, parce que les agitations que nous y obſervons ne retiennent rien de la nature de maladies, même de celles auxquelles de prime face elles reſſemblent le plus, n'étant ni épilepſie, laquelle ſuppoſe perte de tout ſentiment & jugement; ni affection, que nous appellons hyſterique, laquelle n'eſt jamais, ou ſans privation, ou ſans contrainte d'haleine, deſquelles choſes il n'en paroît aucune ici. Mais afin de n'être par trop longs, & pour, par le bonniſſement des genres, exclure toutes les eſpeces, à qui y regardera de près, ceſdites agitations ne ſe trouvant appartenir à aucune des quatre ſortes de mouvemens maladifs, qui ſont friſſonnemens, tremblemens, palpitations, convulſions; ou bien s'il s'y préſente quelques convulſions, & que l'on veuille ainſi appeller le renverſement des yeux, grinçement de dents, contournement de mâchoires, qui ſont preſque ordinaires à cette fille pendant ſes raviſſemens, la ſûreté avec laquelle le Prêtre lui ouvre la bouche & la lui tient ouverte, le doigt dedans, témoignant aſſez qu'elles ne ſont & ne ſe font par maladie; vu qu'en maladie celui qui endure convulſion n'eſt pas maître de la partie où elle eſt, n'ayant aucune élection ni commandement là-deſſus; & que particulierement

en celle des mâchoires, qui eſt la plus violente de toutes, le doigt du Prêtre ne ſeroit pas plus reſpecté ni plus choyé que celui d'un autre, ains auſſi vîtement tronçonné. Joint que les accidens des maladies, comme les maladies mêmes, ſe trouvant avoir leur tems de commencement, accroiſſement, état & déclin, ces tourmens ici, comme ils prennent & montent à leur excès tout-à-coup, auſſi ceſſent-ils en un moment. Les maladies & mouvemens d'icelles, principalement violens, comme ceux-ci laiſſent le corps foible, le viſage pâle, l'haleine pantoyſe; cette fille au contraire au ſortir des ſiens ſe trouvant auſſi peu émue & changée de pouls, de couleur, contenance & haleine qu'elle étoit auparavant; &, ce qui eſt à noter, auſſi peu à la fin de l'exorciſme qu'au commencement, au ſoir qu'au matin, le dernier jour que le premier. De la feintiſe néanmoins, l'inſenſibilité de ſon corps pendant ces extaſes & furies, éprouvée par les profondes piqûres de longues épingles que l'on lui a laiſſées enfoncées de part en part dans les mains & dans le col, & puis retirées, ſans qu'elle en ait fait aucun ſrime de les ſentir ni mettre ni ôter, & ſans marque de ſang (douleur, laquelle ſans magie & parole ne ſe pourroit pas, à notre avis, ſuppor-

ter ſans en faire mine, ni par la conſtance des plus courageux, ni par la contumace des plus méchans, ni par l'appréhenſion des plus criminels), nous enlevant à-peu-près le ſoupçon ; mais plus encore l'écume déliée & menue que nous avons pendant ſes forceneries vue ſortir de ſa bouche, laquelle toutesfois il n'y a aucun moyen de pouvoir contrefaire. Et plus que tout encore la même conſidération que deſſus, du peu ou point de changement qui ſe trouve en ſa perſonne après tous ſes plus âpres & plus longs tournoyemens, ce que perſonne au monde n'expérimenta jamais ès plus moderés exercices. Nous ſommes pouſſés juſqu'à cette heure par toutes les loix de diſcours & de ſciences, & preſque forcés à croire cette fille Démoniaque, & le Diable habitant en elle auteur de tous ces effets. D'autant qu'après les cauſes corporelles & matérielles, que nous ne trouvons point avoir de lieu en ce fait, marchent les ſpirituelles & ſupernaturelles, au ſommet deſquelles reconnoiſſans Dieu pere de grace & de miſericorde, les Anges ordonnés pour la tuition & conſolation du genre humain, comme Philoſophes Chrétiens, nous avons appris & ſavons qu'il n'y a que le Diable qui ſe plaiſe à faire mal.

Or si nous avions vu ce que M. de Sainte Genevieve, avec plusieurs autres, rapporte, cette fille facilement élevée en l'air plus de quatre pieds au-dessus de cinq ou six fortes personnes qui la tenoient, ce nous seroit un argument de puissance extraordinaire, outre & par-dessus la commune nature & condition humaine. Mais n'ayant pas été présens à cette merveille, nous rendons témoignage d'intelligence autant & plus admirable, que cette puissance, en ce qu'interrogée & commandée pendant les exorcismes, non-seulement en langage Latin (où il n'est pas impertinent par aventure de soupçonner collusion), mais même en Grec & Anglois; & à l'improviste Monseigneur de Paris suggérant les interrogatoires au Prêtre, cette fille par plusieurs fois, par plusieurs gens de bien & dignes de foi a été vue & ouie obéir & répondre à propos. Elle a, disons-nous encore une fois, entendu le Grec & l'Anglois, langages auxquels nous croyons, comme il y a apparence, qu'elle n'a pas étudié; sur quoi l'on ne peut avoir colludé avec elle, elle n'en peut inventer ni excogiter les interprétations. Reste donc, même au jugement d'Aristote en pareil cas, qu'elles lui ayent été inspirées.

Au moyen de quoi, & vu aussi, sous

correction, que Saint Luc, Médecin & Evangeliste, décrivant ceux des corps desquels Notre-Seigneur & ses Apôtres ont chassé les Diables, ne nous donne pas d'autres ni de plus grands signes que ceux que nous pensons voir ici. Nous sommes de plus en plus conviés & quasi confirmés à croire & conclure comme dessus, prenant Dieu sur cette affaire à témoin de nos consciences. Fait à Paris ce 3 avril 1599.

RÉFLEXIONS sur les deux Pieces précédentes (1).

EXAMINONS brievement ce long discours. Les actions de Marthe, disent-ils, lesquelles nous avons observées, sont ou feintes, ou de la maladie, ou du Démon. Elles ne sont point de la maladie, ni ne sont feintes. Elles procedent donc du Démon. La proposition est vraie, l'assomption est fausse, & la nions. Comme la prouvez-vous? Premierement vous prouvez qu'elles ne procedent point de maladie. Pource que tout mouvement qui provient de maladie est ou tremblement, ou rigueur, ou palpitation, ou convulsion.

(1) Recueil de Pieces.

Cette division semble imparfaite, pource qu'il y a des mouvemens maladifs mixtes, comme ceux qui s'appellent σπασμωτρομοὶ mêlés de convulsion & tremblement; comme τρόμος ῥιγώδης, tremblement avec frisson, qu'Hypocrate appelle τέτρομος. Et ces especes quelquefois se mêlent en telle façon, qu'il est fort difficile de les référer à pas une de vos especes simples. Mais ne nous arrêtons pas à cela, puisque nous sommes d'accord que les mouvemens de cette femme ne sont point de maladie: examinons les raisons que vous apportez pour le Diable.

La premiere raison, est de ce qu'étant piquée bien avant d'une épingle, elle n'a fait aucun semblant de le sentir. Certes étant piquée légerement sur le col à côté, elle s'est tournée & l'a bien senti; & lors le Pere Seraphin usant de son excuse accoutumée, a dit, elle n'est plus que Marthe. Puis après étant piquée plus avant, elle dissimula la douleur. Et pour cela elle a le Diable au corps? Les Laquais qui souvent se mettent eux-mêmes une épingle fort avant en une partie charneuse, comme en la cuisse & aux bras, sont-ils inspirités? Le Sage des Stoïciens étant enclos au taureau de Phalaris, dit que ce tourment est doux. Les voleurs endurent facilement la ques-

tion:

tion : nous en avons vu brûler tous vifs ſans donner aucun indice de douleur. Plutarque, en la vie de Lycurgus, dit, que les enfans des Lacédémoniens déroboient avec ſi grande crainte d'être découverts, qu'un d'eux ayant dérobé un renardeau, le cacha deſſous ſa robe, & ſe laiſſa déchirer tout le ventre avec les ongles & les dents de cette bête ſans jamais crier, de peur d'être découvert, juſqu'à ce qu'il trépaſſa ſur la place. Ce qui n'eſt pas incroyable, dit Plutarque, à voir ce que les jeunes garçons y endurent encore aujourd'hui. Car nous y en avons vu pluſieurs qui endurent, ſans crier, ni dire un mot, être fouettés juſqu'à mourir ſur l'autel de Diane. Voilà les paroles de Plutarque. Mais vous direz que Marthe a été piquée ſans qu'il en ſoit ſorti du ſang. Certes nous y avons vu un veſtige & une marque rouge. Et faut ſavoir qu'une épingle fichée droitement en une partie charneuſe, en laquelle n'y a point de veine inſigne, fait un trou fort auguſte, duquel ne ſort point de ſang, principalement ſi le ſang eſt terreſtre & mélancolique. Sous un tel argument que le vôtre, nous avons vu de pauvres gens condamnés à être brûlés comme ſorciers, puis abſous par Meſſieurs de la Cour. O dangereux argumens pour tels ſorciers, & tou-

tefois en cette queſtion ici moins piquant qu'une épingle. Mais philoſophons un peu plus ſubtilement. Galien montre, contre l'Ariſtote, que le ſens n'eſt pas l'altération & mutation faite en l'organe, mais la connoiſſance de l'altération. Pour exemple, dit-il, ſi je ſuis fort attentif à quelque choſe, & que quelqu'un paſſe cependant devant moi, encore que ſon image ſoit reçue dedans l'humeur cryſtalin, comme dedans un miroir, néanmoins je ne la verrai pas, à cauſe que l'eſprit viſif eſt retenu avec la faculté en ſa ſource, ou bien l'ame n'envoye point à l'œil le ſens commun, pource qu'il eſt occupé ailleurs, ſans lequel il ne ſe fait point de ſentiment, & par conſéquent peu ou point de douleur. Si je ſuis fort occupé & attentif à quelque choſe, encore qu'on crie ou qu'on parle haut auprès de moi, je ne diſcernerai pas ce qu'on dit, pource que le ſens commun eſt empêché ailleurs. Tel à la guerre a reçu pluſieurs arquebuſades qui n'en ſent rien : Archimedes, occupé ſur ſes lignes, ne penſoit pas que Syracuſe fût priſe. Si donc la conſtance & réſolution, comme auſſi une forte imagination retient l'eſprit animal en ſa ſource; ſi l'ame n'envoye point à la partie le ſens commun, ſans lequel elle n'a point ou peu de ſentiment, & par conſéquent

point ou peu de douleur, trouve-t-on étrange ſi le patient bien réſolu n'endure point, ou peu de mal, & le diſſimule? Cette raiſon a induit les Stoïciens à défendre ce paradoxe : que la douleur conſiſte en opinion, pource que l'imagination eſt la mere de l'opinion, & ſi l'imagination n'y coopere, il n'y a point de douleur. Ceſſez donc de conclure que Marthe étoit endiablée, à cauſe qu'elle ne s'eſt point émue de la piquûre d'une épingle : concluez plutôt qu'elle n'étoit pas poſſédée à raiſon qu'elle n'a ſenti la piquûre. Car il n'y a point d'apparence, & eſt choſe incompatible, que le Diable ôte le ſentiment de douleur à ceux qu'il veut tourmenter : il l'augmenteroit plutôt pour leur faire ſentir des douleurs plus grandes. Ceſſez auſſi de vous émerveiller, ſi de la piquûre n'eſt point ſorti de ſang, car la ſeule appréhenſion de la ſaignée fait ordinairement qu'il ne ſort point de ſang de la plaie, combien que la veine ſoit bien ouverte. Le peuple dit ordinairement : j'étois ſi fâché, que ſi on m'eût donné un coup de dague, je n'euſſe point ſaigné. C'eſt trop philoſopher ſur une épingle.

La ſeconde raiſon pour prouver que Marthe étoit poſſédée du Diable, eſt qu'il eſt apparu en ſa bouche une écume plus

tenue & déliée. Qui jamais a oui parler de l'écume du Diable? Il falloit ajouter qu'elle étoit noire; car tout ce qui vient de lui étant infernal, est noir. Et même les bonnes femmes disent que le Diable n'a point de blanc en l'œil. Qui se pourroit tenir de rire oyant qu'on connoît une femme inspiritée par l'écume & salive?

La troisieme raison pour prouver que Marthe étoit inspiritée, est de ce qu'elle faisoit des mouvemens merveilleusement violens sans aucune mutation, ni en son pouls, ni en la respiration, ni en sa couleur. Mais certes ses mouvemens n'ont point été si violens, que quelques Médecins, impatiens de telle imposture, ne l'ayent facilement arrêtée, & l'eussent fait les derniers jours qu'elle joua si bien son personnage, s'ils eussent été appellés. Mais *non patebant fores, ne pateret veritas.* Les portes n'étoient pas ouvertes, de peur que la vérité ne fût découverte. Davantage, si les mouvemens de Marthe étoient violens, ils étoient briefs & courts, car incontinent elle se relevoit, & l'Exorciste disoit, ce n'est plus que Marthe. Mais avouons que ces mouvemens ayent été si violens & rapides qu'on dit, sans aucune mutation au pouls: cela signifie que le sang est épais & terrestre, & que facilement il ne s'allume

pas ; & pource nous disons, avec Galien, que le pouls de telles gens est rare. Nous avons vu souvent des mélancoliques, nonseulement plusieurs jours & mois, mais aussi plusieurs années courir jour & nuit criant étrangement, hurlant comme des chiens, sans aucune mutation au pouls, ni en la respiration, ni en la couleur. Davantage, la coutume y sert beaucoup : il y avoit quinze mois qu'on la menoit comme un singe ou comme un ours à Angers, Saumur, Clery, Orléans, Paris, & qu'on lui apprenoit à faire ces sauts. *Et quæ consueta sunt, minus afficere solent* : les choses accoutumées n'apportent pas grande mutation. Combien de choses se voyent journellement en la nature beaucoup plus étranges, admirables, incrédibles, lesquelles toutefois on n'attribue aux Démons, mais aux occultes secrets de nature ? Nous voyons ceux qui sont morts d'un chien enragé aboyer comme des chiens ; les Lycanthropes hurler & manger de la chair humaine comme les loups, pource qu'ils ont l'imagination blessée, & pensent être loups. Qui en voudra savoir davantage, lise deux Livres de Levinus Lennius, *de occultis naturæ miracul.* lisez Mizaud & Fracastor, au livre de la sympathie & antipathie ; & Baptista Porta, de la ma-

gie naturelle ; & aussi ce qu'un docte homme de ce tems a écrit des miracles.

Bref, il y a une infinité de choses qui se font par la vertu secrete de nature ; que si pour être secretes il les falloit attribuer au Démon, pour expliquer les questions de la Physique & de la Médecine, depuis le commencement jusqu'à la fin de ces deux sciences, il faudroit toujours avoir recours aux Démons. Or cette raison est de si peu d'efficace, que par icelle je conclurai tout le contraire, à savoir que Marthe Brossier n'est pas ni n'a été inspiritée.

Ceux qui sont possédés du Démon, après leur véhément & rapide mouvement, sont fort étonnés, & ont tous les membres rompus, comme il apparoît en S. Marc 9, & par les histoires rapportées par M. Fernel, livre 2, *de abditis rerum causis*.

Marthe Brossier après ses mouvemens n'étoit point telle, mais au contraire étoit toute alegre.

Parquoi Marthe Brossier n'étoit point possédée du Démon.

Et puis fiez-vous à des raisons si légeres pour conclure une chose de si grand poids.

La quatrieme raison, si elle étoit vraie, concluroit nécessairement ; à savoir si elle avoit parlé Grec & Anglois, n'ayant jamais appris ni l'une ni l'autre langue : ce

seroit argument certain de la possession du Démon. Mais cela est faux, car elle n'a jamais parlé autre langue que la Françoise & l'idiome de Romorantin, combien que les faux bruits ayent été au contraire. Mais, disent-ils, elle n'a jamais parlé Grec ni Anglois, mais elle a répondu à propos à une interrogation Grecque. Quelqu'un l'interrogea πῶ ἦλθες ἐς τε σῶμα elle répondit, pour la gloire de Dieu. Or cette même interrogation Grecque lui avoit été faite à Clery, comme M. le Lieutenant Criminel a vu par les informations. Il est donc manifeste qu'il y a de la collusion. Davantage, elle ne répondit point à-propos ; car on lui demandoit le moyen par lequel il étoit entré en ce corps, & elle répondit la fin ; c'est-à-dire, pourquoi il y étoit entré. Le Pere Benoist l'interrogea long-tems en Anglois ; & ce bon Pere demandant comme il avoit nom, cette femme répond, je n'étois pas à ton baptême. O le grand miracle ! Marthe avoit oui l'Evêque qui suggéroit à ce bon Pere les interrogations (comme même les Médecins qui ont pensé cette femme inspiritée ont écrit en leur rapport), & l'avertissant qu'il demandât en Anglois comme il avoit nom, il a été facile à cette fine femelle, cauteleuse & bien instruite à telles ruses, de

répondre, je n'étois pas à ton baptême. Mais si en cette femme il y a quelque Démon, il y a long-tems qu'il habite en l'Eglise Occidentale, en laquelle le Latin est commun, que n'a-t-il appris cette langue? Or elle a confessé qu'elle ne nous entendoit pas quand nous parlions Latin. Pourquoi entendoit-elle plutôt les paroles des Prêtres, sinon qu'elle y étoit déja instruite & façonnée, & les entendoit comme un singe, ou un chien entend son maître. Et pource Marthe étant au Châtelet avoit entre les mains le Livre du Diable de Laon, qu'elle avoit apporté de Romoratin, que M. Lugoly lui fit ôter. Je laisse à penser si ce n'étoit pas pour lui apprendre de plus en plus telles singeries.

Outre les quatre raisons susdites, on nous apporte le témoignage de S. Luc, Evangeliste & Médecin, afin que cette autorité soit plus grande, principalement envers les Médecins, lequel racontant les histoires des Démoniaques guéris par Jesus-Christ, n'apporte point de signes plus évidens que ceux qu'on a vus à cette Romorantine. Voyons si cela est vrai & bien conclu. En premier lieu, Saint Luc. onzieme chapitre, fait mention d'un Diable muet chassé par Jesus-Christ, & ne décrit aucuns signes par lesquels on peut connoî-

tre ce Diable. Les Evangelistes n'avoient pas cette intention de décrire tels signes, car ceux qu'on présentoit à Jesus-Christ pour guérir étoient évidemment tels, même par la confession des Juifs ; & de la part de Jesus-Christ, il les connoissoit sans signes. S'il ne faut donc point autres signes de possession du Diable que ceux qui sont décrits par les Evangelistes, tout épileptique, mélancolique, phrénétique aura le Diable au corps : & y aura au monde plus de démoniaques que de fols. Mais voyons si Saint Luc ne décrit pas les signes des Démoniaques plus évidens que ceux de Marthe. Cet Evangeliste & Médecin, au huitieme chapitre de son Evangile, décrivant un homme possédé du Diable, nommé Legion (pource que plusieurs Diables étoient entrés en lui), dit que cet homme n'étoit pas vêtu de vêtement, & ne demeuroit point en maison, mais dedans les sépulchres. Marthe est vêtue de bure en fille de Romorantin ; a été, quand il étoit besoin, à la table des Evêques, Abbés & Moines, boit & mange comme les autres. Ce Démoniaque possédé de la légion, reconnut Jesus-Christ Fils de Dieu, lequel jamais il n'avoit vu ni oui, & pource il connut les choses secretes. Marthe jamais n'a rien fait de tel. Ce Démoniaque, com-

bien qu'il fût lié de chaînes de fer, il les rompoit, & le Diable l'emportoit au Désert. Marthe eſt facile à arrêter avec une main fort imbécile. Donc cette autorité de S. Luc n'eſt point bien alléguée.

Nous avons réfuté les légeres raiſons de quelques Médecins, venons aux raiſons de quelques autres, & commençons par le témoignage de quelques hommes de qualité, leſquels diſent l'avoir vue élevée en l'air quelque tems ſans être appuyée. Or philoſophons. Tout ce qui ſe meut en droite ligne, devant qu'il faſſe le mouvement contraire, il faut qu'il ſe repoſe : comme une pelotte jettée contre une paroi, devant qu'elle réfléchiſſe, elle ſe repoſe contre la paroi, comme Ariſtote montre au 8 de la Phyſique ; & l'artere après ſa dilatation, devant qu'elle faſſe la contraction, ſe repoſe. Voilà pourquoi la Romoratine ſautant en l'air, devant que deſcendre, s'eſt repoſée. Ceci eſt trop ſubtil, donnons une raiſon plus claire. Ils nous avoient dit le jeudi matin qu'ils avoient toujours penſé le fait de Marthe être imposture ; mais après midi ils la virent en l'air, pource que les vapeurs montant au cerveau, font accidens ſemblables aux ſuffuſions, en ſorte qu'on voit les choſes hors de leur place, comme il ſe peut démontrer par l'optique.

Même ſe peut faire que quelqu'un par telles vapeurs ait vu *duplicem Martham, unam humi, alteram in ſublimi.*

Les autres ont apporté une autre raiſon de ce que Marthe hauſſoit les flancs, le reſte du corps immobile. Donc les chevaux ayant fort couru, remuans fort les flancs, (ce qu'Horace appelle *ilia ducere*), auront le Diable au corps. J'ai honte d'ouir telles raiſons.

Celle-ci n'eſt guere meilleure. On oit un brouiſſement en l'hypocondre gauche fort petit, & ſeulement en la touchant. Donc les hypocondriaques & les pauvres filles qui ont les pâles couleurs auront le Diable au corps; car ſouvent ce ſon de ventre eſt ſi grand, qu'on l'oit de bas en haut, de chambre en chambre. Et par cette raiſon n'auront pas ſeulement un Démon, mais pluſieurs. Et de fait, ſi nous croyons les bons Peres, Marthe en avoit, & en a encore trois: un vieil, cruel, nommé Belzébut: un autre joyeux, qu'ils appelloient Aſcalon, Bouffon d'Enfer: le troiſieme, qu'ils appelloient Marmiton d'Enfer. Toutes ces raiſons vont d'un branle.

Quelques-uns ajoutoient, que Marthe découvroit & diſoit les ſecrets des hommes, de façon que pluſieurs des aſſiſtans avoient belle peur. Le Pere Seraphin (le

quel y alloit en bonne conſcience) lui demande : qu'ai-je fait cette nuit ? Marthe répond : tu as prié Dieu. Voilà un grand ſecret de dire à un Capucin, tu as prié Dieu. Par cela on connoît que la Romorantine ſe moquoit de la ſimplicité de ces bons Peres.

Quelques-uns apportoient une raiſon plus urgente ; à ſavoir que Marthe parloit du ventre, la bouche & les levres fermées. Véritablement Marthe parloit comme une autre. Et quand ainſi ſeroit, auroit-elle pourtant un Démon qui parleroit dedans ſon ventre ? Hypocrate, au cinquieme livre des épidemies, ſentent. 58, fait mention de la femme de Polemarchus, laquelle parloit du ventre. Joannes Gorræus, aux définitions médicinales, dit que dedans Hypocrate ceux-là ſont appellés ἐγγαστρίμυθοι, leſquels parlent du ventre, la bouche & les levres fermées. Voyez Scaliger contre Cardan, en l'exercitation 258, part. 3, *Fœtius in œconomia Hypocratic.* écrit que le grand Adrian Turnebus avoit dit en ſa chaire qu'il avoit vu un maraut qui, ſans ouvrir la bouche ni remuer les levres, rendoit dans ſon ventre un ſon & une voix quand il lui plaiſoit, & gagna beaucoup d'argent à faire ce métier-là. Et de fait, ſe peut faire qu'en ſerrant la poitrine il y

entre de l'air en l'artere, qui fait quelque ſon & quelque voix mal articulée, laquelle par long exercice ſe puiſſe aucunement articuler : & ceux-là s'appellent ἐγγαστρίμυθοι parlans du ventre : ou στερνόμυθοι parlans de la poitrine : ou στερνομάντεις devinans de la poitrine. Cælius Rhodiginus réfere cela à un Démon parlant dedans le ventre, mais c'eſt un conteur de fables. Laiſſons donc telles raiſons populaires.

Ceux qui ſe penſent plus ſages, comme pluſieurs faiſant profeſſion de la Juriſprudence, ſouvent nous ont objecté : ſi Marthe n'eſt point poſſédée de l'Eſprit malin, *cui bono ?* A quelle fin fait-elle toutes ces choſes ? Ce n'eſt point de notre art de répondre à cette queſtion. Toutefois impétrons ce congé d'en deviner quelque choſe. A quelle fin pluſieurs courent les rues ſe diſans Empereurs, Rois, fils de Rois, Evêques ? Vous direz donc que Marthe penſoit être Démoniaque. Par aventure, & afin qu'elle imprimât cette opinion aux eſprits des hommes, elle feignoit & ſimuloit toutes les autres actions. Et ne faut trouver étrange qu'une même perſonne erre en un point, & en toutes les autres choſes ſoit fin & accort. Les mélancoliques ſont cauteleux & malicieux. Diſons choſe plus vraiſemblable. Le pere de Marthe a

été toujours fort factieux par la commune renommée. Il a vu que sa fille, laquelle, comme même ses autres enfans, lisoit toujours des livres de diablerie, & principalement celui du Diable de Laon, étoit fort propre à telles gentillesses & fictions diaboliques ; joint que plusieurs Prêtres, spécialement le Théologal d'Orléans, à ce qu'elle nous a dit, lui confirmoient cette opinion, qu'elle avoit le Diable au corps. Pource il l'a menée à Notre-Dame des Ardilieres, à Saumur, à Angers, à Clery, à Orléans, enfin à Paris ; si c'étoit par une folie, pensant que sa fille eût le Diable au corps, ou pour faire quelque nouveau remuement, ou par avarice, Dieu le sait : appartient au Parlement d'y pourvoir. Mais la vérité est que plusieurs ont baillé de l'argent au pere ; M. de S. M. vingt écus, les autres trente, les autres plus ou moins. Même le pere, étant à Paris, est allé demander de l'argent aux gens d'Eglise, jusqu'aux simples Religieux, pour achever cette sainte entreprise. Et ne faut douter que si l'affaire eût réussi, il n'eût beaucoup gagné d'argent, & qu'on ne l'eût menée quêter par les maisons, comme la mere de frere Clément, ce méchant & maudit Apostat, duquel j'ai horreur de me souvenir. Voilà pour ceux qui demandent *cui bono ?*

Nous avons montré que Marthe n'étoit ni n'est point inspiritée ; nous avons réfuté les raisons de ceux qui ont eu opinion contraire : voyons les témoignages des plus sages & plus prudens. Marthe est menée à Angers pour être exorcisée : le révérendissime Evêque Miron, homme sage & fort avisé, ne la veut point exorciser, que premierement il ne l'ait éprouvée, & qu'il ne sache au vrai qu'elle soit possédée. Il la fait retenir, la nourrit, & par quelques jours ne lui fait boire que de l'eau bénite, de quoi elle n'est ni changée ni émue. Quelques jours après lui fait apporter de l'eau commune non bénite en un bénitier ; lors Marthe voyant ce bénitier, se couche, se débat & fait ses grimaces ordinaires. Puis le Sieur Evêque lui dit qu'il avoit un morceau de la vraie Croix, prend une clef de fer, l'enveloppe dignement en un taffetas en façon de relique, l'offre à baiser à Marthe ; & sur le champ elle commence à faire ses diableries. Peu après dit, qu'on m'apporte mon grand livre d'exorcismes ; se fait apporter un Virgile, commence à dire, *Arma, virumque cano* ; lors Marthe pensant être les paroles de l'exorcisme, tombe à terre, & se tourmente du mieux qu'elle peut. Enfin la feintise étant découverte, le Sieur Evêque la renvoye, & ne

veut point prophaner les ſacrés myſteres de l'exorciſme pour chaſſer ce Démon contrefait. Les autres imiterent la ſageſſe de ce Prélat.

Qu'a-t-il été fait à Clery & à Orléans? L'Official, bien aſſiſté des plus ſages du Clergé, a défendu à tous Prêtres du Diocèſe d'Orléans d'exorciſer Marthe, ſur peine de ſuſpenſion *à divinis*. Ce ſeroit choſe longue de vouloir raconter tout ce qui s'eſt fait à Orléans pour découvrir l'impoſture de ladite Broſſier : nous n'en dirons que deux des plus gentilles. Premierement on lui apporta un gros Deſpautere, relié à la façon ancienne, avec des ais & des fermoirs de cuivre ; on l'ouvre & on lui baille à lire ; elle tombe ſur ce paſſage : *Nexo xui, xun vult. Texo xuit, indéque textum*, leſquelles paroles penſant ladite Marthe être diaboliques, commence à ſe renverſer (mais doucement comme devant), & faire ſes virevouſtes ordinaires. L'autre eſt, que Meſſieurs du Clergé d'Orléans voulurent expérimenter le grand remede, qui eſt le parfum, pour chaſſer ce Démon : on met le feu à ce parfum, on lui préſente ces vilaines & puantes vapeurs au nez, étant liée à une chaire & jouant des pieds, elle commence à crier, pardonnez moi, j'étouffe, il s'en eſt allé.

La description de ce parfum diabolique, extrait du Livre intitulé : Flagellum dæmonum, *est telle.*

Prenez du soufre, de l'assa fœtida, du galbanum, de l'hypericum, de la rue, toutes ces choses bénites de leur propre bénédiction soient jettées dessus le feu, & que la fumée soit offerte aux narines du Possédé. Ce remede est excellent *ad fugandos & fumigandos dæmones.* De la vertu de ce remede je n'en dirai rien ; mais je suis étonné comme ils veulent chasser les Diables par odeurs si puantes, vu que Porphyre & Psellus, Philosophes Platoniciens, disent que tels parfums sont les délicatesses des Diables. S'il m'étoit permis de réformer cet antidote, j'y voudrois ajouter de l'atriplez fœtida, appellée des Grecs γαςροσμὸς, de l'herbe de coriandre & de l'eruca sylvestris : sont toutes herbes cordiales pour les Démons.

Toutes ces choses qui ont été faites sont la plûpart absurdes & ridicules ; & toutefois elles ont trouvé leurs défenseurs, non-seulement du peuple ignorant, mais quasi de tous états : & pource le Parlement ayant longuement & diligemment tout considéré, pour appaiser toutes divisions

qui en pouvoient sourdre, a fait l'Arrêt qui ensuit :

Extrait des Registres du Parlement.

Vu par la Cour, la Grand-Chambre & Tournelle assemblées, l'Arrêt du deuxieme jour d'avril dernier passé, par lequel étoit ordonné que Marthe Brossier, prétendue possédée du malin Esprit, seroit baillée & délivrée au Lieutenant Criminel de cette ville ; les Rapports des Médecins des 7, 8, 13, 14, 17, 19, 20 & 21e jours d'avril dernier ; 8 & 18 du présent mois ; & autres Actes & Attestations, par lesquels appert que Marthe Brossier n'est possédée d'aucun Esprit malin ; Actes Capitulaires des Chapitres d'Orléans & de Clery des 17 mars, 18 & 19 septembre 1598, par lesquels défenses avoient été faites à tous Prêtres dudit Diocèse d'exorciser ladite Marthe Brossier, sur peine de suspension *à divinis.* Ouis Maîtres Pierre Lugoly, Lieutenant Criminel en la Prevôté de Paris ; & François de Villemontée, Substitut du Procureur Général du Roi en ladite Prevôté, sur les déportemens de ladite Brossier : Conclusions du Procureur Général du Roi : & tout considéré,

Ladite Cour a ordonné & ordonne que ladite Marthe Broſſier, Silvine & Marie Broſſier ſes ſœurs, Jacques Broſſier leur pere, étant en cette ville, ſeront menés & conduits en la ville de Romorantin, lieu de leur demeure, par M. Nicolas Rapin, Lieutenant de Robe-courte en ladite Prevôté. Et ladite Marthe Broſſier par lui laiſſée en la garde dudit Jacques Broſſier ſon pere, auquel ladite Cour fait inhibitions & défenſes, ſur peine de punition corporelle, de la laiſſer vaguer ni ſortir hors ladite ville ſans ordonnance & permiſſion de M. Paul Gallus, Juge-Châtellain de Romorantin, auquel enjoint obſerver les actions de ladite Marthe Broſſier, en faire procès-verbaux, & les envoyer pardevers ladite Cour de quinzaine en quinzaine, & outre l'avertir & certifier de ce qu'il verra être à faire. Et en cas de contravention par ledit Jacques Broſſier procéder contre lui & autres s'il y échet par les voies ordinaires de la Juſtice. Et ſera le préſent Arrêt exécuté par vertu de l'extrait d'icelui. Fait en Parlement, le 24e jour de mai 1599.

Signé, VOYSIN.

Il ne ſe peut dire avec combien de prudence & conſidération cet Arrêt a été don-

né ; & toutefois ces pauvres ames aveuglées ont par icelui voulu confirmer leur erreur, disans, si Marthe avoit le Diable au corps, il la falloit remettre entre les mains des Ecclésiastiques pour l'exorciser ; si elle ne l'avoit point, il falloit publiquement & exemplairement punir cette imposture. Mais il faut que nous croyons que l'Evêque d'Angers a connu l'imposture, le Clergé d'Orléans l'a connue, défendant de l'exorciser ; les Médecins de Paris (peu exceptés) l'ont évidemment connue & déclarée ; Messieurs du Châtelet l'ont du tout découverte ; le Parlement l'a vue clairement, & a renvoyé cette misérable fille à son pere, ainsi qu'elle desiroit, promettant que jamais on n'endroit parler d'elle. En quoi ladite Cour a usé de miséricorde. Pourquoi il ne l'a grievement punie ; ce n'est à nous de nous enquérir davantage, ains de nous contenir en notre office & vacation, de craindre Dieu, d'honorer le Roi, d'obéir aux Magistrats. Qui leur résiste, résiste à l'ordonnance de Dieu. Cependant louons Dieu & lui chantons un hymne, pource que sa miséricorde est multipliée dessus nous, & sa vérité demeure éternellement.

Ce vrai diſcours par ſa lecture
Découvre au peuple une impoſture,
Et rend pluſieurs cerveaux guéris :
Ceux qui ſouloient par cette fourbe
Affiner l'indiſcre tourbe,
Ne ſont aſſez fins pour Paris.

LETTRE *ſur l'origine de l'uſage de réciter trois fois* Ave Maria *à midi* (1).

DANS ce que le R. P. Texte a écrit ſur un ancien jetton orné de la légende, *Ave Maria* (2), il a appellé au ſecours de l'explication qu'il en donne, deux Ordonnances de Louis XI. *la premiere*, dit-il, *datée du premier Mai* 1472, *fut donnée pour faire réciter la Salutation Angélique trois fois le jour, au ſon de la cloche ; pour ce qui eſt de midi, Louis XI. ne fit que renouveller ce qui ſe pratiquoit ſous Louis le Gros, décédé en* 1137.

Il me paroît que l'on peut réduire ce paſſage du R. P. Texte, à deux propoſitions ; l'une conſiſte à aſſurer que ſous Louis le Gros, décédé en 1137, la prati-

(1) Mercure de France, avril 1744.

(2) Voyez le trente-quatrieme volume, p. 91, où ſe trouve cette explication du Pere Texte.

que de réciter à midi la Salutation Angélique, subsistoit déja, & que c'étoit ce Roi qui l'avoit ordonné ; l'autre proposition est que Louis XI. ordonna le premier mai qu'on récitât la Salutation Angélique trois fois le jour au son de la cloche.

Quelque haute que soit l'idée que j'ai des profondes recherches du sçavant Pere Texte, je crains bien qu'il ne se soit trompé au sujet de l'Ordonnance de Louis XI. & ce qui me porte à le craindre, est que selon les monumens du regne de Louis XI. ce Prince n'institua que l'*Ave Maria* de midi & non pas celui du matin ni celui du soir, que quelques monumens, échappés à la sagacité de ce Pere, prouvent être plus anciens que le regne du même Louis XI.

A l'égard de l'établissement de l'*Ave* de midi, voici ce qu'en dit l'Auteur de la chronique du Greffier de l'hôtel de ville de Paris, qui étoit contemporain. « Et le-
» dit premier jour de mai 1472, fut fait à
» Paris une moult belle & notable proces-
» sion en l'Eglise & fait ung presche-
» ment bien solemnel par ung Docteur
» en Théologie, nommé Maistre Jehan
» *Beete*, natif de Tours, lequel dist &
» déclaira entre autres choses, que le Roi
» avoit singuliere confidence en la benois-

» te Vierge Marie, prioit & exhortoit
» ſon bon populaire, manans & habitans
» de la Cité de Paris, que doreſnavant à
» l'heure de midi que ſonneroit à l'Egliſe
» dudit Paris la groſſe cloche, chacun
» feuſt fléchi ung genouil en terre, en di-
» ſant *Ave Maria*, pour donner bonne
» paix au Royaume de France ».

Parmi les Hiſtoriens modernes, je me contenterai, de crainte d'être long, de citer ce qu'en dit le Pere Daniel, en une ſimple ligne à la fin de la vie de Louis XI. *Ce fut lui*, dit-il, *qui établit en France la coutume de ſonner* l'Angelus *à midi.*

Pour que je ceſſe de craindre que le R. P. Texte n'ait pris le change dans ce qu'il a écrit ſur l'établiſſement des *Ave* ou *Angelus*, je prends la liberté de lui demander où ſe trouve l'Ordonnance du Roi Louis le Gros, qui, ſelon lui, établit à midi la récitation de l'*Ave*? Je ſuis d'autant plus curieux de la connoître, que ni Ducheſne, ni Dom Mabillon, ni M. du Cange, ni Dom Martenne, tous quatre grands Scrutateurs des anciens monumens de la Monarchie, ne diſent rien de cette Ordonnance, quoique les trois derniers euſſent eu occaſion de la produire dans ce qu'ils ont écrit ſur la Salutation, *Ave Maria*, ſi elle leur eût été connue. M. Se-

coussé, qui supplée à ce qui manque au Recueil d'Ordonnances de M. de Lauriere, & Dom Martin Bouquet, Bénédictin, qui ramasse tous les monumens qui regardent nos Rois, auront, sans doute, beaucoup d'obligation au P. Texte, s'il leur indique où est contenue la teneur de cette Ordonnance; en mon particulier, je le prie de la transmettre en son entier au public par le canal du Mercure, afin qu'on revienne du préjugé où l'on est, que la Salutation Angélique du soir & du matin est d'un établissement plus ancien que celle de midi.



RE'PONSE

RÉPONSE *à la Lettre précédente* (1).

» Vous me demandez, Monsieur, si
» la priere appellée communément l'*Angelus*, a commencé sous Louis VI. & si
» Louis XI. l'a ordonnée le matin & le
» soir, comme à midi.

Je vous dirai, qu'à juger du premier chef par ce qu'on en lit dans le Dictionnaire de Trévoux, c'est Louis VI. dit le Gros, décédé en 1137, qui a ordonné le premier l'*Angelus*. Voici les termes qui y sont insérés.

La Salutation Angélique est une Priere qu'on fait à la Vierge, qu'on nomme l'Ave Maria, *qui contient les mêmes paroles que l'Ange lui dit, quand il lui annonça le Mystere de l'Incarnation*, Salutatio Angelica; *elle a été introduite par l'Ordonnance de Louis VI. Il y a positivement* Louis VI. sans d'*Errata* qui le corrige, *comme le dit Robert Gaguin dans ses Chroniques. Elle ne se fit d'abord qu'à midi, mais depuis elle s'est faite aussi au son de la cloche qu'on sonne au point du jour, & à sept heures du soir, qu'on nomme* le couvre-feu, &

(1) Mercure de France, novembre 1744.

par corruption carfou ; ce terme *depuis*, insinue que les Auteurs du Dictionnaire parlent de Louis VI. puisqu'il est constant que dès 1300, 172 ans avant l'Ordonnance de Louis XI. on disoit en France l'*Angelus* au couvre-feu, comme je le prouverai.

M. César de Rochefort, Docteur ès Droits, Aggregé au Collége de la Sapience de Rome, Auteur de plusieurs Ouvrages, fondé également sur une autorité, a mis dans celui qui a pour titre : *Dictionnaire général & curieux, contenant les principaux mots, &c.* que ce fut Louis XI. qui en 1472 ordonna de réciter l'*Angelus* aux heures qu'on le fait aujourd'hui ; on y lit p. 24.

Ave Maria, *Louis XI. ordonna dans son Royaume la Salutation Angélique, qui se dit le matin, à midi & le soir. Ce fut le 1 mai 1472, Mezeray, dans la vie de Charles VIII. Jean XXII. avoit déja institué cette dévotion à la Vierge ; ce qu'il y a de plus important*, dit l'Auteur dans sa préface, *est que les citations sont fort régulieres.*

Un troisieme sentiment sur l'origine de l'*Angelus* à midi, de la découverte duquel je vous suis redevable, & qui efface les deux premiers, me paroît plus solide ; il

eſt fondé ſur le texte de la Chronique d'un Greffier de l'Hôtel de ville de Paris, contemporain de Louis XI. & que vous rapportez au lieu des termes de l'Ordonnance de ce Roi, qui ſeroit ſans réplique; on lit dans cette Chronique : « Et ledit
» premier jour de mai 1472, un Doc-
» teur déclara que le Roi exhortoit ſon
» bon populaire ... que doreſenavant à
» l'heure du midi chaſcun feuſt flechi
» un genouil en terre en diſant, *Ave Ma-*
» *ria*.

Vous me permettrez, M. de continuer cette réponſe par des découvertes que j'ai faites depuis ſur le même ſujet de l'*Angelus*.

Il y a eu des Synodes en France avant le regne de Louis XI. où l'*Angelus* a été ordonné. Le ſçavant Dom *Martenne* en rapporte deux exemples dans ſes Anecdotes.

Le premier ſe lit en ces termes, *ex ſtatutis Domini Simonis, quondam Epiſcopi Nannetenſis*, art. V. *de Ignitegio. Item præcipimus, ut ipſi faciant hora conſueta pulſari campanas in Eccleſiis ſuis, ad ignitegium Gallice* couvre-feu *& præcipiant Parochianis ad pulſationem hujuſmodi dicere genibus flexis, verbum Salutationis ab Angelo glorioſæ Virgini Mariæ* Ave

Maria, *& ex hoc lucrantur decem dies Indulgentiæ.*

Ce grand Prélat, si dévot à la Vierge, mérite bien d'être connu; c'est *Simon de Langres*, unique Evêque de Nantes de ce nom, en 1366, & ensuite de Vannes, selon le P. Echard, & que Froissart, L. I. ch. 211, appelle homme d'Eglise d'une grande prudence.

Il fut le 21 Général de l'Ordre S. Dominique, & un des deux Légats envoyés en France par Innocent VI. & choisi par Charles, Dauphin & Régent du Royaume, pour travailler au Traité de *Bretigny.*

L'autre exemple, tiré du même livre de Dom Martenne, nous donne au sujet de l'*Angelus* une époque plus ancienne.

Statuta Synodalia Ecclesiæ Trecorensis (Treguier) *art. LXVIII. Item præcipit Dominus Episcopus omnibus Curatis Diœcesis Trecorensis, in virtute obedientiœ, quod de cœtero pulsetur Campana in Ecclesiis suis, ante ignitegium, & quod sit inter duas pulsationes spatium unius* Ave Maria.

L'année de ce Synode, & le nom de l'Evêque, ne sont pas marqués, mais comme ensuite viennent *Statuta Synodalia*

Alani, Episcopi Trecorensis, post annum M. CCC. XXXIV. *edita*, le Synode, qu'on vient de citer, doit être nécessairement plus ancien.

Cette maniere de prier le soir fut plus étendue dans le Concile de la Province de Sens, tenu à Paris, dans le Palais alors Episcopal, situé sur le bord de la Seine, auquel présida *Guillaume de Melun*, Archevêque de Sens; en voici les termes, Art. XIII. *Item authoritate dicti Concilii præcipimus ut observetur inviolabiliter ordinatio facta per sanctæ memoriæ Joannem Papam XXII. de dicendo ter* Ave Maria, *tempore ignitegii, &c. Actum in Palatio Episcopali Parisiensi anno millesimo trecentesimo quadragesimo sexto die XIV. Martii.*

Quelques Historiens disent que cette Bulle de Jean XXII. donnée le 13 octobre 1318, est *le commencement & l'origine de la Priere que nous appellons l'*Angelus; mais outre qu'ils avouent avec Reynal, qu'on la pratiquoit déja en France, savoir à Xaintes. *Cum pius mos in Xantonensi Ecclesia susceptus esset, Pontifex decem dierum Indulgentiam concessit.* Outre cela, dis-je, Bzovius, qui écrivoit à Rome dans la Bibliotheque du Vatican, par l'ordre de Paul V. & que personne n'a

réfuté, a mis dans ſes Annales quatre-vingt ans auparavant Jean XXII. que le Pape Grégoire IX. perſécuté par l'Empereur Frédéric II. avoit ordonné de réciter trois fois cette Priere à genoux le matin & le ſoir.

Il ne dit pas d'où il a tiré ce fait, comme il cite Naucler à l'égard du *Salve Regina*, ordonné par ce Pape, Priere qu'il attribue à Dom Herman, Bénédictin, en 1060; mais ce témoignage de Bzovius mériteroit quelque attention.

Neanmoins, pour ne rien avancer que de poſitif, je dis qu'on a d'abord récité l'*Angelus* au couvre-feu avant 1318, enſuite Louis XI. à midi en 1472, & enfin l'époque la plus ancienne que j'aie pu découvrir pour trois fois par jour, eſt celle de Léon X. élu en 1513, lequel, à l'inſtance du Cardinal Briçonnet, Evêque de Meaux, & Abbé de ſaint Germain-des-Prés à Paris, accorda des Indulgences à ceux de ce Diocèſe & du fauxbourg ſaint Germain, qui réciteroient à genoux cette Priere le matin, à midi & le ſoir.

De nos jours, Benoît XIII. de ſainte mémoire a accordé le 14 ſeptembre 1724 cent jours d'Indulgence à tous ceux qui réciteroient à genoux la même Priere, &

il ajoute une Indulgence pleniere pour ceux qui pratiqueroient cette dévotion, & communieroient un jour de chaque mois, à leur choix.

L'ORIGINE des Masques, Mommeries, Bernez & Revannez ès jours gras de Caresme prenant, menez sur l'âne à rebours, & charivary; tirée du Livre de la Mommerie de Claude Noirot, Juge en la Mairie de Lengres (1).

ON est presque toujours obligé de remonter jusques à la naissance du monde, pour trouver la source des coutumes & des usages les plus frivoles. Les choses absolument nécessaires à la vie ont d'abord été l'objet de l'attention des hommes: quant à celles qui sont simplement utiles, ils ne se sont attachés à la plûpart que dans la suite des tems. Mais une fois la faim & la soif appaisées, ils ont aussi-tôt pensé au plaisir.

Les larges feuilles de la plante appellée *Arction* par Galien & Dioscoride, furent les premiers masques dont se servirent les hommes dans leurs déguisemens. Ils em-

(1) Le Conservateur, février 1757.

ployerent auſſi au même uſage pluſieurs autres plantes, juſqu'à ce qu'ils préférerent de ſe frotter de diverſes drogues qui donnoient à leur peau telle couleur qu'ils vouloient.

On ne ſait trop à qui attribuer l'invention des maſques d'écorce, de terre, ou de toile, dont il eſt parlé dans les Auteurs Grecs & Latins, & qui ſont encore en uſage aujourd'hui. Diomedes & quelques autres prétendent que ce fut Theſpis qui s'en ſervit le premier. Ce pere de la Tragédie vivoit du tems de Solon, & Suidas rapporte que d'abord il joua ſes pieces le viſage peint de vermillon, puis couvert de plante de pourpier, & qu'enfin il inventa le maſque de ſimple toile. Il dit ailleurs que, ſelon l'opinion de quelques-uns, Cherile, Poëte Athénien, contemporain de Theſpis, eſt l'inventeur de ce maſque; plus bas il ajoute que le premier qui fit paroître ſur les tréteaux le maſque de femme, fut Phrinicus, diſciple de Theſpis; & dans un autre endroit, il dit que ce fut Eſchille.

Nous allons tranſcrire quelques morceaux qui regardent certains uſages pratiqués du tems de l'Auteur, pendant le Carnaval.

La matiere des jeux & railleries que ſe

met ſur le théatre du Carnaval par les ſuppôts & Officiers de ce grand Prince Mardi-gras, ſont entre autres ces miſérables maris inſenſibles & gangrenés, qui trop cruellement traités par les gormades & imperieuſes ordonnances de leurs cheres amours, en portent quelquefois les marques ſanglantes imprimées au viſage.

Car ils ſont ès places publiques de la ville, pendant ces jours diſſolus, revannés en figure, & élancés en l'air par quatre rudes eſtaffiers deguiſés qui portent un fantôme de paille ſur un linceul, auquel ils mettent le nom de ce pauvret qui eſt moqué. Cette licence eſt tirée & faite à l'imitation du quereleux & laſcif paſſe-tems, duquel ſe ſervoient ces anciens fols eſcariattres, qui battans le pavé de nuit, avoient de coutume de ſe ſaiſir des plus foibles en cette ſorte les jetter violemment en l'air, que les Latins appelloient *ſago jactare.* Les Italiens l'appellent *Sbalzar*, & les François *Berner*, parce que notre ancienne langue appelle le *ſagum*, *berne*, mot tiré par aventure du Grec, à cauſe que les Doriens appellent cette façon de revanner & berner, *Bernéſthai.*

C'étoit l'un des exercices de ces ténébreux inſolens du paſſé, entre les Grecs qui affrontoient quelquefois le ſage So-

crate, & des Princes Néron & Othon. Mais de cette dangereuse folie, il advenoit souvent que ceux qui étoient violemment précipités, étoient ou froissés & meurtris, ou étrangement offensés en leur santé, tombans sur le pavé, faute d'être bien reçus.

Au même tems qu'on berne la figure de cet homme battu par sa femme, est le voisin conduit sur un âne à rebours, & mené triomphant par une troupe folâtre déguisée de masques hideux, & vêtemens fantasques, brayant d'une voix confuse & insolente, & se moquant de ce misérable éperdu, qui est ja par aventure trop vivement tourmenté par la grêle domestique & ordinaire que lui dérobe le jugement, suivent en cette sorte avec poëles, pots, soufflets, vieux halecrets, bouteilles, flacons, jambons, ce beau Silene chevauchant l'âne environné de ces Faunes & Naïades, qui heurlent à l'ancienne modes des Ministres (1) Pha-

(1) Nom que l'on donnoit à des Mimes qui couroient les rues barbouillés de noir, vêtus de peaux de mouton, portant des paniers pleins de différentes herbes, comme du cerfeuil, de la branche-ursine, de la violette, du lierre & des couronnes. Ils dansoient en cadence, & ils étoient couronnés de lierre à l'honneur de Bacchus. *Dict. de Trev.*

lophores. M. Boyer en la décision 297, nombre 14, dit qu'en plusieurs lieux de la France, l'homme frotté par sa femme est conduit sur un âne par le plus proche voisin, qui est bien obligé de ce faire à peine de l'amende, & que Maître Jehan de Haultecourt, Conseiller à Bourdeaux, n'ayant voulu faire ce bon office à son voisin, de le mener par la ville monté sur l'âne, paya l'amende de dix livres. Mais en certains endroits ce n'est pas celui qui est étrillé par sa femme qu'on traîne sur l'âne, c'est le voisin qui est condamné de seoir sur cette bête, & d'aller par la ville faire le sot, accompagné de ses autres voisins déguisés & barbouillés, qui crie sur cet âne à haute voix: *Ce n'est pas pour mon fait, c'est pour celui de mon voisin.*

Cette âniere insolente est suivie d'une autre renommée solemnité, appellée *Charivary*, qui n'est autre chose qu'un tribut que les suppôts & clercs de ces jours gras levent sur ceux qui pendant l'année sont entrés en secondes nôces.

Cet impôt se leve à Tholose & Cahors, sur les Bigames, & s'ils ne composent, *fit cum ingenti solemnitate carivarium*: même en l'an mil quatre cent soixante & dix-neuf, y eut grand procès sur

ce sujet en la Cour de Parlement de Tholose, contre une femme âgée de soixante ans, appellée la Ligone, qui s'étoit remariée à un jeune homme. Mais il n'y eut rien de vuidé & terminé.

Après plusieurs définitions du mot *charivary*, plus doucement, dit notre Auteur, je le voudrois déduire de *caro varia*, changement de chair, chair fraîche, nouvelles amours, nouveau ménage, lequel n'étant prohibé, ains permis ne doit être sujet aux turbulens efforts du *charivary*, ci-devant condamné en notre Diocese, par Louis, Cardinal de sainte Agathe, Evêque de Langres, l'an mil quatre cent & quatre, qui fait défense non-seulement aux clercs, & ceux qui sont avancés en quelque ordre, de jouer ou se trouver au charivary, qui est souvent composé de figures vilaines & masques épouvantables, avec mouvemens deshonnêtes : mais aussi aux gens lais, à peine d'excommunication, & de dix livres d'amende. Ce qu'a été confirmé par Charles son successeur, l'an mil quatre cent vingt & un. Et comme autrefois, & du tems du Roi Charles, les Charivaryans eussent levé en la ville de Langres notable somme de deniers sur les remariés, fut par lettres patentes de Sa Majesté, en

date du dixieme ſeptembre, l'an mil quatre cent & quinze, ordonné que le denier ſeroit reſtable & rendu aux Echevins, & qu'à ce faire ils ſeroient contraints par toutes voyes, pour être employé aux fortifications, réparations, & emparemens de la ville. Mais auſſi ils peuvent être tirés en action d'injure, par la réſolution de nos Docteurs François.

L'Auteur, à la ſuite de ſon traité des Maſques, rapporte quelques articles tirés du cinquante-deuxieme Arrêt du livre intitulé *Arreſta Amorum*. En voici le titre: *Des maris ombrageux qui prétendent la réformation ſur les priviléges des maſques tendant à fin de faire corriger les abus, qui s'y commettent, & limiter le tems qu'ils doivent demeurer, ou aſſiſter en chacune maiſon, où ils iront maſqués.*

PREMIEREMENT.

Pour le bien & utilité publique, franchiſe & liberté commune il eſt permis à toutes gens aller en maſques aux jours & heures ci-après déclarés. Fors & excepté aux marchands, & gens de baſſe condition, auſquels le maſquer eſt du tout défendu, ſi ce n'eſt les veilles & jours de fêtes de leur Paroiſſe, leſquels jours leur

eſt loiſir en uſer ſelon toutefois qu'il ſera dit ci-après. Et n'entendoit par ce les priver d'aller en momon, en robes retournées, barbouillés de farine ou charbon aux viſages, de papier, portant argent à la mode ancienne. *Item*, combien qu'il eſt permis à toutes perſonnes, les deſſus nommées exceptées, néanmoins les jeunes gens venans droit de la fournaiſe, & qui de nouveau ſe mettent au monde, ſe doivent abſtenir de maſquer, ſans avoir avec eux quelqu'un des anciens compagnons, maſquiers exercités au fait d'amours, pour les déduire, & apprendre l'état & conduite qu'ils doivent garder avec les Demoiſelles.

Item, que leſdits nouvellement imprimés maſqués ne ſe doivent adreſſer de plain bon, & premiere arrivée aux apparentes Demoiſelles, mais par degré doivent premierement faire la cour aux Demoiſelles des Demoiſelles : & puis aux autres filles, & ayant tenu ce train par un an, ou deux, ſe pourront aventurer, & ſe jetter ſur les bien honnêtes apparentes.

Item, parce que le maſquer eſt choſe ſi très-utile pour exercer les jeunes gens au fait d'amours, voulons leſdits maſqués être en tout, & par-tout favoriſés, &

traités en toutes graces & honneurs : est ordonné, & expressément enjoint à toutes personnes de quelque état ou condition qu'ils soient, qu'ils ayent à donner confort, aide, port & faveur à tous lesdits masqués en quelque maniere que ce soit, ouvrir leurs maisons, sans les faire songer à la porte, & sans dire qu'il n'y a personne ou qu'on est couché, & sans faire absenter, celer, ou retirer leurs femmes par l'huis de derriere à leur arrivée.

Item, qu'à iceux masques en sale entrés, seront tenus tous les assistans non masqués, quitter & laisser la place & les Demoiselles, pour les mener dancer ou deviser à part, ainsi que bon leur semblera.

Item, que pendant que lesdits masqués danceront ou entretiendront les Demoiselles, est étroitement défendu à tous maris & amis, n'empêcher iceux masqués en leur parlé, ni écouter ou approcher d'iceux masques & Demoiselles de six pieds de près, de ne regarder ou faire signes ausdites Demoiselles, de se retirer, sur peine d'être appellés jaloux.

Item, & encore moins entreprendront iceux maris emmener les Demoiselles pendant qu'elles seront entretenues par

les masqués, posé qu'ils se disent être de loing, ou que les chevaux se morfondent, ne faindront être malades pour se retirer, ne gratteront leurs têtes, ou feront aucun signe, ou apparence d'être marris, & sur la peine susdite; se pourront toutefois cependant lesdits maris promener par la sale, sans regarder iceux masqués & Demoiselles, & entretenir l'un l'autre, si bon leur semble, ou se pourront retirer chez eux, sans toutefois qu'avec leurs Demoiselles ils puissent laisser de ces vieilles que l'on nomme faux-danger, pour contrôler, & leur faire rapport de ce qui auroit été fait & dit en la compagnie.

Item, qu'où il se trouveroit quelque mari si ombrageux & si sot, qu'il voulût contrevenir ès choses susdites, ou donner empêchement & fâcherie ausdits masqués, dès-à-présent comme dès-lors il est appellé jaloux, plein de mauvaise grace, & apte à être C....

Item, qu'à tous masques est donnée liberté d'entrer ès maisons, & jouir du privilége à eux donné, pourvu toutefois qu'eux arrivés en une maison, ils n'auront pour danser & entretenir Demoiselles, qu'une heure, & icelle finie seront tenus eux retirer & faire place, ou se dé-

masquer, lesquels démasqués seront tenus & réputés compagnons de l'assemblée; & seront tenus les maîtres & maîtresses du logis, & autres assistans remercier lesdits masqués de la visitation & honneur qu'ils font à la compagnie, & leur faire prêter un bonnet, s'il n'en ont apporté, & a semblé à ladite cour d'amour, le tems d'une heure être suffisant, s'ils sont bons harengueurs, pour donner à entendre leur affection & vouloir à la Demoiselle, & leur est enjoint de non-user aux Demoiselles de paroles perdues, comme de les interroger de leur ménage, ou bien que coûtent les patenostres, & tels & semblables impertinences & sots propos: mais doit du beau premier bord entrer en la matiere d'amour, appendences ou dépendances, si ce n'étoit aux vieilles & anciennes ausquelles l'on pourra parler de la journée de Montlhery, ou de la mort du Connetable.

Item, si lesdits masqués ne pouvoient pour les difficultés & assurées réponses des Demoiselles, dedans l'heure parachever le propos, auront la discrétion faire point, & remettre le tout au lendemain, ou prendre autre assignation.

Item, est défendu à tous masques de supposer le nom d'autrui, mêmement

des Princes, nommer autre pour lui : & bien leur eſt permis contrefaire le langage, & mentir tant que bon leur ſemblera.

Item, il eſt expreſſément défendu à tous maris de n'aller maſquer pour charger & entretenir leurs femmes, feignans être quelqu'un, duquel ils ſont en doute voulant eſſayer la prud'hommie de leurs ſuſdites femmes : & c'eſt pour éviter aux grands inconvéniens qui en ſont ſurvenus depuis dix ans en ça, à la grande ruine de l'état deſdits maſqués, pour leſquels obvier, eſt enjoint à tous les ſujets d'amour, faire garder & entretenir cette préſente ordonnance, ſans l'enfraindre en aucune maniere.

Item, a ſemblé être bon & honnête audit conſeil d'amours, que leſdits maſqués arrivés avec tabourin en compagnie, où il y a Demoiſelles qui jouent au cent, ou autre jeu, icelles Demoiſelles être par honneur tenues laiſſer le jeu pour danſer & deviſer avec iceux maſques, & où leſdits maſqués n'ameneroient tabourin, de ce qu'elles doivent faire, leur a été remis à leur diſcrétion. Nonobſtant que ſi elles étoient en perte, & leſdits maſqués les vouluſſent rembourſer, elles ſeroient tenues de laiſſer ledit jeu, & ſi elles ga-

gnoient, & qu'elles voulussent deviser avec lesdits masqués, elles ne seront réputées avoir coupé la queue.

Item, pour ce que par ci-devant sont advenus plusieurs grands inconvéniens, aux moyens de révélations desdits masqués, advenues par les menétriers & joueurs d'instrumens, connoissants lesdits masqués; par leurs accoustremens, marché, & contenance, maniere de danser, & autres signes & indices, pour obvier à tel abus, est expressément défendu ausdits menétriers, & joueurs d'instrumens, de ne reveler, dire ou découvrir, que sont lesdits masques, sur peine de fraction de leurs tabourins, & brisement de flûtes sur les têtes pour la premiere fois, de mille buffes pour la seconde, & pour la tierce de punition corporelle.

LETTRE *écrite de Londres, par M. Désormes, Comédien, sur ce qui est arrivé dans cette ville lorsqu'on voulut y établir un Théatre François* (1).

PLUSIEURS Anglois, distingués par leur naissance & par la protection qu'ils accor-

(1) Lettres sur quelques Ecrits de ce tems, tom. 2.

dent aux arts, ſouhaitoient depuis long-tems une Comédie Françoiſe à Londres. M. Monet, que vous avez vu autrefois Directeur de l'Opera Comique, & qui a beaucoup d'intelligence pour la conduite des Spectacles, a été inſtruit de ces diſpoſitions, & en a profité. Il a raſſemblé un certain nombre d'Acteurs & d'Actrices, qui ſe ſont déterminés à le ſuivre: jaloux ſans doute de faire briller dans une terre étrangere leurs talens déja connus dans nos Provinces, & de contribuer en même-tems à la gloire de leurs compatriotes par rapport au genre dramatique. Cette colonie n'a pu s'établir tranquillement dans une Iſle ſans ceſſe agitée par l'eſprit de parti, & qui ſaiſit avec avidité tout ce qui peut ſervir de prétexte à exciter des troubles & des factions. On a d'abord fait pleuvoir ſur la Troupe Françoiſe un déluge d'écrits ſatyriques, avant-coureurs de l'orage qui ſe formoit. L'ouverture de notre Théatre nous a préſenté toutes les horreurs d'un guerre civile.

La toile ſe leve, & dans l'inſtant un bruit affreux de ſifflets ſe fait entendre: nous ſommes accablés d'une grêle de pommes, de pierres, d'oranges & de chandelles. Quelques-unes de nos femmes s'évanouiſſent; les autres, en tournant leurs

triſtes regards vers la France, laiſſent échapper avec un ſoupir leurs brillantes idées de fortune. Notre ſuccès dépendoit de la premiere repréſentation : la finir étoit vaincre, ſelon la façon de penſer de ce pays-ci. Nous nous étions donné le mot, que quelque choſe qui arrivât, nous ne quitterions point la partie. Ainſi, malgré l'horrible tintamare dont nous étions auſſi effrayés qu'étourdis, nous nous avançâmes une Actrice & moi ſur les bords de la ſcene, & nous nous mîmes en devoir de commencer. Le tumulte redouble ; des loges on ſaute dans le parterre, du parterre on monte dans les galeries. Le Gentilhomme eſt confondu avec le Savetier. Mille épées nues brillent & ſe croiſent au milieu des cris, des huées & des gémiſſemens. On ſe bat à coups de canne ; on s'arrache les cheveux, les perruques & les cravates. La Nobleſſe & la Garniſon font pour nous ſoutenir des exploits que l'on ne connoît qu'à Londres. Figurez-vous voir un Duc ſe colleter avec un Porte-faix, l'aſſommer de coups de poing & de bâton, & celui-ci ne ſe rendre que quand la force & la voix lui manquent. Voilà comme on cabale ici. Cependant nous continuions de jouer, ou plutôt de geſticuler à tort & à travers. Il y eut un moment de ſilence ; nous crûmes

les mutins appaisés: c'étoit un calme perfide. Chacun alloit s'asseoir, & se disposoit à nous écouter, quand tout-à-coup on apperçoit un spectre hideux; il paroissoit tel à son visage déchiré & aux ruisseaux de sang qui couloient sur ses habits. Il monte sur un banc au milieu du parterre, montre ses plaies & excite le peuple. Le combat se renouvelle avec plus de fureur; on prend pour armes tout ce qui s'offre sous la main, les chandelles, les souliers, les pommes cuites & crues, les canifs, les plaques de fer, les perruques trempées de sueur & de sang tomboient à côté de nous & sur nous. L'Actrice avec qui je jouois a été frappée au sein de deux chandelles allumées.

On a ici un usage qu'il seroit à souhaiter qu'on adoptât en France, c'est de ne souffrir aucun Spectateur sur le théatre. Mais cette louable coutume pouvoit tourner à notre désavantage. Nos partisans craignoient avec raison que les ennemis ne songeassent à nous envelopper par derriere. Pour prévenir cet accident, cinq ou six Mylords, suivis bientôt de cent autres Gentilhommes, s'élancent l'épée à la main du fond du parterre sur la scene, & forment un rempart autour de nous, pour nous garantir de toute insulte. Au même

instant un des chefs du parti contraire demande audience ; on l'écoute. Une voix tremblante fait entendre ces mots : *Nous sommes vaincus par la force ; cédons, mes chers amis ; c'est moi qui vous en prie.* A peine a-t-il parlé, que l'orage s'est dissipé. On a fini la grande Piece, & la petite a été écoutée attentivement. Si le champ de bataille nous est enfin demeuré, nous en avons l'obligation aux seuls Mylords & aux seuls Officiers de la nation. Il y avoit dans le parterre quelques François, que nous y avions placés comme notre corps de réserve ; ils devoient laisser toute la gloire à la Noblesse Angloise, & n'agir qu'au cas que nos généreux défenseurs eussent le dessous. Heureusement qu'ils en ont été quittes pour leur bonne volonté. La Comédie finie, on donna un Sentinelle à notre Directeur, & on nous reconduisit chez nous avec une escorte.

Le lendemain, comme on craignoit le même désordre, les Mylords & les Officiers se rendirent de bonne heure à notre Spectacle, & s'emparerent du milieu du parterre, où ils formerent un bataillon quarré. Ils étoient sans épées, mais avec de forts & courts bâtons. Ils entourerent un Juge de Paix qui arriva, & qui lut un Acte du Parlement, par lequel on défen-

dit les épées & le tumulte, ſous peine d'être pendu. On cria *vive le Roi*, & la Piece commença. Mais, malgré le Juge de Paix & ſon Acte, nous fûmes ſalués des ſifflets & des hurlemens de la populace. Nos protecteurs tomberent auſſi-tôt ſur nos ennemis, ſans leur donner le tems de reſpirer. L'action dura peu, mais fut vive. Vous euſſiez dit une troupe de Cyclopes qui frappoient à grands coups redoublés ſur des enclumes. Il y eut force têtes caſſées, force dos meurtris, force bras diſloqués. L'aîle gauche étoit compoſée d'une troupe de Bouchers de notre parti, qui n'attendoient que l'ordre de leur Général. Ils avoient la meilleure volonté du monde de fendre quelques cervelles. Mais ils furent privés de ce plaiſir. On cria de nouveau *vive le Roi*, & les deux Pieces furent entendues & applaudies.

Le ſurlendemain, qui étoit hier, tout ſe paſſa fort tranquillement, à l'exception d'une fauſſe alarme, cauſée au milieu de la Piece par deux ou trois de nos amis, qui, par parentheſe, étoient François. Ils arriverent un peu pris de vin aux galeries, & voulurent s'aviſer de parler haut : on les mit à la porte à grands coups de bâton. Voilà, Monſieur, l'hiſtoire de notre réception chez ce peuple indomptable, que

l'on

l'on peut encore traiter de barbare. Mais autant qu'il montre d'orgueil & de férocité, autant la Noblesse & tous ceux qui sont au-dessus du commun font paroître de douceur, de politesse & d'humanité. Je ne sais, en vérité, ce que nous serions devenus sans leur victorieux appui. Je crois que le Théatre de Paris auroit pu nous donner place dans son Calendrier, comme à des martyrs du goût François.

Depuis que je suis ici, j'ai eu occasion de m'entretenir avec quelques Anglois qui ont vu la France, sur les Pieces que nous devons leur jouer. Ils ne veulent que du *Moliere* : ils m'ont dit franchement qu'ils avoient bâillé à Paris à nos Comédies modernes les plus goûtées. Ils ont, disent-ils, beaucoup de difficulté à les entendre ; & quand ils les ont pénétrées, ils ne se croyent pas dédommagés de la peine qu'ils ont prise. Ne seroit-ce pas, Monsieur, que les Comédies d'aujourd'hui sont trop fines, trop dénuées d'action, & ne portent que sur quelques nuances passageres, affectées aux personnes du grand monde : au lieu que Moliere a peint des vices & des ridicules généraux, qui conviennent à toutes les nations & à tous les états. Il y a partout, & ici autant qu'ailleurs, des Avares, des Misantropes, des Tartuffes, des Pré-

tieuſes, des Bourgeois Gentilhommes, des Valets fourbes, de fauſſes Agnès, des Cocus imaginaires (beaucoup moins à la vérité que de réels), des Fâcheux, des Etourdis, & principalement des Médecins ignorans & bouffons, &c.



ARTICLE II.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

APOPHTEGMES ou bons mots, traduits & paraphrasés en vers par M. Cocquard (1).

Secret pour vivre heureux.

APPLIQUEZ-VOUS à vous connoître;
Dans vos desirs fuyez l'excès,
Ne vous exposez point aux malheurs que font naître
Et les dettes & les procès.

Nosce te ipsum : ne nimiùm cupias : æris alieni & litis miseriam fac effugias. Brusonius.

Paroles de César, sur sa tranquillité, dans le tems que l'on conspiroit contre lui.

Le bruit qui se répand qu'on a juré ma mort
A ma tranquillité ne porte aucune atteinte;

(1) *Mercure de France, mai 1742.*

Il vaut mieux une fois ſubir un triſte ſort,
Que de vivre toujours en crainte.

Præſtat ſubire ſemel quàm ſemper timere. Tuningius.

Patience ſtoïque d'Iſabelle, femme de Ferdinand, ayeule de Charles-Quint.

Iſabelle enduroit une douleur mortelle.
Le remede pour moins ſouffrir,
Etoit de bien crier : qui, moi, crier, dit-elle ?
Non, non, j'aime encor mieux mourir.

V. l'Homme de Cour de Gracian, Max. xcviij.

Ne point parler de ſoi.

On mépriſe Alcidas, qui, ſuivant ſes caprices,
Se blâme quelquefois, & ſe loue encor plus :
C'eſt être fat d'étaler ſes vertus,
C'eſt être ſot de révéler ſes vices.

Laudare ſe vani, vituperare ſtulti eſt. Ariſtote, dans Valere-Max.

Maniere de ſe venger des Médiſans.

Hélas ! diſoit Platon, qu'importe
Si de moi Therſite médit ?
Je veux vivre de telle ſorte,
Qu'on ne croira pas ce qu'il dit.

At ego ſic vivam, ut maledico fides non habeatur. Antonius, in Meliſſâ.

Réponse de Pyrrhus à ceux qui le félicitoient sur la sanglante bataille qu'il venoit de gagner contre les Romains près d'Asculum.

Votre zele à mes yeux exprime trop de joie.
Il est vrai, du combat je sors ceint de lauriers ;
Mais la plûpart de mes guerriers
Du trépas ont été la proie.
Ah ! si sur les Romains, jaloux
De vos exploits & de ma gloire,
On nous voit remporter encor une victoire,
Mes chers amis, c'est fait de nous.

Si adhuc semel Romanos vincemus, actum est de nobis. Plutarque, en la Vie de Pyrrhus.

Paroles de Periclès mourant, aux principaux Citoyens d'Athenes, qui comptoient le nombre de ses victoires.

Mon bras s'est signalé par plus d'une victoire,
Mais la fortune eut part à mes exploits guerriers,
Et d'autres, en courant dans les mêmes sentiers,
Des traits de leur valeur ont enrichi l'histoire.
Cessez donc, chers amis, de compter mes lauriers ;
Conservez plutôt la mémoire
De ce qui fait ma propre & véritable gloire.

Dites (& ſatisfait je deſcends au cercueil) :
Tandis que de l'Etat il gouverna les rênes,
A nul Citoyen d'Athenes
Il n'a fait prendre le deuil.

Plutarque, en la Vie de Periclés.

Sur la Liberté.

Brutus, des Cinanois exigeant une ſomme,
Pour ne les pas ſoumettre à l'Empire de Rome,
Tous refuſerent de traiter.
La liberté, Brutus, quand on veut nous la vendre,
N'a plus rien, dirent-ils, qui puiſſe nous flatter.
Nos peres, qui d'eux ſeuls ont toujours ſu défendre,
Ne nous ont pas laiſſé de l'or pour l'acheter,
Mais ils nous ont laiſſé du fer pour la défendre.

Ferrum nobis à majoribus quo Urbem tueamur, non aurum quo Libertatem ab Imperatore avaro emamus, relictum eſt. Valer. Max.

Secret pour acquérir de la ſcience.

Comment peut s'acquérir votre talent divin,
Demandoit-on un jour à l'Orateur d'Athenes ?
En conſumant, dit Démoſthenes,
Encor plus d'huile que de vin.

Plus olei conſumendo quàm vini. Stobée.

Sotte excuse.

A ſon Maître un Eſclave ayant manqué de foi ;
Comme on levoit le bras pour châtier ce traître :
Pardon, dit-il, pardon, j'ai failli malgré moi.
Eh bien ! lui répondit ſon Maître,
Tu ſeras puni malgré toi.

Servus, *non volens erravi.* Herus, *non volens igitur pœnas dato.* Plutarq.

Sur le Silence.

Un Petit-Maître eut l'impudence
D'avancer que Solon, qui gardoit le ſilence ;
N'étoit apparemment qu'un ſot.
Mais Solon, pour punir ce ſoupçon téméraire,
Lui dit : Railleur, ſouvent un ſage ne dit mot,
Au lieu qu'un ſot ne peut ſe taire.

Solon cuidam dicenti illum ideo non loqui, quia inſanus eſſet ; nullus, inquit, ſtultus tacere poteſt. Bruſonius, l. 3, c. 29.

Mépris des affronts d'un Brutal.

Socrate, pour prix d'un bon mot,
Reçut des coups d'un maître ſot.
Un zélé Diſciple du Sage
Lui conſeilla d'abord d'intenter un procès
En réparation d'outrage ;
Mais quoique ſûr d'un plein ſuccès,

Socrate méprisant l'offenseur & l'offense:
Mon ami, dit-il, un cheval
Qui ruant contre moi m'auroit fait quelque mal,
Le traînerois-je à l'audience?

Si me Asinus calce impetisset, num diem illi dicerem? Tuningius.

Age propre au mariage.

A quel âge doit-on à l'hymen s'engager?
Sur ce point c'est Talès qui va vous diriger.
Etes-vous jeune? il faut, dit-il, attendre.
Etes-vous vieux? il n'y faut plus prétendre.

Quo tempore ducenda uxor? Juveni nondum; seni numquam. Stobæus.

L'Arbre qui produit de bon fruit.

Aux branches d'un figuier, je ne sais pas pourquoi,
Une femme s'étoit pendue.
Quel spectacle s'offre à ma vue,
S'écria son mari, le cœur saisi d'effroi?
C'est ma femme! & son corps est plus froid que le marbre.
Un Railleur qui passoit, lui dit: Eh! donne-moi
De la greffe d'un si bon arbre.

Cuidam deploranti quod uxor sua se de ficu suspendisset, rogo, inquit, da mihi surculum ex illâ arbore, ut inseram. Tuningius.

RELATION intéressante de deux Amans solitaires (1).

TOUS les Officiers qui ont fait les dernieres campagnes d'Italie connoissent Spolette & les charmes du pays qui l'environne. Ils n'ignorent pas non plus qu'à peu de distance de cette ville, sur une montagne qui est à couvert de toutes sortes d'incommodités par sa situation, l'on trouve un grand nombre d'Hermitages où le goût de la solitude rassemble quantité d'honnêtes gens. Chacun y vit en particulier, dans la cabane qu'on lui a cédée, ou qu'il s'est fait construire. La tranquillité & l'indépendance sont des biens constans dans cet heureux séjour. On y vit du travail de ses mains, & l'on n'y desire que ce qui suffit pour vivre. Quelques riches particuliers des environs y ont fait bâtir une Eglise, & comme il se trouve toujours quelques Prêtres entre les solitaires, on n'a plus besoin d'autre secours pour le Service divin. Il consiste dans une Messe basse, qui se dit chaque jour à la même heure. Il n'y a point d'autre exer-

(1) Pour & Contre, t. 12.

licice commun, ni de loi qui gêne la liberté dont chacun jouit dans ſa cabane. Le Prélat dioceſain eſt le ſeul chef qu'on y reconnoiſſe; mais il ſe mêle peu de ce qui ſe paſſe dans un lieu où l'innocence & la paix ont toujours regné. J'aurai autant de garans de cette deſcription qu'il y a d'Officiers qui connoiſſent les environs de Spolette. Ceux de qui je la tiens me garantiſſent de même la vérité de l'avanture ſuivante.

Il n'y a gueres plus de trois mois qu'un Eſpagnol, après s'être préſenté modeſtement à l'Evêque, ſe fit conſtruire un hermitage dans un lieu des plus ſolitaires de la montagne. Quoiqu'il ne l'eût point orné d'une maniere éclatante, & qu'il n'eût pris qu'un eſpace médiocre pour ſon jardin, on s'apperçut qu'il y avoit plus d'élégance & de commodités que dans les cabanes ordinaires. Il y avoit employé pluſieurs ouvriers du pays, & les ayant payés libéralement, on avoit jugé auſſi que ce n'étoit point la pauvreté qui le forçoit à prendre le parti de la retraite. Cependant perſonne n'eut l'indiſcrétion de vouloir pénétrer dans ſes vues, ni de l'interroger même ſur ſa naiſſance & ſa fortune. Il ſe communiqua peu. Il n'aſſiſtoit à la Meſſe que les jours marqués par le précepte, &

ſe retirant auſſitôt dans ſa ſolitude il ſe contentoit de ſaluer civilement ceux qui ſe trouvoient ſur ſon chemin. Le haſard fit remarquer à quelques autres Solitaires qu'un homme à cheval lui apportoit toutes les ſemaines une malle remplie, & qu'il la renvoyoit après l'avoir vuidée. Mais en ſuppoſant qu'elle contînt des proviſions, ce n'étoit point un ſujet de reproche dans un lieu où chacun eſt libre de ſe vêtir & de ſe nourrir à ſon choix.

Il avoit tenu cette conduite pendant deux mois, ſans marquer au Solitaire le plus voiſin, qui étoit éloigné de lui d'environ deux cent pas, la moindre envie de le connoître. Celui-ci étoit un Gentilhomme Veronois, qui devoit ſon inclination pour le genre de vie qu'il avoit embraſſé au dérangement de ſa fortune. La douceur de ſon caractere & la force de l'habitude l'y retenoient depuis quelques années beaucoup plus que le zele. Il s'étoit fait à ſa condition, & réprimant auſſi aiſément ſa curioſité que le mouvement de ſes autres paſſions, il laiſſoit à ſon voiſin toute la liberté qu'il ſouhaitoit pour lui-même. Dans cette diſpoſition il auroit été indifférent toute ſa vie pour une liaiſon qu'on ne paroiſſoit pas deſirer. Mais un jour qu'il s'étoit retiré chez lui

vers le soir, il entendit frapper brusquement à sa porte. Ayant ouvert, il fut surpris de voir tomber à ses genoux une fille de dix-huit ou vingt ans, qui le conjura les larmes aux yeux de la suivre, pour secourir un honnête homme qu'elle croyoit expirant. Cette priere fut faite avec tant d'instances & de graces, que le Véronois aussi touché de ces deux motifs que du desir de sauver la vie à son prochain, lui offrit sans balancer tout ce qui dépendoit de son pouvoir. Elle le conduisit à l'hermitage de l'Espagnol, & ne s'exprimant que par ses pleurs elle lui montra ce malheureux Solitaire qui étoit étendu, sans connoissance, sur quelques nattes où il étoit tombé. Son mal étoit une mortelle attaque d'apoplexie. Le secours étant venu trop tard, il expira quelques momens après.

Les transports de la jeune fille ne permirent pas de long-tems au Véronois de lui demander quel autre service il pouvoit lui rendre. Après avoir embrassé mille fois le mort, elle ne parla que de finir elle-même sa vie par les voyes les plus violentes & les plus courtes. Enfin, la force même de sa douleur ayant commencé à l'affoiblir, il prit un moment pour lui marquer l'intérêt qu'il prenoit à sa peine.

Vous ne me trouverez à plaindre, lui dit-elle, qu'après avoir entendu toutes les circonſtances de mon malheur. Ecoutez mon hiſtoire.

L'infortuné que vous voyez eſt mon mari. Il m'adoroit; mais je l'aimois auſſi plus que moi-même. Je ſuis née à Rome, d'un pere dont la tendreſſe m'a cauſé plus de mal que n'auroit jamais fait ſa haine. Mon mari, qui occupoit, avant que de l'être, un poſte conſidérable dans les Troupes Eſpagnoles, prit une ſi forte inclination pour moi pendant quelques ſemaines qu'il fut obligé de paſſer à Rome, que ne pouvant s'éloigner ſans être aſſuré d'obtenir ma main, il la demanda ouvertement à mon pere. Un Officier, à la veille de s'engager dans tous les dangers de la guerre, n'étoit point le mari qu'on me deſtinoit. J'étois la ſeule eſpérance de ma famille, & trop chérie pour être livrée ſi légerement. Cependant l'amour s'étoit déja emparé de mon cœur. Je fus auſſi affligée que mon amant de l'obſtacle qu'on mettoit à nos deſirs. Je l'exhortai à ne pas ſe rebuter; & comptant trop ſur l'affection de mon pere, je me flattai de vaincre inſenſiblement ſa répugnance. Malheureuſement la Cour de Rome vint à ſe brouiller avec celle d'Eſpagne. Tous les Eſpa-

gnols ayant reçu ordre de ſe retirer, mon amant fut peut-être le ſeul qui manqua d'obéiſſance. Il ne pouvoit me perdre un moment de vue. Sa tendreſſe lui coûta ſon emploi.

Il ne m'en devint que plus cher. Mais quelle apparence de faire conſentir mon pere à un mariage que cette diſgrace rendoit plus déſavantageux que jamais? Auſſi ſa rigueur ne fit-elle qu'augmenter. Il s'apperçut que je recevois des viſites ſecretes, & non-ſeulement il me les interdit avec toute la force de l'autorité, mais ayant pris mon amant à l'écart, il lui déclara que s'il ne renonçoit à me voir, il alloit devenir ſon plus mortel ennemi. Cette crainte ne nous ôta pas l'envie de nous entretenir dès le même jour. Nous examinâmes tout ce qui pouvoit nous reſter d'eſpérance. Il n'y en avoit point d'autre que dans la fuite, & j'eus la foibleſſe d'y conſentir. Cependant la fortune de mon amant n'ayant jamais conſiſté que dans ſes emplois militaires, & ſes dépenſes continuelles ayant épuiſé toutes ſes reſſources préſentes, à peine aurions-nous pu trouver de quoi fournir aux frais du moindre voyage. Je ſavois dans quel lieu mon pere ſerroit ſon argent. J'y conduiſis mon amant ſans lui avoir expliqué mon deſſein; & lui mon-

trant un coffre-fort où j'étois sûre de trouver une fort grosse somme : Voyez, lui dis-je, si notre bonheur doit être acheté à ce prix ; je vous en laisse le maître. Il me répondit sans balancer, que je lui étois plus chere que la vie, mais que pour être à moi il vouloit en être digne ; qu'il ne mettroit point la main au trésor que je lui offrois ; que si cette action pouvoit être pardonnée à quelqu'un, ce n'étoit qu'à moi, qui étois destinée tôt ou tard à posséder une partie du bien de mon pere ; mais qu'il ne vouloit pas même qu'elle fût commise à ses yeux. Je ne sais à quoi cette généreuse réponse m'auroit portée ; mais au moment qu'il achevoit de parler, mon pere parut dans la chambre, accompagné de quelques domestiques, le prit par la main, qu'il tenoit malheureusement appuyée sur le coffre ; & prenant ses gens à témoin de la situation où il l'avoit trouvé, il l'accusa d'avoir entrepris tout-à-la-fois de lui enlever sa fille & son argent. Envain implora-t-il la justice du Ciel & des hommes. Il fut mis hors de défense par les domestiques, qui reçurent ordre de le garder étroitement.

Je demeurai seule avec mon pere. Il m'accabla de reproches. Cependant sa tendresse ordinaire ayant bientôt prévalu, il

employa les prieres & les caresses pour me guérir d'une passion dont il commençoit à craindre des suites funestes. Dans les alarmes où j'étois, je lui promis une obéissance absolue, sans autre condition que de rendre aussi-tôt la liberté à mon amant. Quoiqu'une promesse de cette nature dût lui paroître extrêmement suspecte, il feignit de me croire sincere ; & se le faisant amener aussi-tôt, il m'ordonna de répéter la même chose en sa présence. Je cédai à ses ordres, mais avec des marques de douleur qui étoient capables de servir d'interpretes à mes sentimens. Mon amant reçut en effet la liberté ; mais à peine fut-il éloigné de mes yeux que je fus menée à l'Eglise, où je trouvai un jeune homme qui s'efforçoit depuis long-tems de me plaire. Le Prêtre fut appellé ; & sans me laisser un moment pour rappeller mes esprits, que la frayeur m'avoit fait perdre, je fus mariée avec les cérémonies ordinaires.

Mon pere sentit néanmoins un reste de pitié, qui ne lui permit pas d'exiger tout-d'un-coup que je me livrasse aux empressemens d'un mari si odieux. Après avoir mis tout en usage pour me consoler, il m'assura qu'on me laisseroit le tems de me délivrer des sentimens qu'il avoit condamnés ; & que reprenant pour moi toute son

affection, il alloit se faire une étude de me rendre heureuse. Je voulois l'être, mais ce n'étoit point par cette voie. Je n'étois pas capable non plus de penser jamais à le devenir aux dépens de ma vertu. L'impossibilité de m'arrêter à quelque chose d'honnête & de raisonnable entre deux extrêmités si cruelles, me fit prendre dès le même jour la résolution de renoncer au monde. Je me dérobai de la maison de mon pere pour me retirer dans un Couvent où j'étois connue, & dont l'on m'accorda volontiers l'entrée. En me déterminant à ce sacrifice, je ne pus me refuser la seule douceur qui me restoit à prétendre. J'écrivis à mon amant qu'une horrible violence m'empêchant d'être à lui, je prenois le parti de m'ensévelir dans un Cloître. Cette nouvelle le mit en fureur. Ignorant encore ce qui venoit de m'arriver, & n'attribuant mon désespoir qu'à mon embarras, il accourut au Couvent. Mon malheur le fit arriver au moment que mon pere & le mari qu'il m'avoit donné accouroient eux-mêmes, sur l'avis qu'ils avoient déja reçu de ma fuite. Ils l'apperçurent ; & ne doutant point de ses intentions, ils fondirent sur lui l'épée à la main avec toutes les marques du dessein qu'ils avoient de s'en défaire. Son courage ne le servit que trop

bien. Pour une légere blessure qu'il reçut au bras, il en fit deux mortelles à ses adversaires. Ils moururent tous deux avant la fin du jour.

Jugez avec quelle horreur j'appris cette funeste nouvelle. Elle me confirma dans la résolution de quitter le monde; & ne croyant plus même que le meurtrier de mon pere pût jamais se présenter devant moi, je ne m'occupois que de l'exécution de mon dessein. Il fallut céder néanmoins aux instances de mes parens, qui jugerent ma présence nécessaire pour disposer de mon héritage. Il me forcerent de quitter mon asyle; & ne se croyant pas moins obligés par l'honneur à venger la mort de mon pere, ils dresserent une plainte en mon nom pour commencer les poursuites. Dans l'accablement où j'étois, j'ignorai cette démarche. Je ne sais à quoi mon cœur auroit consenti, car ses sentimens n'étoient pas changés, & la vengeance étoit peu capable de l'emporter sur l'amour. Je comprenois bien les devoirs que la raison m'imposoit; mais cette pensée ne faisant qu'augmenter mon trouble, parce qu'elle combattoit mes plus cheres inclinations, je passai quelques jours dans une agitation si violente, que je perdis l'idée du Cloître & toute l'ardeur que j'avois marquée pour me dérober au monde.

Pendant ce tems-là mon amant, qui n'avoit d'abord songé qu'à se mettre à couvert de la Justice, apprit qu'on avoit commencé effectivement les procédures à ma sollicitation, & que c'étoit moi par conséquent qui paroissois en vouloir à sa vie. Il ne résista point à cette pensée. La crainte du péril qui le menaçoit ne put l'empêcher de venir chez moi vers le soir. Il se jetta à mes pieds, pour m'offrir sa vie, qu'il ne vouloit pas conserver un moment si elle m'étoit odieuse; il me reprocha mon inconstance & ma rigueur; il se plaignit que je le chargeois des injustices du sort; il me renouvella ses protestations de fidélité & de tendresse; enfin il m'attendrit jusqu'à m'ôter la force de lui répondre. J'étois dans cet embarras, lorsque le hazard amena mes parens, qui le surprirent dans la posture où il étoit encore. Il ne leur fut pas difficile de l'arrêter; & le chargeant de chaînes avec la derniere rigueur, ils alloient le faire conduire aux prisons publiques.

Je ne pus supporter ce spectacle. Arrêtez, leur dis-je, ne le menez pas à la mort si vous n'avez résolu la mienne; & croyant m'être apperçu que le silence que j'avois gardé quelques jours sur le Couvent avoit commencé à les alarmer, je résolus de les

prendre par le motif auquel je les croyois sensibles. J'avoue, continuai-je, qu'il a donné la mort à mon pere ; mais dans le dessein où je suis de me consacrer au Cloître, je ne dois souhaiter celle de personne. Accordez-moi sa vie & sa liberté, je vous promets en récompense de vous donner tout mon bien, & je fais vœu devant le Ciel de quitter aussi-tôt le monde. Cette proposition leur inspira plus de douceur. Ils feignirent d'admirer ma générosité ; & la crainte de me voir changer de sentiment, les fit consentir sans peine à la priere que je leur fis de recevoir sur le champ ma donation. Elle fut revêtue de toutes les formalités qui pouvoient la rendre irrévocable. Ils eurent soin d'éloigner de mes yeux mon amant, qui me reprochoit avec trop de grandeur d'ame le sacrifice que je lui faisois de ma fortune. Ils le firent garder dans une chambre voisine ; & cette précaution leur fut d'autant plus utile, qu'elle servit à me faire hâter ma résolution. Je n'exceptai du présent que je leur fis de mon héritage, que le coffre-fort, où je savois que mon pere avoit amassé une somme considérable. Mon prétexte fut la nécessité de payer ma dot au Couvent, & de m'y attirer quelque considération par mes libéralités. Mais j'avois une autre vue.

A peine leur avidité pour mon bien fut-elle ſatisfaite, qu'ils rendirent la liberté à mon amant ſans ſe faire preſſer, en l'exhortant ſeulement à s'éloigner de Rome, pour les délivrer de l'obligation de le pourſuivre. La joie qui les occupoit ne leur permit point de s'arrêter long-tems auprès de moi. Je vis paroître auſſi-tôt mon malheureux amant, qui ne m'aborda qu'avec tranſport. Qu'avez-vous fait, me dit-il? Ma vie vous eſt donc aſſez chere pour vous faire renoncer à toutes les douceurs de la vôtre! Il eſt donc vrai que vous ne me haïſſez pas? Mais quelle preuve m'en donnez-vous? Eſt-ce me rendre la vie que de me condamner à vous voir malheureuſe? Il ajouta mille choſes paſſionnées; mais le plaiſir que j'avois à les entendre ne m'empêcha point de l'interrompre. Fuyez, lui dis-je en détournant la tête; il n'y a que la fuite qui puiſſe vous mettre en ſûreté. Je ne vous ai rien ſacrifié, puiſque mon bien va ceſſer de m'être néceſſaire. Je ne penſe pas même, ajoutai-je en lui montrant le coffre, que cette ſomme que je me ſuis réſervée pour vous la faire accepter, vous oblige à la moindre reconnoiſſance. Vous avez tout perdu pour moi. Il eſt juſte qu'en prenant le parti du Cloître je me décharge de toutes mes det-

tes, & celles de la tendresse & de la générosité sont les plus pressantes. Je le priai de faire emporter ce coffre, ayant d'un autre côté ce qui suffisoit pour me faire ouvrir l'entrée du Cloître, & de recevoir mes derniers adieux. Que vous dirai-je? Mon projet étoit sincere; mais en me flattant d'être prête à l'exécuter, j'ignorois le pouvoir de l'amour. Les reproches & les instances d'un homme que j'aimois uniquement eurent plus de force que mes résolutions. Il sut me persuader que l'honneur & le devoir ne s'opposoient point à notre bonheur; & pour le vœu que j'avois fait indiscretement, il dissipa mon scrupule, en me proposant de chercher quelque retraite écartée, où nous renoncerions effectivement au commerce du monde, pour joindre les exercices d'une vie sage & réglée aux douceurs d'un mariage légitime. J'embrassai d'autant plus avidement cette ouverture, qu'elle me paroissoit satisfaire tout-à-la fois la bienséance, l'amour & la religion. Avec peu d'ambition & beaucoup d'indifférence pour les richesses, je me promis plus de tranquillité & même plus de plaisir dans la solitude, que dans toutes les distinctions que ma naissance & ma fortune devoient naturellement me faire espérer.

Ainsi, sans regretter ce que j'avois abandonné à mes parens, je consentis à quitter Rome sous la conduite & la bonne foi de mon amant. La somme qui me restoit lui parut suffisante pour nous garantir de la nécessité. Notre premier soin fut de mettre le Ciel dans nos intérêts, en scellant nos liens par les cérémonies de l'Eglise. Nous prîmes un nom différent du nôtre ; & ne cherchant plus qu'une retraite conforme à nos vues, nous entendîmes bientôt parler de la montagne de Spolette, & de la facilité que tout le monde a de s'y établir. Quoiqu'on nous assurât que la liberté y passoit pour la premiere loi, nous n'osâmes nous promettre qu'une femme inconnue y fût aisément admise avec son mari ; & cette difficulté nous auroit effrayés, si, étant venus nous-mêmes pour reconnoître la situation de la montagne, nous n'avions conçu qu'avec un peu de prudence & de soins je pouvois me dérober à la curiosité de tous ceux qui l'habitent. Mon mari prenant d'abord toutes les mesures qui sont en usage, se présenta à l'Evêque, sous le simple titre d'un Officier Espagnol à qui la fatigue des armes & le dégoût du monde faisoient desirer une retraite libre & solitaire. Après lui avoir fait agréer son dessein, il employa quelques semaines à faire

bâtir cet hermitage. J'étois dans un village voisin, d'où je venois chaque nuit visiter le lieu qui devoit me servir de demeure ; &, sans penser à l'embellir, j'exhortois mon mari à ne rien épargner pour le rendre commode & agréable. Nous avions deux domestiques fideles, gens sans passion, quoique de sexe différent, & résolus de borner leur fortune à la nôtre. Nous leur proposâmes de se marier, pour les rendre plus utiles à notre service. Ils y consentirent ; & mon mari ayant placé assez avantageusement le reste de notre bien à Spolette, il leur en laissa la jouissance, avec la seule condition de nous fournir ici tout ce qui nous seroit nécessaire.

Dans la douleur qui m'accable, vous n'exigerez point que je vous représente tout le bonheur que j'ai goûté avec un homme dont la tendresse n'étoit point capable de se refroidir, & pour qui la mienne ne faisoit tous les jours qu'augmenter. Hélas! je ne lui étois pas plus chere que la religion & la vertu. La droiture de son cœur, l'innocence de ses desirs, le mépris du monde & l'espérance des biens célestes l'attachoient autant à cette montagne que les sentimens qu'il avoit pour moi. Nous étions trop heureux dans un monde que Dieu a maudit. Mais tout est changé pour

ſa malheureuſe épouſe. Il n'y a que la mort qui puiſſe me délivrer du déſeſpoir que je reſſens & de tous les maux dont je ſuis menacée.

Ses larmes & ſes plaintes recommencerent avec la même impétuoſité qu'au premier moment. Le Véronnois, qui n'avoit rien contracté de la rudeſſe de ſa profeſſion, lui offrit poliment tous les ſervices qu'elle pouvoit attendre d'un honnête homme, & la pria d'abord de prendre un parti ſur les circonſtances préſentes. Il lui fit comprendre qu'elle étoit encore libre de cacher ſon aventure au public, & de ſe retirer même ſans être apperçue. D'un autre côté, pour peu qu'elle conſervât de goût pour la ſolitude, il ne jugea pas qu'il lui fût impoſſible de continuer le genre de vie qu'elle avoit embraſſé. Il lui en propoſa même les moyens, en lui promettant un ſecret inviolable ſur ſon ſexe. L'hiſtoire de l'Egliſe eſt pleine de ces exemples; & ſi la prudence ne permet pas toujours de porter une femme à les imiter, le reſpect dû à la Religion défend du moins qu'on les condamne. Il y avoit d'autant plus de bonne foi & d'honneur dans cette alternative du Solitaire, qu'il a confeſſé lui-même à l'Ecrivain de cette relation, que les charmes de ſa voiſine avoient déja

fait sur lui beaucoup d'impression ; & que n'étant forcé au célibat par aucun engagement, il auroit regardé comme un bonheur extrême de pouvoir succéder à tous les droits du mari qu'elle perdoit. C'étoit même ce qu'il vouloit lui faire entendre en lui proposant sous d'autres termes & par des moyens beaucoup plus difficiles, de persister dans le goût qu'elle avoit pour la solitude. En effet, dit l'Ecrivain, sans prétendre qu'il y ait autant de perfection dans l'état du mariage que dans le célibat, on ne voit rien qui ne fût digne de respect & d'admiration dans la conduite d'un homme qui, prenant le parti de se retirer du monde pour en éviter le tumulte & la corruption, se feroit accompagner volontairement d'une femme chérie, avec laquelle il pût vivre dans une parfaite union d'esprit & de cœur. Il est même surprenant, ajoute-t-il, que depuis la naissance de l'Eglise on n'en ait point encore eu d'exemple, quoiqu'il n'y ait point de raisons pour lesquelles la fuite du monde & le renoncement aux biens temporels soient plutôt la perfection du célibat que celle du mariage.

Le Véronnois, qui étoit apparemment dans les mêmes idées, s'efforça de faire sentir à sa voisine la nécessité où elle étoit

de se déterminer promptement entre les deux voies qu'il proposoit, car la mort de son mari ne pouvoit être cachée long-tems, & la connoissance de son aventure lui auroit ôté aussi-tôt la liberté de choisir. Elle convint de la sagesse de ce conseil; mais ayant déja pris son parti au fond du cœur, elle ne lui demanda que le secours dont elle avoit besoin pour faire avertir ses domestiques de se rendre auprès d'elle; & lui ayant recommandé le secret jusqu'à son départ, elle lui confessa que son dessein, après avoir rendu les derniers devoirs à son mari, étoit de s'écarter de Spolette, & de se renfermer dans un Couvent. Il combattit en vain cette résolution. Ne voyant rien même dans ses sentimens qu'il ne pût découvrir sans honte, il s'expliqua nettement sur l'intérêt qu'il auroit eu à la retenir, & il lui offrit sans détour un cœur aussi sincere & aussi pur que celui qu'elle avoit possédé. Ses offres ne la toucherent point. Elle passa quelques jours dans le voisinage, tandis que les Solitaires donnoient une sépulture honorable à son mari; & laissant son hermitage au Véronnois, avec la liberté de raconter son histoire, elle partit sans autre suite que ses deux domestiques.

LES DOUCEURS DE L'HYVER,

ODE (1).

TOI, dont les aîles de glace,
En ramenant les frimats,
Font naître les ris, les graces
Dans ces fortunés climats:
Hyver, c'est toi que je chante,
Ta fureur seule m'enchante,
Et me met la lyre en main.
Inspire-moi, Dieu terrible;
Les glaçons, ton souffle horrible,
N'ont pour moi rien d'inhumain.

En vain, mortels téméraires,
Dans vos injustes écrits,
Sous des images vulgaires
Peignez-vous ce Dieu des ris;
En vain, comme un Dieu funeste,
Votre fureur le déteste
Et déclame contre lui;
Malgré vos folles injures
Et vos fragiles peintures,
Il est l'effroi de l'ennui.

(1) *Mercure de France, février 1742.*

Il est vrai que dans nos plaines
On ne sent plus les Zéphyrs,
Et que ses froides haleines
En ont banni les plaisirs;
Sur cette rive chérie
Le tendre amant de Clitie
Ne darde plus ses rayons,
Et dès la naissante aurore
Dans nos prés la nymphe Flore
Ne prodigue plus ses dons.

Les arbres sont sans verdure,
Les côteaux sans ornemens,
Les bocages sans parure,
Les vergers sans agrémens,
Les ruisseaux & les fontaines,
Chargés de ses dures chaînes,
Sont arrêtés dans leur cours;
Et dans cet asyle sombre,
Alix ne cherche plus l'ombre
Pour y chanter ses amours.

Mais si de ce Dieu terrible
L'aspect est si furieux,
Et si son haleine horrible
Seme l'horreur en tous lieux,
En faisant naître les glaces,
Il ramene sur ses traces

Mille plaiſirs inconnus ;
Pendant ſon regne agréable
On a le plaiſir aimable
D'unir Minerve & Vénus.

Oui, tandis que ta froidure,
Tes neiges & tes glaçons
Défigurent la nature
Et déſolent ces vallons,
Hyver, ta main bienfaiſante,
Comme une corne abondante,
Répand par-tout ſes faveurs ;
Ton redoutable viſage,
Pour les mortels eſt un gage
Des plus ſolides douceurs.

Doutez-vous de ces oracles,
Mortels voués à l'erreur ?
Et vous faut-il des miracles
Pour détromper votre cœur ?
Dans ce réduit agréable,
Aſſis autour d'une table,
Sans ennuis & ſans chagrins,
Voyez ces amis fideles,
Dans leurs chanſons immortelles,
Vanter leurs heureux deſtins.

Quel bonheur, & quels doux charmes,
Diſent ces tendres amis !

Sans être en butte aux alarmes,
Nous vivons au ſein des ris,
Nous goûtons en aſſurance
Les doux fruits de l'abondance,
Rien n'échappe à nos deſirs;
Tous les Dieux & les Déeſſes
Nous comblent de leurs largeſſes,
Et régnent dans nos plaiſirs.

Bacchus, Cerès & Pomone
Préſident à nos feſtins;
L'aimable fils de Latone
Regle nos concerts divins;
D'un bon mot, d'une ſaillie,
Le Dieu de la raillerie
Aſſaiſonne nos diſcours,
Et l'Enfant que l'on révere
Dans Paphos & dans Cythere
Y joint ſes tendres amours.

Hyver, ton aſpect aimable
Peut ſeul à tous les humains
De ce bonheur véritable
Tracer les joyeux chemins;
Tu peux ſeul dans cette orgie
Nous diſpenſer l'ambroiſie;
Et ſaintement furieux,
Dans une myſtique yvreſſe,

Au temple de l'allégresse,
Nous placer au rang des Dieux.

Par un retour légitime,
L'encens pour toi va fumer;
Une Déesse sublime
S'apprête à le consumer.
Sous un brillant diadême,
Vénus s'avance elle-même,
Bacchus précede ses pas,
Et les graces demi-nues,
Dans leurs chansons ingénues,
Célebrent tes doux appas.

Dans une fête si belle,
Amis, ornons nos cheveux,
Et marchons tous devant elle
Parmi les ris & les jeux;
Au son d'une aimable lyre,
Dans un amoureux délire
Dansons autour de son char,
Et faisons en sa présence
Couler avec abondance
Mille ruisseaux de nectar.

Ainsi, Déïté proprice,
Sur tes autels tous les ans,
Dans un pieux sacrifice,
Nous t'offrirons notre encens.

A ton retour favorable,
D'une joie inaltérable
Nous remplirons nos eſprits,
Et dans cette douce yvreſſe
Nous chanterons l'allegreſſe
De tes heureux favoris.

PENSÉES détachées du Docteur Swift, traduites de l'Anglois (1).

NOUS avons juſtement aſſez de religion pour nous haïr les uns les autres, & nous n'en avons point aſſez pour nous aimer.

Lorſque nous deſirons ou que nous ſollicitons quelque choſe, notre attention ne tombe que ſur le bon côté. L'avons-nous obtenue, nous n'en conſidérons que les déſavantages.

Tout excès de plaiſir eſt balancé par un égal degré de peine ou de langueur. C'eſt un homme qui dépenſe cette année la moitié du revenu de l'année ſuivante.

(1) Pour & Contre, tom. 11.

La ſeconde moitié de la vie d'un homme ſage eſt employée à ſe délivrer des folies, des préjugés & des fauſſes opinions qu'il a contractées dans la premiere.

Quand il paroît dans le monde un véritable génie, le vrai ſigne pour le reconnoître eſt que tous les ſots ſe liguent contre lui.

Ceux qui poſſédent tous les avantages de la vie ſont dans un état où quantité de choſes peuvent les chagriner & les troubler, mais où il y en a très-peu qui puiſſent leur plaire.

Malgré toutes les prétentions des Poëtes, il eſt certain qu'ils ne donnent l'immortalité qu'à eux-mêmes. C'eſt Homere & Virgile, & non Achille ni Ænée qui nous inſpirent du reſpect & de l'admiration. Il en eſt tout autrement des Hiſtoriens : notre attention tombe entierement ſur les actions, les perſonnes & les événemens qui nous ſont repréſentés, & nous penſons peu aux auteurs.

Il n'y a point de ſageſſe à punir l eslâches par l'ignominie ; car s'ils s'en étoient

ſouciés, ils ſe ſeroient bien donné de garde d'être lâches. La mort eſt le châtiment qui leur convient, parce que c'eſt celui qu'ils redoutent le plus.

Certaines gens, ſous prétexte de détruire les préjugés, ruinent les fondemens de la vertu, de l'honnêteté & de la religion.

Dans un grand nombre de Républiques bien policées, on a eu ſoin de limiter les biens qu'il eſt permis de poſſéder; & de pluſieurs raiſons qu'on en apporte, il y en a une à laquelle on ne fait point aſſez de réflexion: c'eſt qu'en bornant ce qui concerne l'intérêt propre, toutes les forces & l'attention qu'on a de reſte peuvent être employées au bien public.

Il n'y a point de ſatyre plus injurieuſe contre nos gens de robe, que la prétention de nos Aſtrologues, qui veulent ſouvent juger du ſuccès d'un procès par l'influence des aſtres.

C'eſt une ſituation bien miſérable que celle d'un homme qui vit continuellement *en ſuſpens*. C'eſt la vie d'une araignée.

Vive quidem, pende tamen, improba, dixit.

Ovid. Métam.

Le ſyſtême ſtoïque, d'éteindre nos deſirs pour nous délivrer de nos beſoins, reſſemble à la réſolution d'un homme qui ſe couperoit les jambes lorſqu'il a beſoin de ſouliers.

La raiſon pour laquelle on voit ſi peu de mariages heureux, eſt que les jeunes filles employent tout leur tems à faire des filets, & qu'elles ne penſent point à faire des cages.

Si l'on y prenoit garde, en paſſant dans les rues, je ſuis perſuadé qu'on appercevroit les viſages les plus gais dans les carroſſes de deuil.

Il n'y a que les miſérables qui reconnoiſſent le pouvoir de la fortune, car les perſonnes heureuſes attribuent toujours leurs ſuccès à leur prudence & à leur mérite.

La mauvaiſe compagnie reſſemble à un chien, qui ſalit davantage ceux qu'il aime le plus.

La censure est le tribut qu'un homme paye au public pour être élevé par quelqu'endroit au-dessus des autres.

On accuse la plûpart des hommes de ne pas connoître assez leur foiblesse. Mais il n'y en a pas moins qui ne connoissent point assez leurs forces. Il en est des hommes comme d'une portion de terre, où il y a quelquefois une veine d'or qui n'est pas connue de celui à qui elle appartient.

Jamais un homme sage n'a souhaité d'être plus jeune.

Il y a un point de vue pour les yeux de l'esprit comme pour ceux du corps.

La plainte est le tribut le plus abondant qui soit offert au Ciel, & la partie la plus sincere de notre dévotion.

Il n'y a personne qui ne souhaite de vivre long-tems, & personne ne souhaite d'être vieux.

L'amour de la flatterie, dans la plûpart des hommes, vient de la foible opinion qu'ils ont d'eux-mêmes; dans les femmes, c'est tout le contraire.

On dit communément que les Rois ont les mains longues : il ſeroit à ſouhaiter que leurs oreilles ne le fuſſent pas moins.

Les vieillards & les cometes ont toujours été reſpectés par les mêmes raiſons ; leur longue barbe, & la qualité de préſager l'avenir.

La plûpart des Jeux, ſoit ceux des hommes, ou des enfans, ou des autres animaux, font une imitation du combat.

Si un homme m'avertit de me tenir à la diſtance où je dois être de lui, ma conſolation eſt qu'il ſe met en même-tems à la même diſtance de moi.



PORTRAIT des faux Médecins (1).

QUE ne peut-on pas dire ſur les différens rôles que vous jouez dans les maiſons où vous vous impatroniſez ? Vrais Cameleons, eſt-il quelque couleur que l'intérêt ne vous faſſe prendre ? Bas & rampans chez les grands & les riches, fiers & impoſans chez le citoyen d'un étage ou d'une fortune médiocre : ici durs, impatiens, ſecs & laconiques : là diſcoureurs ſans fin, & briguant l'applaudiſſement de la galerie, tantôt par l'afeterie du diſcours ou par le faſte du langage, tantôt par les jolis contes & l'anecdote galante.

C'eſt chez les femmes que brillent ſur tout vos talens. Que de maneges, non-ſeulement pour gagner leur confiance, mais encore pour en faire les herauts de votre réputation ! herauts les plus ſurs & les plus utiles, parce qu'ils ſont les plus aimables. Avec quel art ne vous voit-on pas dreſſer vos batteries, pour aſſujettir à vos intérêts ce ſexe trop facile à tromper ? Ici vous amorcez ſon amour-

(1) Pour & Contre, tom. 11.

propre par les éloges les plus flatteurs ; là vous maîtrisez son imagination, en appellant à votre gré tantôt la terreur & la crainte, par la peinture des maux affreux; tantôt la douce espérance, par les promesses de la santé la plus brillante. Il faut vous suivre dans les ruelles, pour avoir encore un spectacle plus amusant. Quel point de vue singulier que celui de votre gravité doctorale, adoucie & fondue pour ainsi dire avec quelques nuances de galanterie ! Qui s'attendroit à vous voir Métaphisiciens d'amour, conteurs de fleurettes, galants en un mot, & peut-être galants dangéreux, si les graces n'avoient fait un divorce éternel avec votre profession ?

Qui sait mieux que vous se prêter aux circonstances & se mouler aux génies, aux préjugés, aux caracteres différens ? Ici cavaliers & petits-maîtres, là graves Esculapes : ici hérissés d'aphorismes, d'apophtegmes, de maximes; là badins, legers, joyeux convives, par fois bouffons, pantomines & comédiens ; ici apôtres exemplaires d'une morale commode & voluptueuse, là partisans du rigorisme & sectateurs de la réforme; ici Philosophes, Septiques, Esprits forts : là (*qui le croiroit*) ? devots, humbles croyans, prôneurs de miracles.

Non-ſeulement perſonne ne trouvera ce portrait reſſemblant, lorſqu'il ſera queſtion de le comparer ſérieuſement à quantité d'illuſtres Médecins qui font autant d'honneur à leur profeſſion par leur ſageſſe, que par leur doctrine ; mais je doute même que l'Auteur ait eu d'autre vue que de ſe divertir, en laiſſant aller ſon pinceau au haſard, pour compoſer un tableau burleſque.

LE PHILOSOPHE CHRÉTIEN,

ODE (1).

QU'EST devenu ce tems heureux
Où je vivois dans l'innocence ;
Où ſans crainte & ſans eſpérance
J'étois au comble de mes vœux ?
Pauvre, mais content & tranquille,
Je goûtois dans un ſombre aſyle
Des biens inconnus aux mortels ;
Et jamais ma main importune,
Pour fléchir l'aveugle fortune,
N'alloit encenſer ſes autels.

(1) *Nouvelles Littéraires, tom.* 7.

Je regardois d'un œil cynique
Et l'orgueil & l'ambition :
De vivre exempt de passion
Je faisois mon bonheur unique :
Je fuyois les Grands & la Cour,
De l'attente ennuyeux séjour,
Théâtre des revers funestes :
De ma vertu seule entouré,
Du siecle d'or tant célebré
Je goûtois les précieux restes.

Tantôt couché nonchalament,
Aux bords d'une onde claire & pure,
Je contemplois de la nature
Le simple & pompeux ornement.
Le Zéphyr d'une douce haleine
Caressoit les fleurs dans la plaine,
Et les fleurs parfumoient les airs ;
Les moutons paissoient l'herbe tendre,
Et les oiseaux faisoient entendre
L'accord de mille chants divers.

Tantôt me contemplant moi-même,
J'entrois jusqu'au fond de mon cœur,
Je m'efforçois avec ardeur
D'y prendre un empire suprême.
Tous mes vœux étoient accomplis,
Si, développant ses replis,

J'y déracinois les foibleſſes ;
Et ſi, leur livrant mille aſſauts,
Des lieux où régnoient leurs défauts,
Les vertus ſe rendoient maîtreſſes.

Souvent mon eſprit s'occupoit
A ſe ſonder, à ſe connoître,
Et ce ſoin faiſoit diſparoître
L'aveugle erreur, qui le trompoit :
Erreur qui le portoit à croire
Qu'il pouvoit acquérir la gloire
De démêler le vrai du faux :
Mais après une longue étude,
Il voyoit que l'incertitude
Etoit le fruit de ſes travaux.

Il aſpiroit à l'évidence,
Et malgré mille efforts puiſſans,
Trop enveloppé par les ſens,
Il n'atteignoit qu'à l'apparence.
Honteux d'un joug qui l'abaiſſoit,
En raiſonnant il s'efforçoit
A voir, à juger par lui-même ;
Défait de ſes guides trompeurs,
Il tomboit dans d'autres erreurs,
Et bâtiſſoit un vain ſyſtême.

Grand Dieu ! s'écrioit-il alors,
D'un ſeul mot tu formas le monde,

Et c'eſt ta ſageſſe profonde
Qui ſeule en connoît les reſſorts.
En vain par de foibles lumieres,
Cherchant à forcer tes barrieres,
L'homme aſpire à tout pénétrer :
Tout l'abaiſſe dès qu'il s'éleve,
Heureux ſi ſa courſe s'acheve
En ſe bornant à t'adorer.

Tel qu'un voyageur qui s'égare,
Surpris par une épaiſſe nuit,
Il cherche le chemin, qui fuit,
Chaque pas qu'il fait l'en ſépare :
S'obſtinant à ſe retrouver,
Au moment qu'il croit arriver,
Il recommence ſa carriere ;
Enfin, las d'un ſi long détour,
Il attend que l'aſtre du jour
Sur lui répande ſa lumiere.

Ainſi dans mes vœux indiſcrets,
A travers d'une nuit obſcure,
Je voulus chercher la nature
Au ſein de ſes profonds ſecrets.
Fatigué d'une courſe vaine,
Je revins honteux, hors d'haleine,
Détrompé d'un eſpoir flatteur ;
Et plus ſage, je ſus attendre

Que mon esprit pût tout comprendre,
En voyant tout dans son auteur,

Soumis à la Toute-puissance,
Je goûtois un repos charmant,
Et je dormois tranquillement
Dans le sein de la Providence.
Là, je méprisois les grandeurs,
La gloire, les biens, les honneurs,
Viles sources de nos foiblesses:
Nul desir n'osoit m'obséder;
Et mon cœur, sans rien posséder,
Possédoit toutes les richesses.

Hélas, de quels maux est suivi
Ce bonheur pur & sans alarmes!
En me fascinant par ses charmes
L'ambition me l'a ravi.
Trop heureux encor de me dire,
Et de sentir que son empire
Est un joug indigne de moi.
Sauve mon cœur des précipices;
Grand Dieu, qui faisois ses délices,
Il n'en veut plus trouver qu'en toi.



Lettre adreſſée au Prince de Galles, par l'ombre d'Erneſt Auguſte de Brunſvvick; traduite de l'Anglois (1).

O Prince, les heureuſes diſpoſitions que vous faites paroître, la ſolidité que leur aſſûre la fermeté de votre caractere, la perfection qu'elles doivent attendre de vos lumieres naturelles & de celles que l'Hiſtoire vous a données, en vous faiſant voir les avantages de la vertu & les dangers auxquels le vice nous expoſe; la triſte expérience que vous faites tous les jours qu'il eſt bien plus difficile de gouverner un peuple corrompu qu'un peuple vertueux, & que rien n'égale l'influence que les mœurs des grands ont ſur celles de leurs inférieurs: toutes ces choſes, dis-je, me perſuadent qu'en continuant de ſuivre les ſentiers de la juſtice, vous obtiendrez un regne auſſi glorieux & auſſi heureux que je vous le deſire.

Toutefois, lorſque je conſidere la quantité de malhonnêtes gens dont vous êtes entouré, & la peine qu'ils ſe donneront pour découvrir le côté par où vous pour-

(1) Choix Littéraire, tom. 12.

rez leur donner priſe, & par laquelle de vos paſſions il leur ſera plus facile de vous gouverner; le charme que doit avoir pour vous cette eſpece d'hommes qui approuvera toujours ce qui vous plaira le plus; l'impreſſion bien différente que fera ſur votre ame celui qui ne conſultera que votre intérêt & celui qui ne conſultera que le ſien, le premier s'oppoſant néceſſairement à vos deſirs, & le ſecond ne manquant jamais de les ſeconder; la ſéduction des plaiſirs dont ſi peu de gens auront le courage de vous détourner, & où tant d'autres s'empreſſeront de vous inviter; la crainte que l'on aura de vous dire la vérité, tandis que mille bouches ne ſeront ouvertes que pour vous flatter & vous tromper; les années que vous avez encore à paſſer avant que l'on vous juge capable de vous conduire par vous-même, & que vous ayez les lumieres que donne l'expérience; tout cela, lorſque j'y penſe, décourage mon eſpoir, & ne me préſente que des objets de crainte.

Ecoutez donc, tandis que vous êtes encore acceſſible à la vérité, ce que l'on peut vous dire de plus important pour vous.

L'état de ſouverain n'eſt rien moins que tranquille & aſſuré, & vous n'avez pas

besoin, pour vous en instruire, de consulter d'autre histoire que celle de votre pays : un Monarque n'a pas toujours ses soldats près de sa personne, &, quand cela seroit, leur défense deviendroit inutile ; peut-être même auroit-il besoin d'être défendu contr'eux. La seule garde qui ne le trompera jamais, c'est l'amour de ses sujets ; tant qu'il en sera certain, il n'aura pas besoin de satellites, &, s'il la perd, il n'en aura jamais assez.

Le bonheur dont vous jouirez dans votre gouvernement, vous ne pourrez l'obtenir que par celui que vous ferez goûter à votre peuple ; les plaintes lorsqu'elles sont générales, ne sont jamais sans fondement ; elles ne peuvent être longtems sans parvenir à vos oreilles, &, si vous n'en détruisez la cause, il faut vous attendre à en ressentir les effets : quelque pouvoir que vous ayez, vous ne pouvez empêcher qu'elles ne vous nuisent en mille occasions.

De jeunes gens pourront vous dire que *vous ne devez point craindre de troubles tandis que vous ne prendrez point le bien de vos sujets, & que vous ne gênerez pas leur conscience.* Cela seroit vrai, si tous ceux que vous gouvernez avoient des biens & des consciences ; mais il y en a beaucoup qui

qui n'ont ni l'un ni l'autre. Votre véritable intérêt est donc de diminuer le nombre de ceux-ci pour augmenter celui des autres ; l'indigent sera toujours mutin & le débauché mal honnête homme. Il vous est aussi important de regler les mœurs de votre peuple que de pourvoir à sa subsistance ; vous n'y réussirez qu'autant que vous exciterez l'industrie, celle de vos sujets sera toujours en proportion des récompenses qu'on leur donnera, & ce sera le commerce qui la fera naître parmi le plus grand nombre d'entr'eux. Or l'étendue du commerce dans un Etat dépend du rôle qu'il joue parmi les autres Etats, & de la faveur que ceux-ci lui accordent, soit par crainte, soit par attachement. Quelle doit donc être la sagesse de vos Ministres, & quelles précautions ne devez-vous pas apporter dans le choix que vous en ferez, puisque vous n'êtes pas seulement obligé de pourvoir au bonheur d'un si grand nombre d'hommes dans l'intérieur de votre royaume, mais qu'il vous faut encore former des liaisons avec tant d'états remués tous par des intérêts différens ! Ceux que dans votre jeunesse vous prendrez pour vos compagnons, sont les derniers que vous devez prendre pour vos conseillers. Recevez les avis des gens

que l'expérience a mis en droit d'en donner. Les hommes doués des qualités les plus aimables sont susceptibles des plus dangereuses erreurs, jusqu'à ce que, par des observations réitérées, ils ayent formé leur jugement, & que, par un long usage du monde, ils ayent appris à le connoître. Telles sont les choses qui méritent votre attention, si vous ne voulez pas être un Prince malheureux. Elles s'étendront bien plus loin, si vous voulez être un grand Prince.

La force d'un souverain vient de celle de son royaume ; & un Etat est d'autant plus foible que ses membres sont plus divisés entr'eux. Occupés à se supplanter l'un l'autre, ils négligent l'ennemi commun, & lui laissent prendre des avantages qu'ensuite ils veulent inutilement recouvrer. L'esprit de patriotisme & l'esprit de parti ne peuvent s'allier ensemble. Le soin d'éteindre ce dernier doit être votre principale occupation. Soyez le pere commun, & le protecteur du mérite, quelque part qu'il se trouve. Si votre faveur s'étend sur tous ceux qui en sont dignes, ceux là seront vos amis que vous desirerez d'avoir pour tels. Lorsque l'intégrité & la capacité seront une recommandation sûre auprès de vous, vous aurez pour appui les plus

éclairés & les meilleurs de vos ſujets, & vous ne rencontrerez ni obſtacles ni oppoſitions; le ſeul zele que vous deviez encourager eſt celui du bien public.

Il peut ſe faire qu'il y ait une faction pour vous comme une contre vous. Ceux qui obéiront aveuglément à vos volontés ſont auſſi factieux que ceux qui s'y oppoſeront toujours, & ce ſeront les plus dangereux, puiſqu'ils vous entraîneront dans les plus fauſſes démarches par leur déférence pour vos caprices, & par cette flatterie pernicieuſe qui vous engage à ſoumettre à vos paſſions votre devoir & vos intérêts.

Ne croyez pas qu'il ſuffiſe que les loix de votre pays ſoient la regle de votre gouvernement; il faut encore qu'elles ſoient celle de votre vie. On ne vous a propoſé que comme un foible degré de vertu de vous conformer à ce que les loix nous preſcrivent. Allez tant qu'il vous plaira au-delà de ce qu'elles ordonnent; mais ne reſtez pas en-deçà. Ce que votre conduite autoriſeroit, en vain le défendroient-elles. Commencez par leur obéir; & voyez enſuite ſi les autres leur obéiſſent; ſi vous voulez conſerver votre autorité, ne ſouffrez pas qu'elles perdent leur force.

La ſanté & le courage de votre peuple

viennent de la liberté dont il jouit; conservez cette liberté, mais ne souffrez pas qu'elle dégenere en licence; que chacun soit aussi attaché à ses obligations qu'à ses privileges, aussi occupé de ce qu'il doit d'obéissance que des droits dont il peut se prévaloir. Un gouvernement trop absolu peut être dangereux; mais il n'est point d'Etat qui puisse fleurir sous un gouvernement trop foible.

Une nation n'est pas plus puissante par le nombre du peuple que par l'ordre qui y régne. Or cet ordre ne peut venir que de la subordination, & l'on ne sauroit apporter trop de soin pour la maintenir dans toute son étendue. Les Magistrats sont les substituts du souverain; ils remplissent ses devoirs & assurent à ses sujets cette paix, l'objet de leurs desirs & le motif des hommages qu'ils lui rendent; il faut donc qu'ils soient respectés, si l'on veut qu'ils remplissent dignement la place qu'ils occupent. De même que la beauté d'un bâtiment consiste dans l'accord & la symmétrie des parties qui le composent, de même une multitude d'hommes ne tient sa force & sa beauté que de la distinction & de la gradation des rangs. Faites que chacun connoisse son état, se fasse respecter, & sache également ce qu'il doit & ce qui lui est dû,

Rien n'eſt plus contraire aux progrès d'un Etat que cet eſprit qui tend à tout égaliſer, & à confondre tous les rangs.

En encourageant les Lettres, vous fourniſſez une innocente occupation à des eſprits qui ont beſoin d'aliment, & qui pourroient être dangereux s'ils ne s'exerçoient ſur des objets indifférens ; vous ouvrez une libre carriere à toutes ſortes de recherches, dont une grande partie ne ſera pas d'une médiocre utilité au commerce de votre nation ; vous vous mettez auſſi en garde contre deux dangereux ennemis du repos public, l'*hypocriſie* & l'*enthouſiaſme*. Ces emplois, qui occupent un ſi grand nombre de vos ſujets, peuvent être remplis par les gens les plus capables de procurer la tranquillité publique, & qui étant intéreſſés à la conſerver, employeront toutes leurs lumieres à cet objet ; vous vous attacherez ceux qui ſont le plus en état de vous expoſer la vérité dans tout ſon jour, & de vous montrer le menſonge & la calomnie dans leur aſpect le plus odieux. La noble émulation que vous exciterez vous portera vous-même aux plus grandes actions ; vous en recevrez le prix dans de juſtes éloges ; & votre réputation s'étendant au loin pendant votre vie, paſſera enſuite juſqu'à la poſtérité.

Si, vos voiſins entretenant toujours des armées ſur pied, vous ne pouvez vous diſpenſer d'en avoir, faites en ſorte qu'elles ne nuiſent pas plus à votre pays qu'à vos ennemis, & qu'en protégeant la vie de vos ſujets, elles n'en corrompent pas les mœurs. Plus vous leur ferez obſerver une exacte diſcipline, plus il vous ſera aiſé de les réconcilier avec le peuple, & mieux vous en ferez ſervi.

Quant aux Eccléſiaſtiques, ils ſeront toujours tels que vous voudrez qu'ils ſoient. Il eſt moralement impoſſible qu'ils ſoient vicieux & ignorans, ſi vous ne diſpenſez les graces dont vous diſpoſez qu'à ceux qui ſont vertueux & inſtruits; de même qu'il eſt difficile que le plus grand nombre d'entr'eux ſoient exacts à leur devoir, s'ils n'en attendent aucune récompenſe. Je crois n'avoir pas beſoin de vous dire combien leurs compatriotes ſe reſſentent de leurs déréglement.

Il n'eſt certainement pas de meilleur ſoutien pour le trône d'Angleterre que l'influence de ces principes qui y ont placé votre famille. Tant que vos compatriotes ſeront attachés à la religion Proteſtante, ils ne pourront manquer de l'être à un Prince Proteſtant. Mais que ne devroit-il pas craindre de l'indifférence qu'on auroit pour elle?

Ayez toujours préſent que, quelques braves que ſoient vos ſoldats, quelques habiles que ſoient vos Miniſtres, ils ne ſuffiront pas pour vous rendre un grand Prince. Un Roi ne peut être grand que par ſes vertus perſonnelles, par ſon propre mérite. Ce qui fait un honnête homme ne fait pas un bon Prince: mais tout ce qui eſt au déſavantage de l'homme deshonore le Monarque.

Plus un vice ſera excuſable, plus vous mériterez d'éloges en l'évitant; ce qui pourra paſſer pour une faute ordinaire, vous fera perdre la louange que vous aura acquiſe une vertu diſtinguée. Vous ne pouvez favoriſer le crime ſans le permettre. Vos mœurs ſeront connues de tout le monde, & elles ſeront auſſi généralement imitées qu'elles ſeront généralement obſervées; mais cette imitation roulera plus particulierement ſur les choſes les plus aiſées à ſuivre, & qui par conſéquent ſeront le moins à votre honneur. Plus vous vous ferez aimer en vous rendant populaire, plus les fautes que vous commettrez tireront à conſéquence; car ſi vous ne parvenez pas à les juſtifier aux yeux du public, du moins le rendez-vous moins ſcrupuleux à en commettre de pareilles; & le pere du peuple peut-il ſoutenir cette idée,

que, dans quelques occaſions, il en a été le corrupteur ? Un ſeul vice que votre exemple aura autoriſé jettera ſur vous une tache qui ne pourra être effacée par tous les avantages dont on jouira pendant votre regne.

Si vous voulez qu'on vous loue d'aimer la regle, commencez par la mettre dans vos deſirs, dans vos paſſions. Vous aurez plus de gloire à les vaincre qu'à triompher de l'ennemi le plus formidable.

Quel renom n'obtiendrez vous pas, lorſque, placé au faîte de la grandeur, vos yeux ne ſeront pas éblouis de votre élévation; lorſque vous ne recevrez point d'hommages que vous n'ayez cherché à mériter ; que la ſincérité dans les conſeils ſera préférée à la complaiſance ; que vous n'aurez rien plus en horreur que la flatterie, ſi ce n'eſt la vile créature dont elle ſe ſert pour vous corrompre ; enfin, lorſque vous verrez, ſans y céder, tous les plaiſirs ; que vous les connoîtrez, que vous les mépriſerez, renonçant ainſi au loiſir pour le procurer à votre peuple, ne vous conſidérant comme ſon Prince que pour être ſon modele, & vous diſtinguant plus par vos vertus que par votre rang ?

Conſacrez votre regne & votre vie à ces objets : c'eſt-là que vous devez chercher la

véritable grandeur, & c'eſt d'eux que vous devez attendre le plus grand bonheur dont la vie & le trône ſoient ſuſceptibles.

Pénétré de l'idée que vous partagez toutes les foibleſſes de ceux qui fléchiſſent le genou devant vous, regardez cette action plutôt comme un reproche que comme un manque de reſpect. Quel eſt le Souverain qui, avec une façon de penſer élevée, peut ſe contenter de ne devoir qu'à ſa naiſſance le rang qu'il occupe ? Le pouvoir en lui-même ne doit avoir aucun prix à vos yeux ; il nous donne le moyen de mettre au jour le plus grand mérite ; mais il n'en a point par lui-même. Si vous ne répondez à ce qu'il exige de vous, il ne ſert qu'à multiplier vos défauts, à les faire mieux connoître, & à vous rendre pire que vous n'auriez été ſans lui.

O Prince ! le ſouhait le plus heureux que je puiſſe faire pour vous, c'eſt que vous ne perdiez jamais de vue votre devoir ; c'eſt le moyen le plus ſûr pour que vos ſujets ne s'écartent pas du leur : & quelle ſatisfaction n'aurez-vous pas, vous & votre peuple, lorſque vous vous diſputerez à qui y ſera le plus exact ? Quel ennemi aurez-vous alors à craindre ? Ou plutôt qui voudra être votre ennemi ?

Au reſte, ne vous figurez pas qu'aucun

de vos devoirs vous dispense d'être occupé de votre créateur. Vos premieres obligations sont à lui, & c'est de votre exactitude à vous acquitter de celles-là que dépend votre attachement aux autres. Si vous oubliez ses droits sur vous, à quel autre devoir serez-vous fidele? *La Religion Naturelle reconnoît cette maxime : que le bien général doit être consulté avant tout ; que la nature, notre mere commune, ne nous peut donner un conseil plus salutaire que celui-là, & qui tende plus au bien particulier de chaque individu.*

La révélation parle le même langage. Le fondateur de la Religion Chrétienne ne se représente que comme envoyé au monde pour le sauver, & il a voulu que ce fût à la charité & à l'amour de son semblable que l'on reconnût ses véritables disciples.

Voilà ce qui caractérise la vraie Religion ; il est certain qu'elle ne peut être que ce qui rend le genre humain meilleur qu'il n'eût été, & ce qui conduit au plus grand bien. Envisagée sous ce point de vue, le seul sous lequel la raison & l'Ecriture me le fassent voir, elle vous doit être recommandée par-dessus toutes les choses qui méritent votre application, & cette application doit avoir pour objet de la respecter, & de la faire respecter par les autres.

Agiſſez par ce principe, & vous acquerrez le véritable mérite; étudiez-en l'influence, & tout retentira bientôt du bonheur qui accompagne votre gouvernement. La tranquillité de votre regne vous donnera le loiſir de former de grands projets; l'affection de votre peuple vous encouragera à en tenter l'exécution, & ſa fidélité vous répondra du ſuccès.

LA Redondille d'Orphée (1).

LA Redondille d'Orphée a ſouvent été traduite ou imitée de l'Eſpagnol de Quevedo. Il y en a déja une traduction dans le ſoixante-deuxieme volume de ce Recueil, page 124. En voici une autre toute différente.

Le Public eſt bien habile ;
Tâchons d'en faire un ami :
Mais non, c'eſt choſe inutile,
On ne peut compter ſur lui.
Quelque moyen que l'on prenne
Pour le rendre ſatisfait,
On y perd toujours ſa peine ;
Voici qui prouve ce fait.

(1) *Mercure de France, août* 1741.

Dans un champ près du Riphée,
Caché ſous l'herbe & les fleurs,
Un ſerpent rend veuf Orphée,
Qui remplit tout de clameurs.
Des pleurs qu'on lui voit répandre
Chacun veut dire ſon mot :
Ceux-ci diſent, qu'il eſt tendre !
Ceux-là diſent, qu'il eſt ſot !

Pour ravoir ſon Euridice
Aux Enfers il deſcendit ;
Son chant y trouva propice
Pluton, qui la lui rendit.
Les Morts la lui voyant prendre
Pour la conduire ici haut,
Dirent d'abord, qu'il eſt tendre !
Et puis dirent, qu'il eſt ſot !

Il revenoit avec elle,
Quand Pluton lui parle ainſi :
Si tu veux garder ta belle,
Ne la vois que hors d'ici ;
Mais il ne put s'en défendre :
Il la perdit auſſi-tôt.
Depuis il ne fait qu'entendre :
Qu'il eſt tendre ! qu'il eſt ſot !



COMPARAISON entre les travaux de l'esprit & ceux du corps ; traduite de l'Anglois (1).

CETTE multitude de gens qui soutiennent leur vie par des travaux corporels, & qui mangent leur pain à la sueur de leur visage, donnent souvent à l'inaction le nom de paresse, & ne conçoit pas qu'on puisse être fatigué lorsqu'on a demeuré pendant plusieurs heures dans un fauteuil, à feuilleter de tems en tems un livre, & à faire des réflexions ; qu'arrive-t-il de-là ? qu'ils envient le sort de ces hommes sédentaires, ou qu'ils les méprisent, parce qu'ils leur paroissent jouir des commodités de la vie par une faveur de la fortune, ou en être privés parce qu'ils ne veulent pas s'adonner au travail.

Il est cependant certain que la réflexion est un travail, & que comme le corps est affecté par l'exercice de l'esprit, la fatigue qui naît de l'étude n'est pas moindre que celle qui résulte des travaux de la campagne ou des manufactures.

Mais quoique le travail de l'esprit fati-

(1) Choix Littéraire, tom. 12.

gue autant que celui du corps, il ne procure pas les mêmes avantages. L'exercice du corps donne la ſanté, la vigueur, la gaieté, un bon appetit, & un ſommeil profond; mais des travaux ſédentaires réſultent des dérangemens dans la ſanté qui attriſtent la vie & l'abrégent, troublent le repos, font naitre le dégoût & produiſent une langueur continuelle & un mal-aiſe dont on ne peut ſouvent découvrir la cauſe.

On ne remarque pas qu'une incapacité naturelle à réuſſir dans des opérations qui ne demandent que la main, procéde du manque d'inclination; ſi à cet égard on ne peut pas diſſiper entierement ſa répugnance, on peut au moins la ſurmonter, & alors l'ouvrier continue ſon travail avec autant de dextérité & d'exactitude que s'il n'avoit fait aucun effort ſur lui-même pour l'entreprendre: mais à l'égard des productions de l'imagination & de l'eſprit, la ſimple détermination de la volonté ne ſuffit pas; il doit y avoir une diſpoſition de l'ame, que l'homme ne peut donner; ſans cela on ne met au jour que des ouvrages qui reſſemblent à ces plantes dont la production forcée eſt dûe à l'induſtrie & non à la vigueur de la nature.

Il arrive même que la disposition de l'ame n'assure pas toujours le succès, quoique lorsqu'elle manque, l'application soit toujours inutile; car l'écrivain qui le matin s'étoit senti échauffé sur son sujet, & dont les idées avoient été abondantes, trouve souvent le soir que ce qui avoit plû à son imagination offense son jugement, qu'il a perdu le jour à s'exercer sur un songe agréable, qu'il a réuni une multitude de figures brillantes qui ne peuvent pas subsister ensemble.

C'est ainsi que l'esprit est souvent condamné à passer son tems, ce tems qui ne revient plus; à entreprendre des choses qu'il ne peut effectuer, ou à amasser des matériaux qu'il voit peu de tems après être entierement inutiles; au lieu que l'artiste & le laboureur savent que l'ouvrage qu'ils entreprennent réussira proportionnellement au tems & aux soins qu'ils y auront employés.

Je remarque de plus que les récompenses des travaux de l'esprit ne sont pas aussi sûres que celles des travaux du corps; l'artiste reçoit une certaine somme pour l'ouvrage qu'il a fait chaque jour; mais souvent l'esprit ne retire aucun avantage du travail de plusieurs mois, soit parce que la ville n'est pas disposée à juger de

ſon mérite, ſoit parce qu'il n'a pas conſulté le goût du public.

On a dit très-ſouvent, que ce n'eſt pas ſur la grandeur des revenus d'un homme, mais ſur la proportion qu'ils ont avec ſes dépenſes, qu'il faut juger de ſa richeſſe ou de ſa pauvreté, & que ce n'eſt pas tant la maniere dont il vit, que les habitudes qu'il a contractées, qui le rendent heureux ou miſérable. Cela étant, le travail de l'eſprit, lors même qu'il recevroit des récompenſes comme en reçoit le travail du corps, ne procureroit pas autant de moyens de bonheur. Les artiſans qui chantent, les laboureurs qui ſifflent en travaillant, ne ſe ſoucient point des plaiſirs intellectuels ; s'ils ont en abondance des alimens ſains, peu leur importe qu'ils ſoient ſervis ſans goût & ſans élégance ; ils ne ſont pas moins heureux parce qu'ils ne ſont pas régalés avec un reſpect cérémoniel & une promptitude ſilentieuſe. L'homme d'étude eſt toujours traité comme étant Gentilhomme par ſon éducation, l'homme d'eſprit comme faiſant honneur à une compagnie, quelque élevée qu'elle ſoit par ſon rang ou par ſa fortune ; on leur fait donc jouer ſouvent des rôles bien différens de ceux qu'ils jouent à l'ordinaire ; ils ſont admis à des plaiſirs

qu'ils ne devoient pas se flatter de partager; par-là bien des choses leur deviennent nécessaires, parce qu'on a fait naître chez eux des besoins qu'ils n'auroient point connus dans une classe inférieure.

L'artisan & le laboureur, lorsqu'ils ont reçu leur gain de la journée, & qu'ils se sont procuré de la forte biere & un souper solide, ont à peine un desir qui ne soit satisfait; tandis que l'homme d'un goût fin & délicat, qui connoît les rafinemens de la vie, est rarement assez Philosophe pour se contenter de ce que lui donnent les récompenses du génie.

Cependant à peine y a-t-il un état dans la vie qui soit autant l'objet de l'envie que celui d'un Auteur qui a des succès. J'ose assurer que ceux qui ne le voyent qu'en compagnie, ou qui entendent faire des éloges de son mérite, se forment une idee très-fausse de son bonheur. Ils se le représentent comme jouissant sans cesse des triomphes que donne la supérioté du génie, & écoutant avec une indolence voluptueuse le doux concert des louanges qu'on lui prodigue; mais ils ne savent pas que ces momens de plaisir sont bien cours & en petit nombre; que la plus grande partie de sa vie se passe en inquiétudes, que les heures s'écoulent sans qu'il s'en

apperçoive, & que le jour, semblable à la nuit passée dans le sommeil, n'est pour lui qu'un moment, à cause de l'application entiere de l'esprit à l'objet dont il est occupé; hors des regards des hommes & souvent hors de lui-même, les nécessités seules de la vie lui rappellent qu'il vit; il s'éveille alors en sursaut comme d'un songe, & il regrette le jour qu'il vient de perdre sans en avoir joui.

Guillaume Hardman, serrurier, eut trois fils, *Thomas*, *EdWard*, & *Georges*. *Georges*, qui étoit le cadet, fut mis en apprentissage chez un tailleur; les deux autres furent envoyés à une école établie par un Seigneur, & de-là à l'*Université*. Le bon *Guillaume Hardman* crut qu'il ne devoit pas négliger de faire étudier ses deux aînés; *le savoir*, disoit-il, *est un héritage que le démon même ne pourra leur enlever, & quand j'aurai ainsi fait tout ce que je dois faire pour eux, ils feront pour eux-mêmes*.

Comme il ne put pas leur procurer les moyens de gagner leur vie, lorsqu'ils eurent fini leurs études, ils revinrent à Londres. Ils avoient l'un & l'autre acquis des connoissances; mais *Thomas* étoit un génie, & *EdWard* un sot. *EdWard* fut fait sous-maître dans une école dont il

tiroit 20 liv. ſterl. *Thomas* ſe diſtingua bientôt & paſſa pour *Auteur* ; il donna au public pluſieurs bonnes piéces ; mais tantôt le caprice le fruſtroit des récompenſes, tantôt l'envie les lui refuſoit. Il paſſa ſon tems dans le travail & dans l'indigence ; ſon eſprit étoit ſans ceſſe à la gêne pour arranger des idées & choiſir des expreſſions.

Pendant ce tems-là *Georges* devint maître dans ſa profeſſion ; il occupoit conſtamment dix hommes ; il buvoit ſa biere dans des pots d'argent, & ſe vantoit que dans quelques années il ſeroit auſſi riche que ceux pour qui il faiſoit des habits galonnés, & qui ſe croyoient ſes ſupérieurs. *EdWard* envioit l'état de *Georges*, & n'étoit pas *ſot* au point de ne pas boire avec lui. Le ſavant *Thomas*, l'*Auteur*, le *Génie*, regardoit d'un œil fier & dédaigneux ſes deux freres ; il déclaroit qu'il périroit de froid & de faim plutôt que de paſſer ſa vie dans l'obſcurité, & d'être oublié après ſa mort.



L'AMOUR NOCHER,

IDYLLE (1).

SUR les bords enchantés qu'arrose le Pénée,
Des fideles Bergers retraite fortunée,
Thémire & Licidas, brûlant des mêmes feux,
Dans le sein du repos couloient des jours heureux.
Jamais les noirs soupçons, le dégoût, la tristesse,
De ces jeunes amans n'altéroient la tendresse;
Ils croyoient l'un & l'autre avoir perdu le jour,
S'ils le laissoient finir sans se parler d'amour;
Ils menoient leurs troupeaux au même pâturage:
C'est-là que, retirés sous un épais ombrage,
Ils se livroient sans crainte à d'innocens plaisirs:
La nuit étoit trop prompte au gré de leurs desirs;
Et pleins du doux espoir de se revoir encore,
Leurs vœux hâtoient souvent le retour de l'aurore.
D'un bonheur trop constant le destin fut jaloux:
Couple heureux! les chagrins étoient-ils faits pour vous?

Un jour que le soleil, terminant sa carriere,
Peignoit encor les cieux d'une foible lumiere,
La Bergere, à la fin d'un entretien charmant,

(1) *Choix Littéraire, tom.* 14.

S'occupoit à cueillir des fleurs pour ſon amant,
Tandis que le Berger, plein du Dieu qui l'inſpire,
Grave ſur un ormeau quelques vers pour Thémire.
Tout-à-coup l'air s'agite, & le Ciel s'obſcurcit;
Au plus beau jour ſuccede une profonde nuit;
L'Aquilon pluvieux & le fougueux Borée
Font de leurs ſifflemens retentir l'Empirée;
Les nuages épais ſe choquent dans les airs,
Et portent dans leur ſein la foudre & les éclairs.
Les troupeaux, effrayés de ce ſoudain orage,
A pas précipités regagnent le village;
Et nos Bergers fuyant, la douleur dans les yeux,
Par un tendre regard expriment leurs adieux.

A peine du ſoleil la brillante couriere,
Des aſtres de la nuit effaçoit la lumiere,
Licidas vole aux lieux ſi chers à ſon amour:
Thémire avoit déja prévenu ſon retour,
Et le cherchant des yeux, ſa timide tendreſſe
D'un amant trop paiſible accuſoit la pareſſe.
Il arrive, il paroît; mais quelle eſt ſa douleur!
Quel obſtacle imprévu s'oppoſe à ſon bonheur!
Du Pénée en fureur les ondes débordées
Couvrent de toutes parts les plaines inondées.
Pour rejoindre Thémire aſſiſe à l'autre bord,
Il alloit affronter le naufrage & la mort,

L'Amour, touché du ſort de ce Berger, qu'il
aime,
Inſpire à ſon adreſſe un heureux ſtratagême :
Licidas apperçoit ſur les flots mutinés
Par l'effort des autans des troncs déracinés
Aborder lentement aux pieds de ſon amante :
J'accepte le ſecours que le Ciel me préſente ;
Duſſé-je au ſein des eaux rencontrer le trépas,
Eloignons-nous des lieux où Thémire n'eſt pas.
Il dit, & de ſa main, par l'Amour animée,
Une barque légere auſſi-tôt eſt formée ;
Sur un ſaule creuſé par l'hyver & les ans,
Il brave le courroux & des flots & des vents.
Bientôt s'abandonnant au courant qui l'entraîne,
Il ſuit, ſans s'alarmer, une route incertaine.

Le Pénée irrité ſort du milieu des eaux,
Et ſecouant ſon front couronné de roſeaux,
Qu'ai-je entendu ? dit-il ; un mortel téméraire
De mon onde ſans crainte a franchi la barriere ?
Vengeons-nous ; Dieu des vents, ſers ma juſte
fureur,
Répand ſur ces climats le déſordre & l'horreur.
Les fougueux Aquilons, à ſes ordres dociles,
Accourent auſſi-tôt ſur ces rives tranquilles :
L'onde écume & bouillonne autour de Licidas ;
Mille gouffres profonds s'entr'ouvrent ſous ſes pas.

Il cherche ſa Bergere, il la voit, il ſoupire......
A ce ſpectacle affreux la mourante Thémire,
Elevant vers le Ciel ſes yeux mouillés de pleurs,
O toi, s'écria-t elle, auteur des mes malheurs,
Amour, entens les cris d'une jeune maîtreſſe;
Hâte-toi, viens ſauver l'objet de ma tendreſſe;
Rens-moi ce cher amant, ou je vais aujourd'hui
Me lancer dans le fleuve & périr avec lui.

Le Dieu du haut du Ciel entendit ſa priere:
Bientôt, ſur un nuage éclatant de lumiere,
Il fend l'eſpace immenſe, & d'un ſouris flatteur
Du Berger téméraire il ranime l'ardeur.
De l'Amour à l'inſtant tout reſſent la puiſſance:
L'Aquilon furieux ſe tait en ſa préſence;
Il calme d'un regard les flots ſéditieux,
Et le ſoleil plus pur reparoît dans les cieux.

Berger, reçois le prix de ta flamme conſtante,
Dit-il; je viens te rendre aux vœux de ton amante.
A la barque fragile attachant ſon carquois,
Il fend l'onde étonnée, & lui donne des loix.
Il forme de ſon arc une rame légere;
Il étend ſon bandeau, ſymbole du myſtere,
Et commande aux Zéphyrs de ſouffler lentement.
Thémire impatiente accourt vers ſon amant;
Elle poſſede enfin l'objet de tant d'alarmes:
Dans l'excès de ſa joie elle verſe des larmes.

Qui peindroit leurs tranſports ? De ce trouble enchanteur
Toi ſeul pourrois, Amour, retracer la douceur.
« Que l'amant de Thémire, à mes ordres fidele,
» Lui conſacre des jours que j'ai ſauvés pour elle ;
» Que Thémire à ſon tour, pour prix de ſon ardeur,
» Par le don de ſa foi couronne ſon bonheur.
Le Dieu fuit à ces mots, & d'une aîle légere
Dans les bois de Paphos va retrouver ſa mere.
Thémire & Licidas, animés de ſes feux,
Furent après l'hymen encor plus amoureux.



L'HOMME

L'HOMME indolent ; traduit de l'Anglois (1).

Il n'y a point de tournure d'esprit ni de caractere qui rende un homme moins propre à remplir les devoirs de la Société, que l'indolence. Un homme paresseux est un vrai blanc dans la création : il semble qu'il n'a été créé pour aucune fin, & qu'il ne vit pour aucun objet. Il ne peut entreprendre aucune occupation, ni embrasser aucune profession, parce qu'il n'aura jamais l'activité nécessaire pour la suivre. Il ne réussit à rien, parce qu'il ne continue rien. Il sera méchant mari, méchant pere, méchant parent, parce qu'il ne se donnera aucun mouvement pour empêcher sa femme, ses enfans, sa famille de mourir de faim. Il ne sera pas meilleur ami, parce qu'il ne remueroit pas d'ici là quand il s'agiroit de la destruction de l'univers. S'il est né pauvre, il le sera toujours, & finira vraisemblablement ainsi sa vie.

S'il s'embarque dans le Commerce, il fera banqueroute ; s'il a du bien, son Intendant fera une fortune immense, tan-

(2) Choix Littéraire, tom. 15.

dis que lui-même mourra en priſon où ſes dettes l'auront confiné.

Il faut conſiderer que la nature ne nous a pas mis en ce monde dans un état de perfection ; elle nous a ſimplement donné la faculté de nous perfectionner ; ce qui nous dicte que nous avons beaucoup à travailler pour devenir meilleurs. Peu de gens ſont nés tout-à-fait idiots. Si dans ſon état on n'atteint pas aux talens ſupérieurs, on peut du moins le remplir décemment ; c'eſt à quoi l'on parvient par une patience ſuivie. La perſévérance vient à bout de toutes les difficultés, & même de celles qui au premier abord paroiſſoient les plus inſurmontables ; & l'on ſeroit étonné de voir combien on écarte d'obſtacles par l'attention contiuuelle qu'on donne au même objet.

Je ne parlerai point ici de l'exemple ſi répété de *Démoſthene*, qui vainquit les obſtacles naturels qui s'oppoſoient à ſa réuſſite dans l'art oratoire. Je me contenterai d'un exemple plus moderne, & qui nous eſt plus familier. Etant dernierement à Sadlerswells, je ne pus m'empêcher d'admirer l'activité ſurprenante de ceux qui s'y donnoient en ſpectacle, & je réfléchis en même-tems ſur les peines incroyables qu'ils avoient dû ſe donner pour par-

venir à se plier & se tordre le corps d'une maniere si forcée. Je fus encore plus frappé de voir cet ingénieux Artiste, qui après avoir placé deux sonnettes à chaque pied & autant à chaque main, sans compter celles qu'il porte sur la tête, joue différens airs lents & rapides, & les rend avec autant de précision que les meilleurs carillons. Toute son adresse consiste à lever juste les mains & les pieds, & à remuer la tête en avant & en arriere à propos. Si cet homme avoit voulu prendre la même peine dans un autre genre, il auroit peut-être été aussi profond calculateur que *Jerdediah Buxton*, ou peut-être auroit-il été excellent Poëte, au lieu qu'il n'en est aujourd'hui que l'emblême. Si nos belles Dames vouloient absolument l'entreprendre, elles pourroient plier leurs ames, comme Madame Catherine se disloque le corps.

Il n'y a point dans le monde d'animal plus inutile que celui qui se contente d'être purement & simplement Gentilhomme. Il a du bien; en conséquence il ne veut acquérir aucunes connoissances: il n'a aucune profession, & à cause de cela il ne veut rien faire. Le malheur est, qu'il n'existe point de vertu négative, & que l'oisiveté absolue est impratiquable. Celui qui

ne fait point de bien, fera nécessairement du mal; & si la tête n'est pas garnie de notions utiles, elle deviendra sans contredit un magasin de bagatelles & d'absurdités. Ainsi donc quoiqu'un Gentilhomme ne doive point ouvrir de boutique, ni travailler comme un mercenaire, il ne doit pas moins chercher à employer son tems d'une maniere avantageuse. S'il ne fait point de progrès dans la sagesse, il fera beaucoup de pas vers la folie; & quiconque ne fait rien parce qu'il n'a rien à faire, deviendra vicieux & pervers, ou tout au moins ridicule & méprisable.

Je ne connois rien qui m'afflige davantage, que de voir un homme qui a le cœur bien placé, & des talens naturels, dont les bonnes qualités sont obscurcies & anéanties par l'indolence. Un tel homme est un tourment perpetuel pour ses amis, tandis qu'il pourroit ajouter à leur bonheur. Il ne tiendroit qu'à lui de briller parmi les gens du premier mérite, & il rampe parmi ceux de la derniere classe. Personne n'est plus généralement plaint, & en même-tems plus universellement évité, que mon ami *Sanssoin* : c'est un bon humain qui n'a jamais fait une bonne action; c'est un homme d'une intégrité inébranlable, mais sur qui l'on ne peut

pas compter. Avec une excellente tête & un très-bon cœur, il regle sa conduite de la façon la plus absurde, & manque souvent à ses amis : car toutes les fois qu'un homme néglige de se rendre justice à lui-même, il fait certainement tort à ceux avec qui il est lié, & c'est à tort que bien des gens ont dit qu'un paresseux ne faisoit tort qu'à lui-même.

Ce n'est pas considerer la vertu dans son vrai point de vue, que de croire qu'elle consiste dans la pure innocence & dans la privation du mal : il faut de plus exercer ses facultés en faisant du bien. Aussi quand Titus avoit passé un jour sans faire de bien, il s'écrioit douloureusement : *J'ai perdu un jour*. Si d'après cette façon de parler, nous jettons les yeux sur notre vie passée, combien de jours ne trouverons-nous pas que nous avons irrévocablement perdus ? & dans quelles bornes étroites cette façon de calculer ne réduiroit-elle pas la plus longue vie ? Si nous comptions nos jours suivant le bon emploi que nous en avons fait, quelle révolution ne verroit-on pas dans la façon de nombrer l'âge des hommes ? Nous verrions un très-petit nombre compter une belle vieillesse à la fleur de leurs ans, tandis qu'il y auroit beaucoup de jeunes étourdis de 80 ans.

Conformément à cette idée, je me ressouviens d'avoir vu l'épitaphe d'un homme fort âgé, à qui l'on ne donnoit qu'une vie de quatre ans, parce qu'on ne datoit son existence que du tems où il avoit commencé à se réformer, & à renoncer à ses mauvaises habitudes. La plûpart des inscriptions qui sont sur les monumens n'ont aucun trait aux actions vertueuses des morts qui reposent dans ces tombes. Ce ne sont que des notes qui signifient qu'un homme est né tel jour & mort tel autre. Je voudrois que ceux qui ont bien rempli leur vie, fussent encore utiles après leur mort par les leçons de morale & les bonnes instructions qu'ils laisseroient après eux. Il seroit donc à souhaiter que dans chaque Paroisse on destinât quelques arpens à un spacieux cimetiere, où chaque défunt auroit une tombe sur laquelle on marqueroit son âge conformément au bon emploi ou à l'abus qu'il auroit fait du tems pendant sa vie. De cette façon une petite pierre quarrée sur laquelle seroit cette inscription, *obiit anno ætatis octavo*, seroit un plus magnifique panégyrique que toutes les adulations lapidaires de nos modernes épitaphes. Comme il faudroit s'attendre à la partialité des parens qui survivroient, & qui mettroient dans tout

leur jour les plus brillantes actions des morts, on verroit des inscriptions dans le goût de celles qui suivent.

« Ici sont déposés les restes d'une célebre beauté âgée de 50 ans, morte dans sa cinquieme année. Elle étoit née dans sa dix-huitieme année, & fut tuée inopinément par la petite vérole dans sa vingt-troisieme année ».

« Ici repose dans un sommeil éternel la partie mortelle du L. B. esprit fort, âgé de 88 ans, mort à la mammelle. Il vint au monde par hasard, l'an..... & fut anéanti dans la premiere année de son âge ».

« Ici continuent de pourrir les os d'un fameux débauché, embryon qui n'a jamais donné aucun signe de vie; mais à l'âge de vingt-trois il étoit tellement putrifié, qu'il n'a pas pu se garder plus long-tems sur la terre ».

« Ci gît la carcasse d'un bon compagnon qui naquit hydropique dans sa quarantieme année. Il languit dans cet état jusqu'au moment où il fallut lui faire la ponction, après quoi il retomba dans le même état, & mourut à l'âge de deux ans, l'an vingt-troisieme de sa potation ».

« Ci gît Isaac de Costa, converti du

» Judaïſme, âgé de 64 ans. Il naquit
» & fut baptiſé dans ſa ſoixante-unieme
» année, & mourut dans la vraie foi,
» la troiſieme année de ſa naiſſance ».

« Ici eſt dépoſé le corps du beau Nar-
» ciſſe, qui naquit à la Cour l'an.....
» un jour d'anniverſaire. Il mourut de
» douleur à l'âge de deux ans, la Cour
» prenant le deuil pour un Prince étran-
» ger ».

« Ici repoſe de ſes travaux le brave
» Général *B.* qui eſt mort à l'âge d'en-
» viron cent ans, plus vieux que Mathu-
» ſalem ».

» Ici pourrit *A. B.* mort né, qui mou-
» rut de frayeur, le 20 Mai 1756 ».



ARTICLE III.

PIECES DE LITTÉRATURE.

DISSERTATION, ſavoir ſi les Médailles ont été des monnoies, ou non (1).

LA queſtion que vous me faites, Monſieur, n'eſt pas nouvelle : & de tout tems les curieux ont été partagés entr'eux ſur ce qu'ils devoient croire des médailles antiques. Les uns les ont regardées comme les monnoies du tems auquel elles ont été frappées : les autres au contraire ont ſoutenu que c'étoit de ces pieces, que l'on faiſoit en de certaines rencontres, & pour des faits particuliers, à-peu-près comme ſont les jettons & les médailles parmi nous.

Je n'ai donc garde d'exiger de vous que vous vous en rapportiez à mon jugement. Outre qu'il y auroit de la témérité à moi de m'imaginer que j'ai découvert ſur ce ſujet quelque choſe de nouveau, c'eſt qu'on a beau diſputer, ce ſera là toujours une de

(1) Journal de Trévoux, juin 1707.

ces queſtions problématiques, qu'il eſt à-propos de traiter de la ſorte, & de n'envisager que ſur ce pied là.

Néanmoins pour vous ſatisfaire en quelque façon, & pour vous donner le plaiſir d'examiner vous-même cette matiere, je vais vous rapporter fidelement les preuves dont l'on ſe ſert de part & d'autre pour ſoutenir ſon opinion. Ce ſera le moyen de vous inſtruire plus parfaitement de ce que vous deſirez ſavoir.

Ceux qui ne peuvent ſouffrir qu'on prenne les médailles antiques pour des monnoies, s'appuient principalement ſur huit raiſons. Les voici en peu de mots.

Premiere preuve.

Jamais Prince n'a permis dans ſes Etats que l'on mît ſur les monnoies frappées par ſon ordre & pour faciliter le commerce parmi ſes ſujets, d'autre figure que la ſienne. C'eſt une marque de ſouveraineté, qu'il ne communique ni à ſa femme, ni à ſes enfans, ni aux Princes de ſon ſang, ni à des particuliers, quels qu'ils puiſſent être, & quelques ſervices qu'ils ayent rendus à l'Etat. Du moins de nos jours voyons-nous dans toute l'Europe cette regle obſervée généralement & à la rigueur, quoiqu'ils

permettent ſans peine aux uns & aux autres d'avoir des jettons & des médailles à leur gré. Or nous n'ignorons pas que dans nos médailles antiques nous en avons de frappées non-ſeulement à l'honneur & avec la figure des Impératrices, des jeunes Céſars, mais même d'un Agrippa, d'une Antonia, d'une Marciana, d'une Matidia, & d'une infinité d'autres; c'eſt-à-dire, d'un gendre & d'une niece d'Auguſte, de la ſœur & de la niece de Trajan. Les médailles ne furent donc jamais des monnoies.

Deuxieme preuve.

Il y a une différence extrême entre les inſcriptions qui ſont ſur les monnoies & celles qui ſont ſur les jettons & ſur les médailles. Sur les monnoies tout eſt ſimple, uni, point de ſurnoms, point de titres inutiles. Le nom du Prince y eſt ſeul, & au nominatif. Que cherche-t-on, ſinon de faire connoître que la figure qu'on y voit gravée eſt la figure du Prince, qui a mis le prix aux monnoies, & à qui l'on doit obéir? L'inſcription des jettons & des médailles n'a rien de cette ſimplicité; & l'on n'en eſt point ſurpris. Il s'agit d'un éloge que l'on y fait, & qui dépend du génie & de la volonté de celui qui en eſt l'inven-

teur. Auſſi voyons-nous de nos jours, que la légende de nos jettons & de nos médailles eſt de ce genre ; que tantôt on s'exprime par un accuſatif ou par un datif, tantôt par un nominatif. Mais de quelque cas que l'on ſe ſerve, ce ſont pour l'ordinaire des titres, des termes propres à marquer quelque grande action, ou quelque qualité perſonnelle. Et l'un & l'autre eſt inconnu dans les monnoies. Or rien de plus commun dans les médailles antiques que cette multitude infinie de ſurnoms IMP*eratori* CAES*ari* NERVAE TRIANO AVG*uſto* GER*manico* DAC*ico* P*ontifici* M*aximo* TR*ibunitia* P*oteſtate* COS *conſuli* P*atri* P*atriæ* IMP*erator* C*æſar* T*itus*. AEL*ius* HADR*ianus* ANTONINVS AVG*uſtus* PIVS P*ater* P*atriæ* PROBVS INVICT*us* P*ius* F*elix* AVG*uſtus*. D*omino* N*oſtro* MAXIMIANO BEATISSIMO ; & dans un autre, FELICISSIMO SENI AVG*uſto* , ΘEOFILE AVGOVSTE SY. NIKAS. *tu vincis*. Preuve que les médailles n'étoient point autrefois des monnoies.

Troiſieme preuve.

Un Etranger, qui ſait notre langue, lit dans l'exergue de quelques-uns de nos jettons : *pour l'Extraordinaire des guerres.*

Alors, sans le secours de qui que ce soit, il conclut que c'est un Corps qui, par reconnoissance, ou par tout autre motif que vous voudrez, a fait frapper ce jetton à l'honneur du Roi; & que le Roi non-seulement ne se sert point de cette sorte de pieces pour être une monnoie courante dans son royaume, mais même qu'il n'y a nulle part, & qu'il n'a point donné ses ordres pour les fabriquer. Pourquoi ne pas raisonner de même? Parmi nos médailles nous en avons sur lesquelles des Corps entiers, de certaines Sociétés ont mis leur nom: ils nous disent qu'ils les ont fait faire: il n'y a point d'ambiguité dans leurs expressions. NERONI CLAVDIO DRVSO GERM*anico* Con*suli* DESIG*nato*) (EQVESTER ORDO PRINCIPI IVVENT*utis* COMMODO CAES*ari* AVG*usti* FILIO GERM*anico* SARM*atico*) (EQVESTER ORDO PRINCIPI IVVENT*utis* IMP. CAES*ar* PVBL*ius* LICIN*ius* GALLIENVS P*ius* Fe*lix* AVGVS*tus*) (COHORT*ium* PRAEF*ecti* PRINCIPI SVO. GALLIENVM AVGV*stum* P*opulus* R*omanus*) (OB CONSERVATIONEM SALVTIS. Disons donc que ce sont des Médailles, & non pas des monnoies.

Quatrieme preuve.

Où trouvera-t-on dans le monde des monnoies ironiques, ſatyriques, pleines de plaintes & d'invectives contre la conduite des Souverains? Nul auteur n'en a encore cité aucune de ce caractere : au lieu que dans nos cabinets il y a plus d'un jetton & plus d'une médaille injurieuſe aux têtes couronnées & à leurs Miniſtres. Or dans les ſuites des médailles antiques, combien en eſt-il qui ſemblent n'être faites que pour inſulter à de certains Empereurs, & les décrier dans la poſtérité ! Par exemple, une tête de Néron ſans légende, & au revers $\frac{\text{B C}|\text{RS}}{\text{TG}|\text{F B}}$. Une tête de Marc Aurele, avec ces mots FAVSTINA AVGVSTA, & pour revers une couronne, au milieu de laquelle ſont en cinq lignes vingt-deux lettres initiales RPIM. MEON. IPMISA. ON LEMI. SO. Enfin une tête de Galien, GALLIENAE AVGVSTAE) (un char tiré par deux chevaux & conduit par la victoire VBIQVE PAX. C'eſt-à-dire, qu'on donne des avis à Néron, s'il veut régner plus long-tems ; qu'on ſe moque de Marc Aurele de ce qu'il ſe laiſſoit gouverner par Fauſtine ſa femme ; & que par

une fine ironie, on représente l'affreuse situation où étoit sous Galien l'Empire Romain, qui non seulement étoit déchu de sa premiere grandeur, par la perte de plusieurs provinces, mais qui étoit déchiré de tous côtés par des guerres civiles. Par conséquent nos médailles ne peuvent pas être regardées comme de simples monnoies.

Cinquieme preuve.

Les fameuses lettres initiales CONOB. COMOB. CORNOB. CORMOB. que l'on voit si souvent dans l'exergue des médailles d'or & d'argent du bas empire, sont inexplicables à ceux qui veulent que les médailles soient les monnoies des anciens Romains. Les plus habilles Médaillistes ont tenté de les interpréter, & de leur donner un sens. L'on peut dire qu'ils y ont échoué, & qu'il n'y a personne qui ne voie la fausseté de leurs conjectures. Difficulté qui est levée, sitôt que l'on suppose que les médailles étoient des présens ou des tributs que des Villes ou que différentes Communautés offroient en de certains tems aux Empereurs, à-peu-près semblables à ceux que la Maison de Ville de Paris, que les Trésoriers de l'Extraordinaire des guerres & autres portent au Roi au

commencement de chaque année. Donc cette opinion est à préférer à celle des Antiquaires, qui reconnoissent pour monnoie toutes les médailles antiques que nous avons dans nos cabinets.

Sixieme preuve.

C'est un principe reçu généralement parmi les curieux, qu'il n'y a pas deux médailles entierement semblables. Elles ont beau avoir la même inscription, le même type, le même revers, il est aisé de juger par la disposition des lettres, ou par quelque autre chose, qu'elles ont été fabriquées sur différens moules, & que ce n'est ni le même coin, ni la même fabrique. Outre cela, quelle variété prodigieuse dans les revers ! Divinités, temples, sacrifices, colonnes, édifices, bûchers, triomphes, animaux, fleurs, tout y est employé, & en fait la beauté & l'ornement. Il n'est donc pas probable que ces médailles ayent été des monnoies. Autrement il auroit fallu multiplier à l'infini les Hôtels des monnoies & les Ouvriers, pour pouvoir fournir à tout l'Empire Romain les monnoies nécessaires au commerce. Les Romains étoient trop sages pour faire à si grands frais & avec tant de peines ce qui dépen-

doit d'eux d'exécuter commodément & presque sans dépense, à savoir en imprimant du même coin toutes les monnoies.

Septieme preuve.

Nous jugeons des anciens par nous-mêmes, sur-tout en fait des monnoies; & nous voulons que ce qui s'observe dans toute l'Europe depuis plusieurs siecles, ait été en usage chez les Romains. Or nos monnoies sont assurément sous le même Roi, au même titre, du même poids, de la même forme. Ce que nous ne pouvons pas dire des médailles antiques; puisque l'on trouve des médailles du même Empereur qui ont plus ou moins d'alliage, qui sont de différente épaisseur, & qui pesent bien moins les unes que les autres. D'où il s'ensuit que les médailles n'ont point été des monnoies.

Huitieme preuve.

Si nos médailles antiques étoient la monnoie qui avoit cours parmi les Romains, sans doute qu'il a dû s'en fabriquer à Rome plus que dans aucune Ville de l'Empire Romain. Rome étoit la Ville capitale, le nombre de ses habitans étoit

infini, le commerce y fleurissoit, tout aboutissoit là. C'étoit une nécessité que la monnoie y fût plus commune qu'autre part, & plus à portée d'y être mise dans le commerce. Cependant le contraire paroît visiblement, du moins par les médailles des siecles, qui ont eu la coutume de marquer le nom de la Ville où les médailles étoient fabriquées. Car on est encore à trouver une médaille qui porte le nom de Rome, comme celui du lieu de sa fabrique ; pendant que mille médailles ont de la sorte le nom de Lyon, d'Arles, de Treves, de Sissek, de Ravenne, d'Osca, de Bilbilis, & de cent autres Villes. D'où l'on conclut que nos médailles antiques n'ont point servi autrefois de monnoies.

Vous trouverez peut-être d'autres preuves que celles-ci dans les Auteurs qui ont écrit sur ce sujet. Mais ou elles reviennent à celles que j'ai rapportées, ou elles sont si foibles, qu'elles ne méritent pas qu'on s'y arrête. Ainsi venons au sentiment des Antiquaires, qui soutiennent que nos médailles sont les monnoies des anciens Romains ; & voyons sur quoi ils se fondent.

Premiere preuve.

Il est indubitable que les Romains ont

eu des monnoies qui leur étoient propres & particulieres. La quantité a dû en être infinie, vu l'étendue de l'Empire Romain, & le nombre des peuples qui lui étoient soumis. Où sont-elles ces monnoies, si l'on soutient que ce ne sont point les médailles que nous conservons dans nos cabinets? Tout a-t-il été fondu si généralement qu'on ne puisse pas en montrer une seule, pendant que dans toute l'Europe on voit des amas considérables de médailles, dont la multitude étoit fort inférieure à celle des monnoies? Cela paroît incroyable, & est une forte preuve que nous n'avons que des monnoies des Romains, & que nous sommes même en droit de douter qu'il y ait eu tant de ces pieces distinguées des monnoies, & qui auroient dû être à Rome & dans l'Empire ce que nos jettons & nos médailles sont parmi nous.

Deuxieme preuve.

L'Ecriture nous marque positivement deux choses. Premierement, que la figure des Empereurs étoit gravée sur les monnoies Romaines. *Cujus imago hæc & superscriptio? Dicunt ei : Cæsaris.* En second lieu, que cette monnoie de l'Empereur Romain qu'on présenta à Jesus-Christ

étoit un denier d'argent, *obtulerunt ei denarium ;* c'est-à-dire, du poids d'un gros, conformément à la Loi Cornelia, & tel que sont les médailles consulaires qui ont cette marque X. Or nous trouvons cette figure & ce poids dans nos médailles d'argent pures & non altérées. Quoi de plus convaincant que nos médailles d'argent, & par conséquent toutes les autres médailles, de quelque métal qu'elles soient, étoient la monnoie des Romains ?

Troisieme preuve.

Tous les Antiquaires conviennent que les médailles consulaires étoient effectivement des monnoies. Il seroit difficile d'en douter. Le prix & la valeur sont marqués sur chaque piece ; X. sur le denier ; V. sur le quinaire ou victoriat, & ainsi des autres. Or les premieres médailles impériales sont au même titre, de la même grandeur, de la même fabrique ; en un mot, presque semblables en tout, aux choses près qu'elles représentent : d'où il s'ensuit qu'on doit les mettre toutes sur le même pied, & les regarder également comme des monnoies.

Quatrieme preuve.

Nous avons des médailles d'Auguſte dont le revers porte le nom, le nombre & les fonctions des Monétaires de ſon tems. M. LVRIVS. AGRIPPA. III. VIR. A. A. A. F. F. S. C. M. MAECILIVS, TVLLVS. III. VIR. A. A. A. F. F. S. C. M. SALVIVS. OTHO. III. VIR. A. A. A. F. F. S. C. Car ces lettres A. A. A. F. F. ont toujours été entendues de la ſorte, *Auro, Argento, Aere, ſtando, feriundo.* Dans la ſuite des tems rien de plus commun dans les médailles des Empereurs, que trois figures debout, tenant chacune à la main une balance, & pour légende MONETA AVG. C'eſt-à-dire, trois figures qui marquoient qu'elles fabriquoient l'or, l'argent & le cuivre. Dans les ſiecles poſtérieurs on ne parle que de MONETA SACRA AVGG*uſtorum* ET CAESS*arum* N N*oſtrorum.* Or quelle apparence que dans nos médailles on fît ſi ſouvent mention des Monétaires, de la Cour des Monnoies, du ſoin que l'on prend que les monnoies ne ſoient point altérées, ſi nos médailles n'avoient pas été autrefois des monnoies? Cela ſeroit hors d'œuvre ſur toute autre piece, ou du moins cela n'y ſeroit pas ſi commun & ſi familier.

Cinquieme preuve.

Plus on examine les médailles, & plus on eſt ſurpris & charmé d'y voir par-tout de l'exactitude, du deſſein, de la beauté, de la grandeur. En effet, quoiqu'il y en ait au-delà de ce que l'on peut ſe figurer, cependant il n'y paroît rien de négligé, rien qui ſoit contre les mœurs, rien d'indécent, rien de faux, rien de ſatyrique. Quelle plus forte preuve peut-on deſirer, pour ſe convaincre que les médailles étoient des monnoies? Car ſûrement il n'y a que pour les monnoies que l'on prenne ſes ſoins dans un royaume, & pour qui on établiſſe des Juges, qui en répondent. Le reſte n'eſt point autoriſé : on n'en eſt point garant au public. Auſſi que ne paroît-il pas tous les jours ſur toutes les autres ſortes de pieces de contraire au bon ſens, à la vérité, & particulierement au ſérieux, ſi néceſſaire quand il s'agit de mettre une choſe entre les mains de tout un peuple?

Sixieme preuve.

Deux choſes ſont inconteſtables en fait de médailles : à ſavoir qu'il y a quelques Empereurs dont les médailles ne ſont pas

aussi communes qu'elles le devroient être, vu la longueur de leur regne; en second lieu, qu'il y a des Empereurs dont les medailles sont très-rares en un métal, & très-communes en un autre. Tibere, par exemple, ne se trouve qu'avec peine en grand bronze, & il y en a quantité en argent. Didius Julianus au contraire ne coûte pas extrêmement en grand bronze, & est d'un prix considérale en argent. Et ainsi d'une infinité d'autres, soit Empereurs, soit Impératrices. Or il est presque impossible de rendre raison de l'un & de l'autre dans le systême de ceux qui ne veulent pas que les médailles soient les monnoies des anciens; au lieu qu'en les reconnoissant pour des monnoies, il semble qu'il n'y a nulle difficulté. Car, comme l'Histoire nous l'apprend, tantôt que le Sénat eut tellement en horreur la mémoire de Caligula, qu'il ordonna qu'on fondît toutes les monnoies qui étoient frappées au coin de l'Empereur; tantôt que Didius Julianus, pour se maintenir sur le trône, fit de si grandes libéralités, qu'il épuisa entierement ce qu'il y avoit d'or & d'argent dans le trésor de la République. L'on voit pourquoi les médailles de l'un ne sont pas communes à proportion d'un regne de près de quatre ans, & pourquoi les médailles de l'autre

ſont ſi rares en or & en argent. Ajoutez, que le Sénat préſidant à la fabrique des monnoies de bronze, & les Empereurs à celles d'or & d'argent, il eſt naturel que ces deux ſortes de monnoies n'avoient pas toujours été ſur le même pied.

Septieme preuve.

Enfin les médailles ſeules d'Othon ſemblent devoir décider que les médailles ont été des monnoies. Il eſt évident que les plus habiles Critiques ſeroient encore à ſavoir ſi Othon a été reconnu Empereur par le Sénat, ou s'il ne l'a pas été. Car les Hiſtoriens, étant ſur cela partagés, ont laiſſé la queſtion indéciſe. Or, qui les a déterminés à ſoutenir que le Sénat n'approuva point l'élection d'Othon, faite par l'armée ? C'eſt que nous n'avons aucune médaille de bronze avec la figure de cet Empereur frappée à Rome avec ces mots S. C. *Senatus Conſulto*. Par conſéquent ils ont mis pour premier principe, que les médailles ont été des monnoies, que l'on ne frappe qu'à ceux que l'on reconnoît pour Souverains. Autrement leur preuve ſeroit foible, fauſſe & ridicule. Auſſi les plus entêtés pour l'opinion contraire conviennent que la diſpute ſeroit finie, s'il ſe trouvoit

trouvoit un Othon de grand bronze tel que je viens de vous le dire.

Ma lettre n'eſt déja que trop longue. Ainſi je n'ai garde d'entreprendre à-préſent de vous faire voir qu'il eſt aiſé de répondre à toutes les preuves qu'on apporte de part & d'autre ; & par conſéquent que la queſtion dont il s'agit eſt très-problématique parmi les Médailliſtes même. J'aime beaucoup mieux remettre cela à une autre fois ; vous en ſerez moins fatigué, & moi j'aurai le plaiſir de vous écrire une ſeconde lettre. Je ſuis, &c.

DISSERTATION ſur l'Eglogue, par l'Abbé Fraguier, de l'Académie Françoiſe (1).

Nous avons dans la langue Françoiſe plus d'un mot pour ſignifier la Poéſie paſtorale ; & nous employons preſque indifféremment dans cette acception le mot d'*Eglogue* & celui d'*Idylle*. Ce qu'il y a de biſarre dans l'uſage, c'eſt qu'aucun de ces deux mots ne ſignifie par lui-même & dans ſon origine ce qu'on lui fait ſignifier. Le mot d'Idylle eſt un terme diminutif pris de la langue

(1) Journal de Trévoux, décembre 1717.

Grecque, & ne ſignifie en ſoi qu'un ouvrage d'une étendue médiocre, ſans en ſpécifier le ſujet, qui dépend de la volonté de l'Auteur. Le mot d'Eglogue eſt tout grec : le latin l'a adopté, & ſoit en grec, ſoit en latin, il ne ſignifie autre choſe qu'un choix, un triage ; & il ne s'applique pas ſeulement à des pieces de Poéſie ; il s'étend à toutes les choſes que l'on choiſit par préférence, pour les mettre à part, comme les plus précieuſes. On le dit des ouvrages de proſe, comme des ouvrages de Poéſie, dans le même ſens, & on le dit de toute eſpece de Poéſie : juſques-là, que les anciens l'ont employé en parlant des œuvres d'Horace ; & tout récemment on vient de les réimprimer en Angleterre ſous le titre d'Eglogues d'Horace, conformément à l'ancien uſage de ce mot Grec & Latin. Servius eſt le premier qui lui ait donné en Latin le ſens que nous lui donnons en François, & qui ait appellé églogues les Idylles bucoliques de Théocrite.

Le mot d'*Idylle* eſt moins déterminé à la Poéſie paſtorale, que celui d'*Eglogue*. Les Odes de Pindare ont pour titre εἶδος, qui eſt le primitif d'εἰδύλλιον, dont nous avons fait *Idylle*. Théocrite a compoſé des Poéſies paſtorales qu'il avoit apparemment intitulées βουκολικὰ, mot que l'on trouve

ſouvent employé dans ſes ouvrages. Servius remarque, qu'il a compoſé dix éclogues : & c'eſt ſans doute de ces églogues que veut parler Quintilien, lorſqu'il dit, que Théocrite eſt admirable en ſon genre, mais que ſa muſe toute champêtre & toute paſtorale, redoute non ſeulement la gravité du barreau, mais même le commerce de la ville. Ce jugement de Quintilien ne peut pas regarder les autres Poéſies de Théocrite : elles faiſoient un corps d'environ vingt Pieces de la même étendue, à peu près, que les dix Eglogues, pour parler comme Servius. Elles étoient compriſes ſous le titre d'εἰδύλλια, *Idylles.* Dans la ſuites des tems les Grammairiens qui ont recueilli les ouvrages de Théocrite, & qui d'ailleurs ont fait de grands changemens dans les titres des livres anciens, ont renfermé toutes ces différentes pieces ſous un titre commun, & les ont toutes nommées *Idylles*, εἰδύλλια. Et comme la plus belle & la plus précieuſe partie de ce recueil étoit celle qui contenoit les bucoliques, ou les pieces paſtorales, & que l'on ne connoiſſoit plus les ouvrages de Théocrite que ſous le nom d'*Idylles de Théocrite*, l'uſage de notre langue ſemble avoir reſtreint ce mot à la Poéſie paſtorale & aux bucoliques. Il faut dire la même

chose du mot *Eglogue*, dont la significa-tion vague & indéterminée par elle-même, a été encore plus restreinte parmi nous aux Poésies pastorales, & n'a conservé dans notre langue que cette unique acception, quoique les mots d'*Idylle* & d'*Eglogue* n'ayent jamais été employés par Théocrite, ni par Virgile. Nous devons donc ces deux mots aux Grammairiens Grecs ou Latins. Car les dix pieces de Virgile qu'on nomme *Eglogues*, ne sont pas toutes des pieces pastorales. *Sed est sciendum*, dit Servius, *septem eglogas esse merè rusticas, quas Theocritus decem habet.* Ainsi en François les termes d'*idylle* & d'églogue sont demeurés aux Poésies champêtres, à peu près comme le mot de Poésie, qui dans la langue Grecque signifie en général quelque ouvrage que ce soit, a été déterminé par l'usage au plus riche ouvrage de l'imagination, que par exellence nous appellons Poésie, après les Grecs & les Latins, qui nomment Poëte celui qui réussit dans cette espece d'ouvrages, d'un mot qui dans l'acception générale du terme Grec veut dire simplement un ouvrier, ποιητὴς. Cependant, pour parler avec quelque précision, je crois que parmi nous le mot d'*idylle*, qui n'a point été reçu dans le latin, a plus retenu de son ancienne signi-

fication, que le mot *Eglogue* n'en a retenu de la sienne ; puisqu'*Eglogue* ne se dit en François que de la Poésie pastorale : au lieu qu'on pourroit nommer *idylle*, toutes petites pieces de poésie, qui n'auroient que fort peu de rapport avec le genre pastoral. Je me sers donc ici du mot d'*Eglogue*, dans l'acception qui est purement de notre langue, pour signifier un Poëme bucolique ou pastoral ; je dis, par exemple, après Servius, que Théocrite a fait dix *Eglogues*, à la différence d'environ vingt autres pieces qu'il nomme *Idylles*.

On trouvera peut être que je me suis un peu étendu sur l'explication de ces termes : mais j'ai cru qu'il falloit essayer d'en donner une idée nette & précise ; parce que jusqu'ici on n'en a pas peut-être assez bien démêlé la nature & la différence.

L'Eglogue est une espece de Poëme dramatique, où le Poëte introduit des acteurs sur une scene, & les fait parler. Ainsi pour mettre de l'ordre dans cette dissertation, j'examine premierement le lieu de la scene ; secondement les acteurs ; troisiemement les choses qui se passent & qui se disent sur la scene, & enfin le style & la maniere dont elles se disent.

I. Le lieu de la scene est toujours un paysage rustique, qui peut comprendre les

bois, les prairies, le bord des rivieres & des fontaines, & quelquefois même, quoique rarement, le bord de la mer. Et comme pour former un paysage qui plaise aux yeux, le peintre prend un soin particulier de choisir ce que la nature produit de plus agréable, suivant le caractere du tableau qu'il veut peindre; de même le Poëte bucolique doit choisir le lieu de la scene conformément à son sujet, & n'offrir à l'imagination que des objets qui n'ayent rien que de vrai & de noble tout ensemble. J'appelle vrai ce qui n'est point opposé à la vraisemblance; & j'appelle noble, ce qui, sans s'écarter de la vraisemblance, soutient un certain caractere de bienséance & de dignité. Ce seroit, par exemple, une scene fort propre pour une églogue, que cet endroit champêtre, qui est décrit avec tant de soin dans le commencement du Phedrus de Platon; où Socrate & Phedrus s'entretiennent ensemble sur l'éloquence, & traitent de l'amour par occasion, mais d'une maniere toute philosophique & toute sublime. Ce grand platane qu'on voit au-delà du fleuve Ilyssus, proche d'Athenes, & depuis si celebre; cet arbrisseau en fleur, qui au milieu de l'été répand une odeur très-agréable; ce ruisseau d'une eau pure & fraiche, l'épais-

ſeur de l'herbe, qui ſur une petite élevation forme en pente douce un lit délicieux; le bruit des cigales qu'on entend de tous côtés dans l'ardeur du chaud; tout cela compoſe une ſcene, qui ſemble faite exprès pour l'églogue: de ſorte que ſi au lieu de Phedrus & de Socrate, on y eût introduit des Bergers avec leurs troupeaux, ſe repoſant à l'ombre & chantant ce que leurs paſſions, ou leur oiſiveté leur inſpireroit, on leur auroit donné un théatre très-convenable. Chaque objet y fait un tel plaiſir, qu'on ne ſait, dit un excellent auteur, ſi l'on eſt plus tenté, ou de ſe baigner pendant le chaud dans cette eau pure, ou d'en étancher ſa ſoif, ou de prêter l'oreille au bruit des cigales, ou enfin de ſe coucher ſur le gazon, & d'inviter le ſommeil. Et comme dans cet endroit Platon annoblit ſon payſage, en prenant ſoin d'y faire remarquer le lieu, d'où, ſuivant la tradition du pays, Borée enleva Orithie, & d'y placer auprès de ſa fontaine certaines petites figures champêtres, par où l'on connoiſſoit que le lieu étoit conſacré à Acheloüs & aux Nymphes; on peut de même dans l'éclogue caracteriſer la ſcene & l'annoblir, comme Virgile a fait dans ces vers, où il a imité Théocrite:

. . . . . . Jamque ſepulcrum
Incipit apparere Bianoris. . . . . .

Ce qui préſente aux yeux un ſépulcre antique, & produit un riche effet dans le payſage. La ſcene du Drame bucolique eſt ordinairement le fond d'un bois, dans un lieu où la forêt moins fournie d'arbres qu'ailleurs, laiſſe un terrein libre aux beſtiaux, & qu'on nomme en Latin *ſaltus.*

Dans cet endroit du bois, *in ſaltu*, s'il y a un arbre plus remarquable que les autres, c'eſt au pied de cet arbre que le Poëte établit ſa ſcene; parce que c'eſt-là où les Bergers menent leur troupeau ſur le haut du jour.

Mais de même que dans les ſpectacles ordinaires la décoration du théatre doit en quelque ſorte faire partie de la piece qu'on y repréſente, par le rapport qu'elle doit avoir avec le ſujet; ainſi dans l'églogue la ſcene, & ce que les acteurs y viennent dire, doivent avoir enſemble une ſorte de conformité qui en faſſe l'union; afin de ne pas porter dans un lieu triſte, des penſées inſpirées par la joie, ni dans un lieu où tout reſpire la gayeté, des ſentimens pleins de mélancolie & de déſeſpoir. Dans la

ſeconde églogue de Virgile la ſcene eſt un bois obſcur & triſte ; parce que le Berger que le Poëte y veut conduire, doit s'y plaindre des déplaiſirs que lui donne une paſſion malheureuſe.

II. Les acteurs du Drame bucolique ſont des Bergers. Tout ce qui habite les campagnes eſt diviſé en trois ſortes de perſonnes. Les uns ne ſont occupés que du ménage ruſtique, & paſſent les jours ſous les yeux de leur maître, que les Latins ont appellé *Villicus* : & ceux-là n'ont point de rôle à jouer dans le Drame paſtoral. Que ſi quelquefois le *Villicus* trouve ſa place dans quelque piece de Poéſie, ce ne peut jamais être que dans les géorgiques, ou dans quelques ouvrages, comme ſont les épîtres & les ſatyres d'Horace, dans leſquelles on voit un certain Cervius, qui débite ſes réflexions, & fait des contes de vieilles.

Les autres travaillent à la terre, & leur occupation continuelle ne leur laiſſe pas le tems de ſonger à des choſes qui demandent du repos & du loiſir.

Les autres enfin n'ont de ſoin que celui de leurs troupeaux : & c'eſt proprement l'idée qu'on s'eſt faite de ceux-là, qui a donné naiſſance à la Poéſie paſtorale.

La nature leur a toute ſeule appris à

s'amuser par des chansons, & avec leurs chalumeaux. Ils n'ont pas eu besoin d'entendre le ramage des oiseaux, pour chanter eux-mêmes; & les zephirs dont l'haleine semble animer & faire parler les roseaux, leur a fait naître la pensée de former des instrumens semblables, que l'usage & l'art ont perfectionnés. Car il ne faut pas chercher dans la fable, ni dans des histoires, qui n'ont pas beaucoup de certitude, l'origine d'une chose dont on trouve la source dans la nature; & les plus sçavans écrivains qui ont voulu la chercher hors de la nature, n'ont pas été contens eux-mêmes de ce qu'ils ont dit sur ce sujet. La vie pastorale de quelques peuples a produit les observations astronomiques, & placé dans le Ciel quelques-uns des mêmes animaux qui paissoient dans les campagnes : elle a produit les mysteres de l'Astrologie judiciaire. Mais comme pour l'ordinaire elle a produit des chansons rustiques, les Poëtes toujours occupés à plaire, ont choisi pour un objet de leur imitation ces essais informes, qu'ils ont annoblis avec cet art qui embellit tout; & ils ont jugé avec fondement qu'ils ne manqueroient point de réussir par de petites pieces dramatiques, dans lesquelles introduisant pour acteurs des Bergers, ils en feroient

voir l'innocence & toute la naïveté; soit que ces personnages chantassent leurs plaisirs, soit qu'ils exprimassent les sentimens de leurs peines. Cette sorte de poésies est en effet très-agréable : elle a plus de douceur que nulle autre : elle ne rappelle point les images terribles de la guerre & des combats : elle ne remue point des passions tristes par des objets de terreur & de compassion : elle ne frappe & ne saisit point notre esprit & notre malignité naturelle, par une imitation étudiée du ridicule; mais elle rappelle les hommes à la tranquillité d'une vie douce, dont leurs passions, & le malheur de leurs engagemens les ont si fort éloignés. Rien n'est plus propre à calmer leurs inquiétudes & leurs ennuis, parce que rien n'a plus de proportion avec l'état qui fait leur bonheur. Et c'est pour cette raison, que les anciens voulant assigner un lieu, où les gens de bien reçussent dans une autre vie la récompense dûe à leur vertu, ont imaginé non des palais superbes où l'or & les pierres précieuses éclatassent de toutes parts, mais des campagnes délicieuses coupées de ruisseaux, mais l'obscurité & la fraîcheur des antres & des forêts : en un mot, ils ont feint que les hommes vertueux auroient pour récompense sous un soleil différent ce

que la plûpart des hommes méprisent sous celui-ci.

Le nom de poésie pastorale & de poésie bucolique, est la même chose par rapport à l'origine dont il est dérivé. Car ce que le mot *pasteur*, d'où s'est formé *pastorale*, signifie en François dans une acception generale, βουκολος, d'où s'est formé βουκολικὸς, & *bucolique*, le signifie en grec dans une acception moins étendue. Et comme βοῦς veut dire un *bœuf*, βουκολος veut dire proprement un homme qui fait paître cette espece d'animaux, par opposition à ceux qui ont soin des moutons ou des chevres. L'on pourra peut-être s'étonner, que ceux-là ayent eu la préférence sur ceux-ci; puisqu'ils ne sont ordinairement ni si jeunes, ni par conséquent si propres aux chansons & à la poésie que les autres. Il nous paroît même que le bœuf n'est pas un animal dont la vue ni le souvenir fasse un fort grand plaisir : mais ce qui nous conduit à penser ainsi, c'est que dans notre poésie, nous évitons de nommer le *bœuf* & la *vache* : nous disons un *taureau* & une *genisse*. Chaque langue a son usage particulier; & nous ne devons pas juger des autres pays & des autres langues suivant l'usage établi dans notre langue & dans notre pays. Tel mot, comme celui-ci, est bas en François, qui

dans le grec & dans le latin eſt fort noble ; & tel animal déplaît ici, qui ne déplaiſoit point du tout ni aux Grecs ni aux Romains. Nous ſerions quelquefois bien en peine pour rendre raiſon de nos préférences. Notre bizarrerie nous fait mépriſer des animaux, que la raiſon faiſoit eſtimer aux anciens, comme les compagnons des hommes dans leurs travaux, & comme le principal inſtrument de la fertilité & de l'abondance. Rien n'eſt plus ordinaire que de les voir marcher de pair, pour ainſi dire, avec les hommes, ſoit dans les livres d'agriculture, ſoit dans les ouvrages de poéſie.

Ils les voyoient ornés de guirlandes, & les cornes enrichies de lames d'or conduits en pompe, & tomber en ſacrifice à l'honneur des plus grands Dieux.

Ils voyoient le taureau dans le Ciel ; & c'étoit proprement la conſtellation du taureau qui marquoit aux gens de la campagne le commencement de l'année, dans le mois d'avril, lorſque la terre ouvre ſon ſein, pour recevoir au printems les ſemences qu'elle rend en automne avec uſure.

Ils voyoient les mêmes animaux gravés ſur ce qu'ils avoient de plus précieux ; & ſi l'on établiſſoit une colonie, le premier

ſoin des Magiſtrats étoit de les repréſenter ſur le métal. Cela ſe faiſoit pour perpetuer la mémoire de l'établiſſement, & pour annoncer à tout le monde la fertilité des nouvelles terres que l'on commençoit à cultiver. Et quel ſpectacle n'eſt-ce point dans la variété d'un beau payſage, que la vue des taureaux & des geniſſes, qui de quelque ſorte qu'on les repréſente, ou paiſſant l'herbe, ou ſe repoſant, font un ſi agréable effet dans la peinture! Ainſi le bœuf étant regardé par les anciens comme l'animal le plus utile, & le plus noble des animaux que la nature a ſoumis aux hommes, ceux qui prenoient ſoin de faire paître les bœufs, étoient conſidérés parmi les Bergers comme les principaux; & de-là vient que c'eſt d'eux que la poéſie champêtre a tiré ſa dénomination, & s'eſt appellée bucolique. C'eſt ici qu'il eſt néceſſaire que le Poëte qui fait parler des Bergers ſe reſſouvienne que le but de ſon art n'eſt pas tant de peindre d'après la nature & le vrai ſimple, que d'après le vrai idéal & composé, afin qu'il ne ſe trompe pas dans le choix des choſes qu'il doit exprimer, & qu'il n'aille pas offrir à l'imagination de ſes lecteurs la miſere & la pauvreté de la campagne, lorſqu'on attend de lui qu'il en découvre les vraies richeſſes & la commodi-

té. Jerôme Vida reproche à Homere d'avoir fait ſon Therſite un perſonnage peu digne du poëme épique. On peut lui reprocher de même, d'avoir peint avec trop de ſoin dans ſon Irus les haillons & la ſaleté d'un gueux mendiant, qui joint à ſa miſere deux mauvaiſes qualités très-haïſſables, l'effronterie & la férocité. On feroit le même reproche à l'auteur d'un poëme bucolique, ſi ſes Bergers ſe reſſentoient trop de la baſſeſſe de leur état. Cependant c'eſt un écueil difficile à éviter : & tomber dans le bas, ſeroit une faute plus pardonnable à Théocrite qu'à Homere ; parce qu'il y a plus loin du caractere héroïque au caractere bas, que du caractere médiocre ; & qu'il eſt aiſé de ſe tromper dans le choix de ce qui eſt médiocre & de ce qui eſt au-deſſous. Il faut annoblir l'état & la perſonne d'un Berger. Car ſi anciennement les enfans des Rois étoient Bergers, on doit convenir que dans la ſuite, & depuis qu'on connoît la poéſie paſtorale, les Bergers ont été des eſclaves, ou de vils mercenaires. Mais dans ces perſonnes abjectes par elles-mêmes, le Poëte ne doit voir que des hommes, qui ſéparés des autres, vivent preſque ſans paſſions & ſans troubles ; qui vêtus ſimplement, avec leurs houlettes & leurs chiens, tandis qu'ils

exercent ſur leurs troupeaux le même empire que Dieu exerce ſur les hommes, s'occupent de chanſons & de démêlés innocens. C'eſt en cela que conſiſte à peu-près tout le ſujet de la poéſie bucolique. Après avoir établi, & le lieu de la ſcene, & le caractere des perſonnages, il s'agit ſeulement de déterminer le nombre des acteurs.

L'ancienne tragédie, ſelon Ariſtote, n'admettoit qu'un ſeul acteur. Eſchile en ajouta un ſecond, & Sophocle en introduiſit un troiſieme. L'Eglogue a conſervé ces trois états des pieces dramatiques. Un ſeul Berger fait une églogue. Souvent l'églogue en admet deux. Un troiſieme y peut avoir place, comme le juge des deux autres. C'eſt ainſi que Théocrite & Virgile en ont uſé dans leurs pieces bucoliques. Et cette conduite eſt conforme à la vraiſemblance, qui ne permet pas de mettre une multitude dans un deſert. Elle eſt auſſi conforme à la vérité, puiſque les auteurs qui ont écrit des choſes ruſtiques, nous apprennent qu'on ne donnoit qu'un Berger à un troupeau ſouvent fort conſidérable. Dans Théocrite un jeune Berger s'adreſſe aux bêtes ſauvages, & les prie d'avoir égard à la foibleſſe de ſon âge, & au grand nombre d'animaux qu'on lui a

confiés. Il eſt par conſéquent très-naturel de s'imaginer que les Bergers de deux troupeaux ſe réuniſſent, & par leurs amuſemens rendent plus courts des jours, qu'ils ne paſſeroient pas autrement ſans ſuccomber ſous le poids de l'ennui.

III. De quoi peuvent s'entretenir des Bergers? ſans doute ce n'eſt que des choſes ruſtiques, & de celles qui ſont entierement à leur portée: de ſorte que dans le repos dont ils jouiſſent, leur premier mérite doit être celui de leurs chanſons. Ils chantent donc à l'envi, & font voir que les hommes ſont toujours ſenſibles à l'émulation, puiſqu'elle naît avec eux, & que même dans les retraites les plus ſolitaires, elle ne les abandonne pas. Mais comme cette paſſion, pour avoir de quoi plaire, ne doit pas être trop vive en eux; auſſi l'amour, qui eſt ſouvent le fruit de l'oiſiveté, & la matiere de leurs chanſons, ne doit pas avoir trop de violence. Il ne faut pas d'une églogue faire une tragédie. Quoi qu'en diſent les Grammairiens, la ſeconde Idylle de Théocrite, qui roule toute ſur une paſſion effrenée, n'eſt point une églogue, ce n'eſt point un poëme bucolique. Car enfin quel rapport peut avoir avec la ſimplicité & la douceur de la poéſie paſtorale, une piece toute pleine de

magie & d'enchantemens? A quoi une femme passionnée, qu'un malheureux amour réduit au désespoir, est-elle forcée d'avoir recours comme à l'unique remede de ses douleurs? Elle fait donc un sacrifice nocturne : elle invoque les Dieux infernaux; comme la Prêtresse d'Egypte, que Didon, réduite au même état, emploie dans le quatrieme livre de l'Enéïde. Dans tout cela il n'y a rien de pastoral. Simeta n'est point une Bergere: Delphis, dont elle se plaint, n'est point un Berger: & l'ode satyrique d'Horace, où l'on voit sur le mont Esquilin Canidie invoquer les ombres des morts, pourra passer pour une églogue, si l'enchantement que fait Simeta en est une. Mais, supposant pour un moment, avec les Scholiastes, que c'en fût une en effet, j'oserois dire que Théocrite s'y seroit écarté de la véritable idée du poëme bucolique. Virgile, qui, dans son églogue huitieme, nous a rendu une partie de la seconde idylle de Théocrite, a senti cette disproportion, & l'a sauvée autant qu'il a pu. Car, en premier lieu, dans Virgile c'est un Berger qui fait le récit de cet enchantement : au lieu que dans Théocrite c'est Simeta elle-même avec Testilis qui ouvre & remplit la scene. En second lieu, Virgile y a mis beaucoup

moins d'intelligence dans l'art des enchantemens; & ce que son Enchanteresse en sait, elle le tient, dit-elle, d'un Berger, qui avoit le secret de se changer lui-même en loup, & de transporter par la force de ses enchantemens les moissons d'un lieu dans un autre.

Cela jette dans ce récit un air champêtre qui n'est point du tout dans la seconde idylle de Théocrite. Il paroît d'ailleurs moins de passion & d'emportement dans l'églogue latine que dans l'idylle grecque. Mais je suis bien éloigné de blâmer Théocrite, puisqu'il n'a songé à rien moins qu'à faire une idylle rustique ou une églogue, quand il a composé cette piece, qui est en son genre une des plus belles pieces de l'antiquité. Le but de Théocrite a été d'imiter dans cet ouvrage, comme il a souvent fait ailleurs, les mimes du Poëte Sophron, son compatriote, & dont le génie, suivant la remarque des Critiques, avoit beaucoup de rapport au sien.

Quant aux choses trop libres, que Théocrite & Virgile, mais beaucoup plus Théocrite, se sont quelquefois permises dans leurs églogues, sans m'arrêter à la différence que les anciens ont mise entre les Bergers, je pense que ni ceux qui gardent des troupeaux de chevres, & qui sont

des personnes viles, & par conséquent moins retenues que les autres; ni ceux qui gardent les moutons & les bœufs, & qui sont plus nobles en leur genre & plus modestes, ne doivent jamais dans la poésie bucolique dire rien qui blesse la pudeur. Comme un Peintre seroit blâmable qui rempliroit un paysage d'objets obscenes, aussi l'on blâmeroit justement un Poëte qui feroit tenir à des Bergers des discours contraires à l'innocence, qu'on doit supposer dans des hommes qu'Astrée n'a encore qu'à peine abandonnés.

Quant à la noblesse propre de l'églogue, cette noblesse consiste à éloigner soigneusement tout ce qui pourroit trop ressentir la pauvreté, & rappeller par-là les hommes au souvenir de leurs miseres, au lieu de tourner leurs regards sur des objets simples à la vérité, mais toujours très-agréables. Théocrite s'est moins écarté de cette regle que Virgile, qui dans ces vers de la premiere églogue,

Pinguis & ingratæ premeretur caseus urbi,
Nec spes libertatis erat, nec cura peculi,

& dans plusieurs vers de la neuvieme, donne une idée trop vraie & trop basse de ses personnages, où il représente les

calamités de la guerre, au lieu de la douceur qu'on goûte dans la solitude & dans le repos de la campagne. On sait que dans l'une & dans l'autre de ces pieces Virgile avoit ses vues ; & que, si l'on en veut croire Servius, Donat & Propus, il s'agissoit pour lui d'engager l'Empereur Auguste à lui rendre son héritage,

Pauperis & tuguri congestum cespite culmen,

qu'on avoit, selon la coutume de ces tems-là, donné pour récompense à quelque soldat. Mais cela montre seulement combien il est dangereux en composant un ouvrage d'avoir dans l'esprit un autre but que la perfection de l'ouvrage même. Tel morceau d'un poëme écrit pour être solide, ne se peut assez admirer, lorsqu'il est soutenu de l'expression, & orné de toutes les graces que la poésie donne au langage, qui ne réussiroit pas de même dans l'églogue ; parce que l'idée de l'églogue ne portant sur rien de solide, doit toute se soutenir par ses propres agrémens & par sa naïveté.

La connoissance des Bergers & leur savoir s'étend à leurs troupeaux, aux lieux champêtres, aux montagnes, aux ruisseaux ; en un mot, à tout ce qui peut entrer dans la composition du paysage rus-

tique. Ils connoiſſent les roſſignols & les oiſeaux les plus remarquables par leur plumage ou par leur chant ; ils connoiſſent les abeilles qui habitent le creux des arbres, ou qui, ſorties de leurs ruches, voltigent ſur l'émail des fleurs ; & de ces ſeules connoiſſances ils tirent leurs diſcours & toutes leurs comparaiſons. S'ils connoiſſent des héros, ce ſont des héros de leur eſpece. Dans Théocrite rien n'eſt plus célebre que le Berger Daphnis.

S'ils paroiſſoient plus inſtruits, ils ſortiroient de leur caractere. Mettroit-on dans un payſage ruſtique Jupiter avec ſa foudre, ou Junon avec ſa majeſté ? Quand les Poëtes ont fait deſcendre les grands Dieux de l'Olympe dans les retraites champêtres, ils ont pris ſoin d'adoucir l'éclat qui les environne : ils les ont métamorphoſés, pour les faire paroître ſous une forme étrangere. Si les Bergers connoiſſent Apollon, c'eſt qu'Apollon a lui-même conduit leurs troupeaux : & comme il leur eſt très-glorieux que trois grandes Déeſſes s'en ſoient rapportées au jugement d'un Berger ſur l'excellence de leur beauté, les Bergers peuvent porter leur connoiſſance juſqu'à ces trois Déeſſes, & ſavoir que le Berger qui donna la pomme d'or à Vénus étoit les fils d'un grand Roi.

Les bornes de la poésie bucolique n'ont guere plus d'étendue que les choses dont on vient de parler ; & il faut avouer qu'elle est renfermée dans des limites assez étroites. La scene rustique se peut varier : car les différens objets que présente la campagne sont en très-grand nombre, & leur assemblage peut se diversifier à l'infini. Mais les chansons des Bergers sont bien moins susceptibles de variété, au moins de cette variété qui puisse plaire, & qui n'engage le Poëte dans aucun des écueils que l'Auteur a marqués. Or la répétition des mêmes choses, quand elles sont agréables, est la plus sensible, & par conséquent la plus vicieuse : car avec la satiété qu'elle donne, elle montre une imagination pauvre & stérile, & l'on se croit toujours en droit d'attribuer au Poëte le défaut de sa matiere. C'est peut-être pour cette raison que les grands Maîtres ont fait un si petit nombre d'églogues. Les Critiques n'en comptent que dix dans le recueil de Théocrite, & que sept dans celui de Virgile. Encore si nous rendons au Poëte grec ce que le Poëte latin en a copié, nous serons étonnés de voir que Virgile n'a presque rien fait du tout en ce genre de poésie. En effet, il ne lui restera que quatre pieces ; savoir, Tityre, Mœris, Pollion & le Si-

lene. J'ai déja dit ma pensée sur quelques endroits du Tityre, qui est la premiere églogue, & du Mœris, qui est la neuvieme. Et l'on ne doit pas mettre au rang des églogues ni Pollion ni Silene : ce sont de pures idylles. Pour les églogues où Virgile a copié Théocrite, rien ne seroit plus aisé que de faire la comparaison du grec avec le latin. Tant de Savans l'ont faite, qu'il n'est pas besoin de la faire ici ; & chacun peut en fort peu d'heures se donner la satisfaction de la faire.

De tout ceci il résulte, que d'environ trente pieces que nous avons de Théocrite sous le titre d'*idylles*, & de dix que nous avons de Virgile, sous le titre d'*églogues*, à peine y en a-t-il huit ou dix qu'on puisse nommer ainsi, suivant l'acception françoise de ce mot. Il y en a bien moins encore dans les Auteurs modernes. Car pour ceux qui croyent avoir fait une églogue, lorsque dans une jolie piece de vers, à laquelle ils donnent ce titre, ils ont ingénieusement démêlé les mysteres du cœur, & manié avec finesse les sentimens & les maximes de la galanterie la plus délicate, ils ont beau nommer Bergers les personnages qu'ils introduisent sur la scene, ils n'ont point fait une églogue, ils n'ont point rempli leur titre : non plus qu'un

Peintre

Peintre qui, ayant promis un paysage rustique, nous offriroit un tableau où il auroit peint avec soin les jardins de Marly, ne rempliroit point ce qu'il auroit promis.

IV. Il est aisé présentement de déterminer quel doit être le style du poëme bucolique. Il suffit de dire en un mot qu'on doit le proportionner aux sujets qui ont place dans l'églogue. Il ne doit point être trop concis, l'églogue recevant avec grace des descriptions étendues, & un détail de petites choses, qui ne réussiroit pas bien dans un genre différent. Cela est fondé sur le loisir de la campagne, & fait partie, tant de la liberté dont jouissent les Bergers, que de leur caractere de naïveté. Ils peuvent même se permettre des digressions; & l'on doit dire d'eux ce que Socrate dit de lui-même en quelques endroits de Platon, qu'ils ne sont point comme des Orateurs qui parlent devant les Juges, & dont les momens sont comptés. Leur style doit donc se ressentir de cette liberté, & devenir en quelque sorte la peinture de leur vie. Il peut encore être souvent mêlé de proverbes ou de façons de parler proverbiales, qui, selon la réflexion d'Aristote, sont plus ordinaires aux gens de la campagne qu'aux autres personnes. Théocrite en a inséré plusieurs dans ses églogues.

Virgile en a employé beaucoup moins.

Il y auroit quelques obſervations à faire ſur la cadence propre du vers bucolique grec ou latin : cadence que Théocrite a obſervée ſcrupuleuſement preſque dans tous les vers qui compoſent ſes pieces bucoliques, parce que la variété infinie & la belle cadence des mots grecs lui en donnoient la facilité : au lieu que la langue latine, qui n'eſt ni ſi féconde, ni ſi variée, ni ſi cadencée que la grecque, n'ayant pas donné à Virgile la même commodité, ce Poëte n'a pu meſurer ſes vers avec la même exactitude.

Il y auroit d'autres remarques à ajouter, ou ſur les vers intercalaires, ou ſur les couplets de l'églogue, ou ſur une quantité de petites regles dont l'explication nous meneroit trop loin pour une diſſertation comme celle-ci, dans laquelle je n'ai ſongé qu'à donner une idée diſtincte de ce qu'on appelle préciſément poéſie bucolique, poéſie paſtorale, ou églogue, trois termes différens qui ne ſignifient qu'une même choſe.



EXPLICATION du proverbe : *Pour un point Martin perdit son âne* (1).

NICOT, dans son Essai sur les Proverbes, au mot *Ane*, dit que pour un poil Martin perdit son âne, *pili gratiâ Martinus aselli fecit jacturam*; que cela se dit de quelqu'un qui entre en grande contestation pour peu de chose, comme fit celui qui gagea que son âne avoit le poil entierement gris, & qu'on lui en montra un noir, au moyen de quoi il perdit sa bête. D'autres disent, ajoute Nicot, que pour un point Martin perdit son âne, *propter unum punctum Martinus perdidit asellum*; mais il n'explique pas l'origine de cette derniere façon de parler ; & d'autres rapportent encore ce proverbe en des termes un peu différens, disant, que faute d'un point, Martin perdit son âne ; ensorte qu'on n'a pas encore bien éclairci si ce fut pour un point de trop, ou pour un point mal placé, ou enfin si ce fut faute d'un point que Martin perdit son âne;& si le mot d'âne & celui d'*A-*

(1) Mercure de France, novembre 1742.

ſellus, par lequel il eſt rendu en latin, doivent être pris à la lettre, & ſignifient réellement un âne, ou quelque autre choſe exprimée d'une maniere allégorique.

Alberic de Roſate, Juriſconſulte de Bergame, dans le Milanois, qui vivoit au commencement du ſeizieme ſiecle, dit qu'un nommé Robert, Abbé d'*Aſello*, ayant fait mettre ſur la porte de ſon Abbaye ce vers:

Porta patens eſto nulli. Claudaris honeſto,

où le point, au lieu d'être après *eſto*, ſe trouve après *nulli*, ce qui change totalement le ſens du vers, & le rend abſurde. Cet Abbé fut, dit-on, privé de ſon Abbaye d'*Aſello*, à cauſe de ſon ignorance, ce qui donna lieu à cet autre vers:

Uno pro puncto caruit Robertus Aſello.

Ce fait & les deux vers ſont rapportés de même par Everard, Juriſconſulte, dans la préface de ſon Traité intitulé: *Logi argumentorum legales*.

Le Dictionnaire de Trévoux, *édit. de* 1704, v. *Martin*, rapporte la même choſe d'après Cardan, ſi ce n'eſt qu'il appelle l'Abbé *Martin*, & il dit que le Pape paſ-

ſan devant l'Abbaye d'Aſelle, fut indigné de l'incertitude de cette ponctuation, & priva l'Abbé de ſon Abbaye; que le ſucceſſeur fit réformer ce point mal placé, & ajouter le ſecond vers; & qu'à cauſe que le mot italien *aſello* ſignifie en françois un âne, on a traduit ainſi ce vers: *Pour un point Martin perdit ſon âne*, au lieu de dire *ſon Abbaye*.

Quoi qu'il en ſoit du ſens dans lequel doit être pris le mot d'*Aſello*, il eſt plus probable que ce fut faute d'un point que Martin perdit ſon Abbaye, que pour un point de trop, ou pour un point mal placé; & que le mot *caruit* ou *cecidit* veut dire que faute d'un point il manqua d'être élu Abbé. En effet, il a été long-tems d'uſage de marquer les ſuffrages par des points, au lieu de recueillir les voix hautement, afin que les élections fuſſent plus libres. C'eſt ce qui fut ordonné par *Lucius Caſſius Longinus*, Tribun du peuple, vers l'an de Rome 653, dans la Loi appellée *Tabellaria*, qui fut long-tems obſervée. On ſait qu'anciennement les Abbayes étoient électives, ainſi que tous les Bénéfices; & il pouvoit y avoir alors quelques endroits où les ſuffrages ſe marquoient avec des points; ce qui me fait

croire que les deux vers ci-devant rapportés ne sont qu'un jeu de mots, & ne doivent pas être pris à la lettre ; qu'ils doivent s'entendre d'une élection manquée par un point ou une voix de moins, & non pas d'une mauvaise ponctuation.

Lettre, où l'on examine s'il est plus utile de se fixer à une étude particuliere, que d'embrasser toutes sortes de connoissances (1).

J'ai souvent réfléchi, Monsieur, sur la manie qu'ont la plûpart de nos jeunes gens, d'entrer dans toutes sortes de connoissances, sans se fixer à aucune. Personne ne disconvient que cette vaste connoissance qui constitue l'homme savant, n'ait ses agrémens & son utilité ; mais une telle érudition passe les bornes des esprits ordinaires. Laissons-la à ces génies supérieurs, qui, sans craindre de succomber sous une multitude d'objets différens, leur donnent à tous en particulier une même attention.

Des génies si rares ne peuvent être des modeles pour le plus grand nombre d'es-

(1) Mercure de France, décembre 1742.

prits, qui ſont hors d'état de poſſéder tant de richeſſes. Leurs idées ſont bornées, & ils ne peuvent ſans s'éblouir embraſſer un ſi grand nombre de connoiſſances. A quoi bon après tout ſe mettre inutilement en frais pour uſer ſon eſprit, pour ainſi dire, à des choſes pour leſquelles il n'eſt pas fait? Et pourquoi tenter d'approfondir toutes les ſciences, ſi nous ne pouvons eſpérer de les comprendre? Devons-nous rougir de ne nous appliquer qu'à un ſeul objet, dès qu'un plus grand nombre ſurpaſſe nos forces? Mais non, ſemblables à ces enfans qui ſe battent contre un fardeau plus peſant qu'eux, après avoir fait d'inutiles efforts pour le traîner, nous nous roidiſſons contre ce que le ſens commun nous dit être impoſſible. Nous nous plaiſons uniquement à nous entretenir ce faux goût qui nous perſuade que nous ſavons tout ce que nous ignorons réellement.

L'orgueil, qui nous domine, eſt l'unique cauſe d'une façon d'agir auſſi bizarre. Notre amour-propre ſe ſentiroit bleſſé, ſi nous croyions être redevables de quelque connoiſſance à tout autre qu'à nous-mêmes. Mais voulons-nous juger ſainement du mérite du prétendu génie univerſel? Ecoutons-le au milieu de ce cercle dont

il fait l'admiration. Quel torrent ! Tout le monde eſt ſurpris de l'entendre. Théologie, Poéſie, Philoſophie, Hiſtoire, Mathématiques, Belles-Lettres, tout eſt de ſa compétence, & il n'eſt rien dont il ne parle d'un ton vraiment magiſtral. Amateur de lui-même, & empreſſé à s'attirer des éloges, il fait un ſi bel étalage de ſa vaſte érudition, qu'on n'oſe plus lui diſputer l'avantage d'être le plus entendu de la compagnie. On n'eſt pas long-tems cependant à ſe déſabuſer ſur ſon compte, pour peu qu'on le connoiſſe. La facilité qu'il a de s'exprimer, & ſon heureuſe mémoire ne ſauroient empêcher qu'on ne penſe de lui, comme de ces voyageurs, à qui la multitude des choſes qu'ils ont vues ou appriſes, donne la confiance de parler de tout, quoiqu'ils ne puiſſent juger de rien.

Que conclure de-là, ſi ce n'eſt qu'il vaut mieux s'attacher préciſément à une étude, que d'embraſſer tout ce qui n'eſt pas de notre portée ? N'eſt-on pas d'ailleurs plus flatté de poſſéder une ſeule ſcience, que d'avoir une idée légere & ſuperficielle toutes en général ? On eſt heureux, je l'avoue, lorſqu'à quelque ſcience particuliere on joint pluſieurs autres connoiſ-

ſances. Mais il n'eſt pas donné à tout le monde d'avoir l'eſprit ſi étendu ; &, comme dit Pope (Eſſai ſur la Critique, chap. 1, v. 71).

Tous n'ont pas obtenu tous les dons en partage ;
Mais chacun a le ſien ; qui le connoît eſt ſage.

Il n'eſt perſonne, pour peu de talens qu'il ait, qui ne puiſſe ſuppléer à ce qui lui manque, en s'appliquant à quelque étude qui l'occupe utilement. Qu'il n'ait point de talent décidé, je le ſuppoſe ; n'y aura-t-il rien dans les Belles Lettres qui lui plaiſe & qui l'amuſe noblement ? Il doit ſuivre ſon goût, & ſe déterminer pour ce qui le ſatisfera d'une maniere ſolide. Tel ſe ſent de la diſpoſition pour l'Hiſtoire ou pour la Poéſie, qui n'en a pas pour la Phyſique. La connoiſſance de la Nature occupera plus ſérieuſement cet autre, qui dédaigne tout ce qui lui paroît frivole. Par-là chacun réuſſira dans l'étude particuliere qu'il s'eſt propoſée, & pourra ſe rendre auſſi utile qu'agréable au public.

Je me ſuis trouvé ſouvent dans des aſſemblées où j'étois ſurpris d'entendre raiſonner ſur toutes ſortes de matieres tant

d'esprits superficiels, qui auroient pu, en cultivant leurs talens, se rendre capables de savoir quelque chose. Eh quoi! me disois-je en moi-même, n'y auroit-il pas plus d'agrément pour ces beaux esprits à s'entretenir d'une maniere qui pût les instruire en les égayant? Chacun ne pourroit-il pas parler pertinemment du sujet qu'il auroit le mieux examiné, & se communiquer mutuellement ses réflexions? Ce seroit-là une espece d'académie, où l'on entendroit tantôt éclaircir un point curieux d'Histoire ou de Littérature, & tantôt expliquer quelque trait intéressant qui regardât les Beaux-Arts ou les Sciences? N'y auroit-il pas infiniment plus à profiter dans une telle assemblée, que dans ces sociétés qui paroissent brillantes, & où cependant il ne faut que de la hardiesse pour passer de l'état d'ignorant à celui d'homme savant & entendu?

Que de matieres effleurées, que de systêmes échancrés, & que d'Auteurs indignement écrasés par certains génies universels qui font l'ornement de ces sociétés! J'en ai vu quelquefois qui, plus sages & plus réservés en apparence, se font gloire d'un goût exquis pour juger de tout, sans distinction & sans discernement. Mais je

ſerois trop long, ſi j'entrois dans le ridicule de ces prétendus beaux eſprits, qui, malgré la raiſon & le bon ſens, veulent paſſer pour des génies univerſels.

Je ne prétends pourtant pas m'élever ici contre l'eſprit de la converſation, qui exige dans les aſſemblées ordinaires une connoiſſance générale de tout ce qui orne l'eſprit. Qu'il me ſoit ſeulement permis de faire des ſouhaits pour qu'on en fît un meilleur uſage. J'avouerai même que le perſonnage d'un Savant qui s'eſt borné à une étude particuliere, n'eſt ſouvent rien moins que ridicule en compagnie, s'il eſt incapable de s'écarter de ſon ſujet & de ſe meſurer au génie des autres. Mais ne doit-on pas convenir avec moi qu'un tel inconvénient ne ſauroit balancer les avantages qui reviennent d'une étude particuliere ?

Verrions-nous tant de progrès dans les Arts & les Sciences, ſi les Savans, à qui nous devons les plus belles découvertes, s'étoient attachés à toutes les ſciences en général ? Leur auroit-il été auſſi facile de les connoître, que celle à laquelle ils ſe ſont heureuſement bornés ? Auroient-ils eu des idées aſſez préciſes & aſſez déterminées pour embraſſer ſans confuſion tant

d'objets différens, ou plutôt leur savoir n'auroit-il pas été un vrai cahos où ils se seroient perdus eux-mêmes? Chacun a son talent, chaque talent son objet, & il n'est pas de plus sûr moyen pour le remplir que de s'y fixer. Que de mortifications n'épargnerons-nous pas par-là à l'amour-propre? S'il n'a pas le talent de se taire sur ce qu'il ignore, ne pourra-t-il pas aspirer à un autre talent plus flatteur pour lui. Voulons-nous en effet nous faire écouter & nous attirer une estime générale? Appliquons-nous à une étude pour laquelle nous ayons quelque disposition, & qui puisse nous rendre utiles. Ce sera en nous en faisant des idées claires que nous viendrons à bout de l'approfondir & de la connoître autant qu'elle le mérite.

Voici cependant un inconvénient qu'ont à craindre les personnes assez sensées pour ne s'appliquer qu'à un seul objet. C'est cette pédantesque érudition, que certains esprits étalent avec d'autant plus de confiance, qu'ils se flattent de ne pas se méprendre. L'expérience du monde ne sauroit les dissuader, & leur faire perdre l'habitude de ne rien dire qui ne soit appuyé de plusieurs passages le plus souvent mal assortis, & toujours plus propres à embrouiller qu'à éclaircir les idées.

Un ſecond inconvénient, qui n'eſt pas moins dangereux que le premier, c'eſt de ſe trop prévenir pour ſes propres idées, de ne faire cas que de ce que l'on ſait, & d'y faire, pour ainſi dire, tout revenir. S'eſt-on attaché à la Poéſie? On la met au-deſſus de toutes les ſciences, ſous prétexte qu'elle les renferme. Etudie-t-on l'Hiſtoire? On l'aime bientôt par paſſion, & on ne veut entendre parler d'autre choſe. S'applique-t-on à la Phyſique? On la regarde comme la ſeule ſcience néceſſaire, la ſeule qui ſoit importante & utile; mais juſqu'où ne pouſſe-t-on pas la prévention? Vous aurez peine, Monſieur, à vous perſuader qu'un célebre Auteur de notre tems puiſſe croire d'auſſi bonne foi qu'il l'a ſoutenu, que c'eſt l'ignorance de cette derniere ſcience qui a donné lieu aux héréſies du ſiecle paſſé. Rien n'eſt plus riſible. Je ne puis m'empêcher de vous rapporter en finiſſant la réflexion que M. l'Abbé des Fontaines fait à ce ſujet (Obſervations ſur les Ecrits modernes, tom. 3, p. 278). « L'ignorance de la Phyſique, dit-il, n'avoit point encore été » donnée juſqu'ici comme une ſource » d'héréſies. Ce trait me rappelle celui du » Maître à danſer de Moliere, qui pré-

» tend que toutes les fautes qu'on com-
» met dans le monde sont causées par
» l'ignorance de l'art de la danse ».

Les esprits cultivés & ennemis de tout préjugé éviteront ces inconvéniens où l'on peut tomber en s'appliquant à une seule science, ou à quelque étude moins relevée. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que le plus sage parti est de s'attacher uniquement à un point dont on ne s'écarte pas, bien loin de voltiger sans cesse autour de toutes sortes de connoissances.

Par M. Boyer le jeune.



LETTRE *sur la foudre* (1).

JE vais, Monsieur, vous détailler, aussi brievement que je pourrai, les effets de la foudre, tombée sur notre maison le 5 de ce mois. Il est presque incroyable combien elle y a fait de ravages; il n'est point de boulet de canon, tiré avec toute la violence qu'on peut imaginer, qui puisse faire tant de fracas; les murailles sont percées à jour, & considérablement endommagées en dix endroits différens, éloignés l'un de l'autre de plus de trente pieds.

La base d'un pilier, de 4 pieds d'épaisseur, a été percée dans toute son étendue. Entre les autres pierres que la foudre a percées, celle qu'on doit le plus remarquer, est une pierre du jambage de la fenêtre de la Sacristie, où elle n'a fait qu'un trou de deux lignes de diametre, & fêlé la pierre à son entrée & à sa sortie. La même foudre a porté ses coups jusques dans le jardin, voisin de l'Eglise. La terre y a été creusée en deux endroits de la profondeur d'un pied, sur quatre de largeur, ce qui fait une espece de chemin souter-

(1) Mercure de France, décembre 1745.

rein de près de quinze pieds de longueur, aboutissant à la muraille du Sanctuaire.

Je ne puis pas tout-à-fait attribuer ces violens effets à une flamme sulphureuse & nitreuse, car la nature de la flamme ne tend pas à briser. Je ne voudrois cependant pas établir la réalité du *carreau*, mais je suis presque persuadé, que tout ce fracas n'a eu d'autre agent qu'une substance de la derniere solidité, comme seroit une matiere condensée dans les nues, & qui entraînée & poussée par une flamme, ou par un air qui s'est échappé avec furie, brise, perce, écarte tout ce qui s'oppose à son passage ; & si on peut juger de sa figure par celle du trou qu'elle a fait dans le jambage, dont j'ai parlé, elle devoit être ronde, & son diametre de deux lignes.

Jusqu'ici vous n'avez vu que des marques de la force de cet agent, il faut maintenant vous donner des preuves de son adresse. Dans ses opérations sur la fleche de notre clocher, après avoir brisé & détruit bien des choses, il a parcouru l'angle du dôme, d'où elle a arraché, fondu, déchiqueté le fer-blanc qui le couvroit, sans toucher aux clous qui le tenoient attaché. La boiserie de l'Eglise a été fracassée, mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les cadres

des panneaux ont été enlevés, ſans être endommagés, & les chevilles qui les tenoient, laiſſées en place. Il ne faut rien moins qu'un air infiniment ſubtil & violent, pour s'inſinuer entre le cadre & le panneau, & pour le faire ſortir par l'extrémité la plus épaiſſe de la cheville.

Le fait ſuivant eſt encore plus particulier, & tient du merveilleux. La porte du tabernacle s'eſt trouvée entr'ouverte ; la ſerrure arrêtée avec des vis, ſuſpendue ; deux vis miſes abſolument dehors, & poſées ſur la table d'Autel ; la troiſiéme laiſſée à moitié dans la ſerrure, & cela ſans fracture ni dans les portes ni dans la ſerrure, ni dans les écrous. Le taffetas qui revêt l'intérieur de la porte du tabernacle, étoit ſeulement décollé. Je vous avoue que je ne ſais à quoi recourir, pour expliquer cette particularité. Après y avoir bien rêvé, je n'en vois d'autre cauſe, que ce même air ſubtil & violent, qui ſe ſera fait un paſſage entre la porte & la pierre, ſur laquelle eſt poſé le tabernacle, mais comment a-t'il détourné ces vis ? Il faudroit pour cela que cet air eût reçu une communication de mouvement en ſpirale, & en ſens contraire à celui de l'entrée de la vis ; mais cette ſuppoſition ne ſeroit-elle pas gratuite ? Ce que je regarde comme

sûr, c'est que la pression de l'air a dû être extrêmement forte, puisque toutes les vitres du chœur, du sanctuaire, de la sacristie, & quelques-unes du corps de logis, sont cassées & enfoncées du dedans en dehors; la voûte du sanctuaire fort endommagée, les armoires de l'orgue, située au fond de l'Eglise, entr'ouvertes.

Ce qui me fait croire que ce sont là des effets de l'agitation, que le mouvement d'une flamme si subtile a communiquée à l'air intérieur, c'est que deux lampes de verre suspendues, l'une dans le sanctuaire, l'autre dans le chœur, n'ont pas été endommagées, sans doute parce que leur situation mobile les a fait céder au mouvement; aussi balançoient-elles, lorsque nous entrâmes dans l'Eglise, pour en examiner le dommage.

Je veux croire aussi que plusieurs foudres ensemble ou la même foudre divisée en plusieurs éclats, ont eu part à des effets si variés. Sans cela, il seroit impossible de concevoir cette vîtesse, qui n'est pas moins surprenante, que tout ce que nous avons vu jusqu'ici. En effet, en moins de quinze secondes, la foudre a commencé & terminé sa carriere. J'en puis rendre un témoignage d'expérience, car en même-tems que j'entendis le coup de tonnerre,

j'en sentis la pesanteur, comme si on m'avoit donné un coup de massue sur la tête. J'ai eu le petit doigt de la main droite tout perclus, & courbé pendant un quart-d'heure, sans autre douleur qu'une espece de frémissement; la cuisse brûlée de l'étendue d'un pouce; & cependant les grands coups étoient déja donnés dans l'Eglise & dans la maison.

Quelque étourdi que j'aye été, je me souviens parfaitement d'avoir vu l'éclair, & après le coup parti, une flamme bleuâtre, qui n'a fait que passer devant mes yeux, tandis que j'avois la tête baissée de la violence du coup, d'où j'ai conclu tout le contraire de ce qu'on dit ordinairement: *Qu'un homme qui voit l'éclair & qui entend le coup, n'a pas lieu de craindre d'être frappé.* Au reste, j'ai eu bien des compagnons de mon désastre; tous nos Religieux ont été touchés & brûlés, les uns dans un endroit, les autres dans un autre; les domestiques renversés, d'autres jettés à quelques pas loin & blessés, sans que nos habits ni les leurs ayent été endommagés. La douleur a été différente sur chacun, soit pour la qualité, soit pour la durée. Il y en a qui en ont été quittes pour avoir le poil des mains & des jambes brûlé.

Une observation que j'ai encore faite, c'est que les marques qui en sont restées, dans les uns sont rouges, dans les autres noirâtres, & violettes dans plusieurs. Des trois endroits où j'ai été touché, l'un a retenu la couleur rouge, qui a disparu le lendemain, l'autre la brune, & la troisieme la bleue. Ces deux dernieres subsistent encore actuellement, &, selon toute apparence, ne s'effaceront point. Cela vient sans doute des différentes matieres qui composoient cette flamme, & du plus ou moins de pénétration dans la chair. *Je suis, &c.*

Par un Bénédictin de S. Mont, en Lorraine.

Fin du soixante-treizieme Volume.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le soixante-treizieme Volume du *Nouveau Choix de Pices tirées des anciens Mercures & des autres Journaux*, par M. de la Place, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empecher l'impression. A Paris, ce 27 mars 1762.

PICQUET.

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume.

ARTICLE I. *Morceaux Historiques.*

ART. II. *Pieces fugitives en vers & en prose.*

ART. III. *Pieces de Littérature.*

De l'Imprimerie de L. CELLOT, rue Dauphine.

